

Diplôme national de master

Domaine - sciences humaines et sociales

Mention – sciences de l'information et des bibliothèques

Parcours – politique des bibliothèques et de la documentation

Estimer ce que l'on sème : Bilan et perspectives pour les dispositifs de grainothèque

Marie Le Person

Sous la direction de Anne-Hélène Grisard
Médiatrice culturelle – Bibliothèque du 6^{ème} arrondissement de Lyon

Remerciements

Je remercie ma directrice de mémoire, Anne-Hélène Grisard, pour m'avoir accompagnée dans ce travail de recherche et pour avoir partagé sa vision des grainothèques.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des grainothécaires de la Bibliothèque Municipale de Lyon pour leur accueil et le temps qu'elles m'ont accordé, et notamment Sabrina Abramovitch et Léonore Roskams, les co-responsables de la coordination des grainothèques.

Je remercie aussi l'équipe de l'association Le Passe-Jardins et sa responsable, Paola Baril, pour m'avoir acceptée en tant que stagiaire et pour m'avoir offert l'opportunité de faire mes premiers pas dans le monde des grainothèques. Merci aussi à Clothilde Ménard, responsable de la grainothèque de la bibliothèque du Rize, qui a accepté de me rencontrer dans le cadre de ce stage.

Je remercie également l'équipe de la Maison de l'Environnement et particulièrement Vanessa Minarro, ma tutrice d'alternance, pour cette année si enrichissante et m'avoir permis de réaliser mon mémoire dans les meilleures conditions possibles.

Merci aussi à mes camarades de l'ENSSIB, tant de la promotion 2021-2022 que de 2023-2024, sans lesquel·le·s ces deux années auraient été plus mornes. Merci à Adeline, Alina et Melvin pour avoir traversé ces derniers mois ensemble et pour avoir mis des paillettes dans mes jours d'école.

Enfin, j'ai une pensée pour ma famille, mes colocataires et mes ami·e·s. Je leur suis reconnaissante de leur patience et de leur soutien.

Résumé :

Depuis le milieu des années 2010, les grainothèques se multiplient en bibliothèques. Ces dispositifs, gérés, animés et valorisés par les bibliothécaires, proposent aux jardinier·e·s amateur·ice·s de participer à une dynamique de troc de semences non-hybrides. Les grainothèques abritent des ressources vivantes, atypiques et participatives, leur accueil en bibliothèque pose donc des défis inédits en matière de gestion des collections. Certains leviers existent cependant pour pérenniser les grainothèques en bibliothèque et favoriser leur intégration aux collections et à l'offre de services de ces établissements documentaires.

Descripteurs :

*Grainothèques**

Bibliothèques -- Publics

Bibliothèques -- Personnels

Transition écologique

Abstract :

Since the mid-2010s, seed libraries have been multiplying in libraries. Managed, organized and promoted by librarians, these initiatives invite gardeners to participate in the exchange of non-hybrid seeds. Seed libraries house living, unusual and participatory resources, which prevent unique challenges in terms of collection management when integrated into libraries. However, there are certain strategies that can help sustain seed libraries and facilitate their integration into library collections and services.

Keywords :

Seed libraries

Libraries – Users

Libraries - Staff

Ecological transition

Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat : « Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France » disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Sommaire

INTRODUCTION.....	9
CHAPITRE I : GRAINOTHEQUE EN BIBLIOTHEQUE : MORPHOLOGIE D'UN DISPOSITIF	13
A. Un dispositif hybride, à mi-chemin entre la collection et le service.....	13
1. <i>Des graines en partage : l'essence d'une grainothèque</i>	<i>13</i>
2. <i>Des collections vivantes et participatives en bibliothèque</i>	<i>16</i>
3. <i>Au-delà du présentoir de graines : le dispositif grainothèque</i>	<i>19</i>
B. Étude qualitative de grainothèques en réseau	22
1. <i>« Chaque grainothèque a une vie différente » : un réseau harmonisateur pour des grainothèques multiformes</i>	<i>22</i>
2. <i>Des publications scientifiques et professionnelles lacunaires</i>	<i>26</i>
3. <i>Analyse qualitative du réseau de grainothèques de la BML</i>	<i>29</i>
CHAPITRE II : QUESTIONNER L'EVIDENCE DES GRAINOTHEQUES EN BIBLIOTHEQUE	33
A. Grainothécaire : un métier à part entière ?	33
1. <i>Une mission périphérique assumée collectivement</i>	<i>33</i>
2. <i>Entre appétence personnelle et compétences professionnelles ...</i>	<i>36</i>
3. <i>Grainothécaire ou responsable de la grainothèque : des enjeux d'identité professionnelle ?.....</i>	<i>40</i>
B. Graines après graines, promouvoir l'éologie et le vivant.....	42
1. <i>Promotion de l'autonomie alimentaire, de la biodiversité et lutte contre l'appropriation du vivant : les racines militantes des grainothèques.</i>	<i>43</i>
2. <i>Des dispositifs militants adaptés à l'environnement des bibliothèques.....</i>	<i>45</i>
3. <i>Manifester l'engagement des bibliothèques dans la transition écologique.....</i>	<i>48</i>
CHAPITRE III : POUR UN RESEAU DE GRAINOTHEQUE PERENNE ...	52
A. Qu'est-ce qu'une grainothèque épanouie ?	52
1. <i>Un dispositif fédérateur auprès des équipes de la bibliothèque ..</i>	<i>52</i>
2. <i>Une grainothèque appropriée par son public</i>	<i>55</i>
3. <i>Un système de troc fonctionnel</i>	<i>57</i>
B. Des leviers pour un réseau de grainothèques pérenne	60
1. <i>Un approvisionnement en graines adapté et fiable</i>	<i>60</i>
2. <i>Une formation des bibliothécaires à la gestion et à la valorisation des grainothèques</i>	<i>63</i>
3. <i>Une mutualisation des ressources et un développement des partenariats</i>	<i>66</i>

	Introduction
CONCLUSION	69
SOURCES.....	71
<i>Entretiens</i>	71
<i>Entrées de dictionnaire</i>	71
<i>Articles de loi</i>	71
<i>Site internet et documents de la BML</i>	72
<i>Magazine TOPO de la BML</i>	72
<i>Actes de Congrès de l'ABF.....</i>	73
<i>Sites Internet de grainothèques</i>	73
<i>Articles de presse.....</i>	73
<i>Sites Internet</i>	74
BIBLIOGRAPHIE.....	75
<i>Graines et grainothèques</i>	75
<i>Ecologie en bibliothèque.....</i>	77
<i>Collections des bibliothèques</i>	78
<i>Pratiques innovantes et modèles de bibliothèque</i>	78
<i>Métier de bibliothécaire</i>	80
<i>Action culturelle en bibliothèque.....</i>	80
<i>Notion de dispositif.....</i>	81
TABLE DES MATIERES.....	83

INTRODUCTION

« *Si hortum in bibliotheca habes, deerit nihil* », écrit Cicéron à Varron en complément d'une invitation à le rejoindre dans sa villa. Cette phrase en latin peut se traduire par « Si tu possèdes une bibliothèque et un jardin, tu as tout ce qu'il te faut », mais aussi par « Si tu as un jardin *dans* ta bibliothèque, tu as tout ce qu'il te faut ». En mettant à disposition des semences en vue de leur troc, les bibliothèques ne seraient-elles pas en train de concrétiser un tel projet à travers leurs grainothèques ?

Le terme grainothèque est formé à partir du mot graine, soit la « partie des plantes à fleurs qui assure leur reproduction » et du suffixe thèque, qui renvoie à l'« endroit où l'on conserve (qqch.)¹ ». Pour le Petit Robert, il désigne un « lieu destiné à la conservation et à l'échange de graines, de semences² ». Il s'agit d'un néologisme qui n'est pas reconnu à ce jour par l'Académie Française et ne semble en usage que depuis une dizaine d'années. Pourtant l'échange de graines entre agriculteur·ice·s et entre jardinier·e·s est une pratique immémoriale : à l'issue de leurs cultures, ces dernier·e·s ressèment une partie de leur récolte et échangent leurs semences. Cette pratique favorise la biodiversité cultivée et, par ce biais, préserve la sécurité alimentaire. Que ce soit à l'échelle d'un groupe de personnes pratiquant le troc de semences ou d'un pays, une certaine diversité dans les semences favorise effectivement la résistance aux phénomènes climatiques extrêmes, aux insectes ravageurs ou encore aux maladies³. L'échange de graines est ainsi une pratique ancrée dans l'histoire humaine afin d'accroître la diversité génétique, se prémunir de mauvaises récoltes et éviter la disparition de variétés végétales.

Le nombre de variétés végétales disponibles est cependant en baisse depuis le début du XX^e siècle, avec une accélération de ce phénomène depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, alors que la sélection et le contrôle des semences en circulation s'imposent comme la norme. Les entreprises semencières apprennent à la fin du XIX^e siècle à « isoler certains caractères d'intérêt et à produire des variétés qui les expriment de manière uniforme⁴ » puis commercialisent ces semences. Ces semences hybrides F1 naissent du croisement de deux végétaux parents sélectionnés selon des paramètres précis (forme, résistance, couleur, rendement, etc.). Les variétés créées présentent des caractéristiques homogènes lors de leur culture en première génération⁵. Toutefois, si des agriculteur·ice·s et des jardinier·e·s récoltent les graines de ces végétaux pour les ressème, la seconde génération de végétaux sera bien différente et ne présentera pas les mêmes caractéristiques que celles de la

¹ Cicéron. *Epistulae ad familiares*, IX, 4, 1.

² Le Petit Robert [en ligne]. [consulté le 28 février 2024]. Graine. Disponible sur le web : <<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/graine>>. ; Le Petit Robert [en ligne]. [consulté le 28 février 2024]. -thèque. Disponible sur le web : <<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/theque>>.

³ Le Petit Robert [en ligne]. [consulté le 28 février 2024]. Grainothèque. Disponible sur le web : <<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/grainotheque>>.

⁴ Les Greniers d'Abondance. La gestion des semences et de la diversité cultivée. *Les Greniers d'Abondance* [en ligne]. 14 août 2020. [Consulté le 17 juin 2024]. Disponible sur le web : <<https://resiliencealimentaire.org/la-gestion-des-semences-et-de-la-diversite-cultivee/>>.

⁵ *Ibid.*

première génération. On dit que les semences hybrides « dégénèrent⁶» et c'est pour cela qu'elles sont considérées comme non-reproductibles. En conséquence, les producteur·ices ne peuvent plus garder une partie de leur récolte pour l'échanger et la ressemeler l'année suivante et doivent racheter de nouvelles semences. Si l'idéal d'un « progrès génétique⁷ » continu, impliquant un contrôle et une sélection toujours plus poussée des semences, est poursuivi durant la période d'après-guerre, il peut être considéré comme en crise depuis la fin des années 1970. Les raisons de cette crise sont nombreuses : affaiblissement du nombre de variétés disponibles, dépendance des producteur·ice·s vis-à-vis des entreprises semencières, système de gestion des ressources génétiques peu résilient, etc. En outre, le marché des semences est particulièrement concentré et atteint un stade où, à l'heure actuelle, 10 entreprises en contrôlent 70%⁸.

La diversité génétique végétale est mise à mal et cette situation affecte les agriculteur·ice·s et par extension tout un chacun. Cette dépendance aux entreprises semencières et aux semences hybrides engendre des risques en matière de souveraineté alimentaire à l'échelle mondiale. La souveraineté alimentaire est reconnue par la Déclaration des Nations unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales, comme le droit pour les populations de « définir leurs systèmes alimentaires et agricoles sans nuire à la souveraineté alimentaire et au droit à l'alimentation des pays tiers⁹ ». Elle est étroitement liée au concept de sécurité alimentaire, qui « existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique, social et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active¹⁰ ». Or, le changement climatique met d'ores et déjà à mal la sécurité alimentaire en réduisant le rendement des cultures ainsi qu'à cause de l'augmentation des événements climatiques extrêmes et il est prévu que ces phénomènes s'accentuent au cours des années et des décennies à venir¹¹. En réponse à ces défis, la biodiversité cultivée est identifiée comme un levier en matière d'adaptation au changement climatique afin de limiter l'insécurité alimentaire.

Le troc de semences reproductibles entre jardinier·e·s est un moyen de sensibiliser le grand public à ces enjeux. Le fait de contribuer à la circulation de graines non-hybrides favorise effectivement la conservation de variétés végétales et alerte l'opinion publique des problématiques qui les entourent. C'est dans cet esprit que sont nées les premières grainothèques, à la toute fin des années 1990, aux Etats-Unis en tant qu'espaces de trocs de graines qui se différencient des entraides

⁶ Qu'est-ce qu'une variété hybride F1 ?. *La Ferme de Sainte-Marthe* [en ligne]. [consulté le 28 juin 2023]. Disponible sur le web : <<https://www.fermedesaintemarthe.com/questce-quune-variete-hybride-f1—p-7700>>.

⁷ BONNEUIL, Christophe, THOMAS, Frédéric et PETITJEAN, Olivier. *Semences : une histoire politique : amélioration des plantes, agriculture et alimentation en France depuis la Seconde Guerre mondiale*. Paris : Editions Charles Léopold Mayer, 2012. Introduction, p. 13.

⁸ Les Greniers d'Abondance. *op. cit.*

⁹ Action contre la Faim. Qu'est-ce que la souveraineté alimentaire ?. *Action contre la Faim* [en ligne]. 7 juin 2024 [consulté le 3 août 2024]. Disponible sur le web : <<https://www.actioncontrelaufaim.org/a-la-une/quest-ce-que-la-souverainete-alimentaire/>>.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Office Français de la Biodiversité. La biodiversité, malade de certains modes de production. *Office Français de la Biodiversité* [en ligne]. [Consulté le 17 août 2024]. Disponible sur le web : <<https://www.ofb.gouv.fr/la-biodiversite-source-de-nourriture/la-biodiversite-malade-de-certains-modes-de-production>>.



traditionnelles entre agriculteur·ice·s par la formalisation de cette pratique¹². Le terme de *seed library* est forgé pour l'occasion, afin de définir ce type d'échange de graines. En France, le terme de grainothèques ne semble en usage que depuis une dizaine d'années. La base de données Europresse permet ainsi d'identifier une première occurrence de ce terme dans les périodiques français en 2007, à l'occasion d'un article consacré au festival Graines d'automne à Nozay, en Loire-Atlantique¹³. Le concept est à nouveau utilisé dans la presse en 2012 à l'occasion de la promotion d'un projet associatif soutenu par le semencier Kokopelli, qui donne naissance à la première grainothèque sédentaire française, à Saint-Nazaire¹⁴. En 2024, la carte participative de la plateforme Graines de Troc en référence plus de 950, ce qui témoigne d'un véritable engouement pour la collecte, la conservation et l'échange de graines et d'une appropriation du terme de grainothèque à l'échelle du pays¹⁵.

Les grainothèques ne sont pas des dispositifs natifs des bibliothèques. Toutefois, les grainothèques de médiathèques, de bibliothèques municipales, de bibliothèques universitaires et de centres de documentation sont nombreuses à figurer sur la liste des acteurs du troc de graines disponibles sur la plateforme susmentionnée. Rien qu'à Lyon, le réseau des bibliothèques municipales en compte 10 à ce jour, la plus récente ayant ouvert ses portes en avril 2023 à la bibliothèque de la Croix-Rousse. S'agit-il d'une retombée d'un enthousiasme collectif à l'égard des grainothèques ? Ou existe-t-il des affinités spécifiques entre les grainothèques et les bibliothèques ?

Les bibliothèques de lecture publique tendent à diversifier leur offre de services et à accueillir des collections parfois atypiques (instruments de musique, outils de bricolage, œuvres d'art). Que veulent dire l'adjonction du prêt de graines et les défis qu'il soulève concernant les évolutions contemporaines des bibliothèques ? Qu'est-ce que les bibliothèques disent d'elles-mêmes en intégrant la gestion et la valorisation de grainothèques à leurs missions existantes ?

Les grainothèques en bibliothèques rencontrent aussi certaines difficultés. Elles ne bénéficient souvent que de peu de retours de semences de la part des habitant·e·s de leur territoire d'implantation et sont par conséquent vides ou essentiellement alimentées par les personnes qui en ont la charge. Dans la mesure où leur gestion et leur valorisation impliquent de maîtriser des notions de botanique et de jardinage, elles questionnent le métier de bibliothécaire.

Ce faisant, en quoi les grainothèques sont des dispositifs compatibles avec l'écosystème des bibliothèques et comment favoriser leur intégration pérenne et harmonieuse dans l'offre de ces établissements documentaires ?

Les grainothèques sont des projets hybrides qui, en bibliothèque, se manifestent à la fois comme des collections et des services mis à disposition du public. Au sein du réseau de la Bibliothèque Municipale de Lyon, elles s'organisent

¹² Ecology Center. BASIL Seed Library. *Ecology Center* [en ligne]. [consulté le 20 juin 2023]. Disponible sur le web : <<https://ecologycenter.org/basil/>>.

¹³ Les graines poussent au Pays de la pierre bleue. *Ouest-France Pays de la Loire* [en ligne]. 6 octobre 2007 [consulté le 20 juin 2023]. Disponible sur le web : <https://nouveau-europresse.com/docelec.enssib.fr/Link/ENSSIBT_1/news%c2%b720071006%c2%b7OFP%c2%b752169785>.

¹⁴ Ils jardinent nature. *Presse Océan* [en ligne]. 8 octobre 2012 [consulté le 20 juin 2023]. Disponible sur le web : <https://nouveau-europresse.com/docelec.enssib.fr/Link/ENSSIBT_1/news%c2%b720121008%c2%b7OFP%c2%b72616489>.

¹⁵ Agir. Acteurs et événements pour agir local. *Graines de Troc* [en ligne]. [consulté le 21 juin 2023]. Disponible sur le web : <<https://www.grainesdetroc.fr/agir>>.



en un réseau bien qu'elles prennent des formes diverses. La définition de la grainothèque en tant que dispositif et un certain tour d'horizon de leurs manifestations au sein de la BML constituera la première partie de cette analyse.

La multiplication des grainothèques en bibliothèques est un fait avéré en France depuis une dizaine d'années. Le questionnement sur la pertinence de leur existence occupera toutefois la deuxième partie de ce raisonnement, car ces dispositifs s'inscrivent en marge des missions traditionnelles des bibliothécaires et des bibliothèques.

Enfin, en vue de l'intégration pérenne et harmonieuse des grainothèques dans l'environnement des bibliothèques de lecture publique, seront tour à tour considérés les paramètres qui caractérisent une grainothèque épanouie et certains leviers favorisant leur réussite.

CHAPITRE I : GRAINOTHEQUE EN BIBLIOTHEQUE : MORPHOLOGIE D'UN DISPOSITIF

A. UN DISPOSITIF HYBRIDE, A MI-CHEMIN ENTRE LA COLLECTION ET LE SERVICE

Le terme de grainothèque est particulièrement récent. Par conséquent, il est nécessaire de partir du postulat de base que la notion de grainothèque n'est pas familière au grand public et nécessite d'être explicitée. La dénomination de « grainothèque » renvoie, en outre, à des réalités diverses : elle ne fait pas référence à un modèle unique et figé, systématiquement transposé à l'identique. Afin de progresser vers une définition de la grainothèque et, plus encore, de l'objet grainothèque en bibliothèque, tel qu'il est observable au sein du réseau des bibliothèques municipales de Lyon, cette première partie sera consacrée à poser les bornes de ce que peut être et ce que n'est pas une grainothèque. Pour ce faire, la grainothèque sera distinguée d'autres initiatives qui participent à la conservation et à la circulation de graines non hybrides, en la matière des centres de ressources biologiques et des entreprises semencières. Par la suite, la grainothèque sera mise en perspective par rapport aux autres collections abritées au sein des bibliothèques municipales françaises, afin de faire émerger leurs ressemblances et leurs dissemblances. Enfin, en vue de l'ambition de dépasser l'étude des grainothèques en tant que présentoirs de graines mises à disposition à des fins de troc, ces dernières seront considérées en tant que dispositifs à part entière, à partir de la définition qu'en propose Michel Foucault.

1. Des graines en partage : l'essence d'une grainothèque

Les grainothèques ne peuvent ni ne doivent pas être confondues avec les banques de graines (ou centres de ressources biologiques), même si, marginalement, les deux termes et expressions sont utilisés de manière interchangeable. Ces différentes initiatives poursuivent effectivement des objectifs communs, de promotion et de sauvegarde de la biodiversité par exemple, mais se distinguent par les publics auxquels ils s'adressent et l'envergure de leurs ambitions. Les grainothèques partagent aussi avec certaines entreprises semencières qui font le commerce de semences non hybrides des desseins communs, mais se distinguent de ces dernières par leur fonctionnement fondé sur le troc et leur public cible de jardiniers et jardinières amateur·ice·s.

Les banques de graines peuvent être définies comme des « lieux protégés où on maintient ex-situ et souvent en congélation des graines de plantes sauvages ou cultivées¹⁶ ». La plus connue et la plus importante d'entre elles est celle de Svalbard, du nom d'un archipel norvégien¹⁷. Cette réserve mondiale de semences abrite des graines de plusieurs centaines de milliers de variétés végétales à l'abri dans une

¹⁶ Banque de graines. *Wikipédia*, [en ligne]. [consulté le 21 juin 2023]. Disponible sur le web : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Banque_de_graines>.

¹⁷ Svalbard Global Seed Vault. *Crop Trust*, [en ligne]. [consulté le 8 avril 2024]. Disponible sur le web : <<https://www.croptrust.org/work/svalbard-global-seed-vault/>>.

chambre forte souterraine creusée au cœur de la roche, afin de garantir la congélation des graines même en cas de panne du système de réfrigération¹⁸. Cette structure centralise en un lieu isolé des conflits et des catastrophes naturelles une très large partie du patrimoine génétique végétal mondial et permet de pallier aux défaillances de banques génétiques locales. La réserve mondiale de semences du Svalbard est volontairement inaccessible au public et reculée, afin de protéger au mieux les graines. Elle n'est toutefois pas invulnérable : en 2017, du fait du réchauffement climatique, elle a été inondée à cause de la fonte du pergélisol l'environnant¹⁹.

D'autres centres de ressources biologiques, d'ampleur plus modeste, existent à travers le monde. La France en compte dix-huit, disséminés entre l'hexagone, les Antilles, la Guyane et la Réunion qui « conservent les plantes sous différentes formes : plantes vivantes au champ, culture de tissus in vitro, graines viables » et se caractérisent par « une exigence de traçabilité du matériel conservé et distribué », notamment à des fins de recherche. Les centres de ressources biologiques œuvrent en faveur de la pérennisation d'un patrimoine biologique végétal, mais ne se destinent pas à ouvrir leurs collections au grand public.

En 2022, un plaidoyer de chercheuses et chercheurs du Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD) argue en faveur d'une plus grande ouverture des centres de ressources biologiques, avançant que « la biodiversité est dynamique et doit se gérer comme telle²⁰ » et, qu'en ce sens, il est nécessaire de cultiver *in situ* les semences conservées par les banques de graines pour favoriser leur adaptation au changement climatique et les préserver efficacement. Autrement dit, pour garantir la sauvegarde de la biodiversité végétale à moyen et à long terme, il est nécessaire de planter les graines conservées et de récolter de nouvelles graines pour s'assurer de conserver des semences adaptées à un territoire et à un climat donnés. Ce plaidoyer témoigne de l'enjeu fort et urgent de préservation de la biodiversité cultivée et des savoir-faire agricoles nécessaires à la culture et à la récolte de graines.

Certaines initiatives mettent en œuvre ce parti pris, c'est notamment le cas du Centre Régional de Botanique Appliquée (CRBA), à Lyon, qui conjugue son rôle de centre de ressources biologiques avec un dispositif de « jardins adoptants²¹ ». Il convie ainsi des jardiniers et jardinières à acquérir des graines, à les cultiver selon un protocole, à récolter leurs propres graines, puis à les rapporter au centre pour leur évaluation par un comité de pilotage. Le CRBA marie ainsi la préservation de la biodiversité et une certaine ouverture au public, sous condition d'une participation financière des jardins adoptants participants.

Les grainothèques, quant à elles, se manifestent par des collections de semences modestes et non exhaustives en comparaison de celles des centres de ressources biologiques. Ces collections naissent effectivement de dons des publics qui y font appel et de commandes émanant des personnes qui en ont la

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ En Norvège, la réserve mondiale de graines ratrappée par le réchauffement. *Libération* [en ligne], 26 mai 2017 [consulté le 8 avril 2024]. Disponible sur le web : <https://www.liberation.fr/planete/2017/05/26/en-norvege-la-reserve-mondiale-de-graines-rattrapee-par-le-rechauffement_1572264/>.

²⁰ LECLERC, Christian, LOUAFI, Selim, TERES, Paule et THOMAS, Mathieu. La biodiversité ne se conserve pas au réfrigérateur. *CIRAD* [en ligne], 13 juin 2022 [consulté le 21 juin 2023]. Disponible sur le web : <<https://www.cirad.fr/les-actualites-du-cirad/actualites/2022/la-biodiversite-ne-se-conserve-pas-au-refrigerateur>>.

²¹ Devenir adoptant. *CRBA* [en ligne]. [consulté le 21 juin 2023]. Disponible sur le web : <<http://www.crba.fr/?Devenir-adoptant&menu=31>>.



responsabilité : dans les deux cas, les grainothèques ne peuvent rivaliser avec la démarche systématique d'acquisition des centres de ressources biologiques. Les grainothèques ne visent pas non plus à la préservation des graines, mais à leur circulation au sein d'un public le plus large possible composé de non-professionnels, sans exigence de participation financière, de protocole de culture ou encore de résultat. Enfin, les grainothèques promeuvent la préservation de la biodiversité cultivée uniquement, sans se soucier de la conservation *in vitro*. N'étant pas constituées en réseaux nationaux ou même régionaux, elles s'adressent à un public cible local. L'essence des grainothèques réside ainsi dans des collections de semences en partage pour les jardiniers et jardinières amateur·ice·s.

Plusieurs associations entreprises françaises figurent comme des acteurs historiques de la mise en circulation de semences non hybrides. C'est le cas de l'association Kokopelli, de la Ferme de Sainte-Marthe, de l'entreprise Semaille ou encore Graine del País, pour n'en citer que quelques-unes. La démarche de ces structures est souvent engagée et rejoint à certains aspects les ambitions des grainothèques, de promotion de la biodiversité végétale notamment. Les grainothèques se distinguent cependant des entreprises semencières par leur ADN non marchand et leur public cible composé de non-professionnels. Or, d'un point de vue légal, le fait pour les grainothèques de réserver leurs collections à un public de jardiniers et jardinières amateur·ice·s est lourd de conséquences. Elle les dispense effectivement de respecter le cadre législatif contraignant imposé aux entreprises semencières qui destinent leur production aux agriculteurs et agricultrices.

L'article L661-8 du Code rural et de la pêche maritime, modifié par la loi n° 2020-699 du 10 juin 2020 relative à la transparence de l'information sur les produits agricoles et alimentaires, mentionne ainsi que :

« La cession, la fourniture ou le transfert, réalisé à titre gratuit ou à titre onéreux [Dispositions déclarées non conformes à la Constitution par la décision du Conseil constitutionnel n° 2016-737 DC du 4 août 2016.] de semences ou de matériels de reproduction des végétaux d'espèces cultivées de variétés appartenant au domaine public à des utilisateurs finaux non professionnels ne visant pas une exploitation commerciale de la variété n'est pas soumis aux dispositions du présent article, à l'exception des règles sanitaires relatives à la sélection et à la production²². »

Cet article dispense les personnes responsables de grainothèques d'inscrire les variétés qu'elles proposent au troc au Catalogue officiel des espèces et variétés végétales, une inscription coûteuse, qui implique d'être renouvelée et actualisée²³. Il permet également aux jardinier et jardinières amateur·ice·s de s'échanger des graines par le biais de la grainothèque sans avoir à prouver leurs performances agronomiques ni l'homogénéité des plants qui seront obtenus à l'issue des semis²⁴.

²² Article L661-8 modifié par la loi n° 2020-699 du 10 juin 2020. *Code rural et de la pêche maritime* [en ligne]. 12 juin 2020 [consulté le 8 avril 2024]. Disponible sur le web : <https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000041985047>.

²³ LOI n° 2020-699 du 10 juin 2020 relative à la transparence de l'information sur les produits agricoles et alimentaires (1). *Réseau Semences Paysannes* [en ligne], 2020 [consulté le 8 avril 2024]. Disponible sur le web : <<http://ressources.semencespaysannes.org/veille/fiche-veille-3038.html>>.

²⁴ Kit réglementaire. Comprendre le cadre existant : quelles ouvertures pour cultiver la biodiversité ?. *Réseau Semences Paysannes* [en ligne], décembre 2021 [consulté le 8 avril 2024]. Disponible sur le web : <https://www.semencespaysannes.org/images/documents/semons-nos-droits/KIT-SEMENTES-PAYSANNES_WEB_2021.pdf>.



C'est cet article qui rend possible la création de grainothèques en bibliothèque et sécurise leur maintien en activité.

La mise en perspective des grainothèques avec les centres de ressources biologiques et les entreprises semencières engagées dans le commerce de graines non hybrides permet d'identifier une sensibilité commune de ces structures à la préservation de la biodiversité. Ces différentes initiatives proposent des approches complémentaires, et les grainothèques représentant le pan grand public des structures qui œuvrent en faveur de la sensibilisation et de la préservation du patrimoine biologique végétal. Cette comparaison permet aussi de mieux cerner l'essence des grainothèques qui semble résider dans la constitution et la mise en circulation de collections de graines destinées au troc parmi un public non professionnel. La grainothèque serait ainsi tant une collection, de semences non hybrides, qu'un service, en l'occurrence de troc, réservé aux jardinier·e·s amateur·ice·s.

2. Des collections vivantes et participatives en bibliothèque

D'un point de vue sémantique, le rapprochement entre les « grainothèques » et les « bibliothèques » est évident, tant en français, qu'en anglais (*seed library*) ou encore en allemand (*Saatgut-Bibliothek*). Les premières ne sont cependant pas indissociables des secondes, comme le prouve l'existence des grainothèques d'associations, d'écoles ou encore d'entreprises par exemple. L'intégration de grainothèques en bibliothèque est rendue possible par le fait que les grainothèques peuvent être considérées comme des collections assorties de service et, en cela, s'inscrire dans le champ des missions traditionnellement associées aux bibliothèques. Les collections des grainothèques non documentaires, vivantes et participatives ne sont cependant pas des collections comme les autres. Afin de mieux saisir les relations existant entre les grainothèques et les bibliothèques, il est nécessaire d'approfondir la notion de collection en bibliothèque et la variété croissante des collections qui peuvent y être abritées.

Une collection en bibliothèque peut être entendue comme un « ensemble de documents (manuscrits, affiches, photographies, journaux...) ou d'objets [...] de provenances diverses, rassemblés en raison de la similitude d'un ou de plusieurs de leurs caractères (forme, époque, évènement, école...)²⁵ ». Au-delà des ouvrages, cette définition laisse place à l'existence de collections non documentaires plus atypiques en bibliothèques, comme les collections d'instruments de musique, de graines ou encore d'objets. Le Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique de 1994 mentionne aussi que la bibliothèque « doit recourir, pour les collections qu'elle constitue et les services qu'elle assure, à tous les types de médias appropriés et à toutes les technologies modernes aussi bien qu'aux supports traditionnels²⁶ ». Si l'ouverture aux supports des nouvelles technologies du numérique est suggérée par

²⁵ Dictionnaire de l'information. 3e édition, Paris : Armand Colin, 2008. Collection. P. 56.

²⁶ *Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique* [en ligne]. 1994 [consulté le 10 avril 2024], p. 1. Disponible sur le web : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000112122_fre>.

cette définition, elle n'en laisse pas moins toute liberté aux bibliothèques quant à la constitution et la mise à disposition d'autres supports non traditionnels.

En 2021, l'article 4 de la loi Robert réaffirme la diversité des collections proposées par les bibliothèques en énonçant que : « Les collections des bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements sont constituées de livres et des autres documents et objets nécessaires à l'accomplissement de leurs missions, tels que des documents sonores et audiovisuels²⁷ », tandis que l'article 1 alinéa 2 de cette même loi donne aux bibliothèques de lecture publique « une grande latitude d'interprétation et d'évolution » en leur reconnaissant qu'elles « conçoivent et mettent en œuvre des services, des activités et des outils associés à leurs missions ou à leurs collections²⁸ ». Le fait pour les bibliothèques de compter parmi leurs collections des graines apparaît ainsi compatible avec les principes édictés par la loi et les textes de référence qui définissent leur cadre d'action.

Si rien ne s'oppose à la mise à disposition en vue de leur troc de collections de graines en bibliothèques, une grainothèque n'en reste pas moins une collection atypique, et ce, à plusieurs aspects. Selon le dictionnaire de l'ENSSIB :

« La collection de bibliothèque est un rassemblement ordonné et intentionnel de documents réunis sous une dénomination commune. La collection réunit différents ensembles constitués au fil des ans par des bibliothécaires, mais aussi par différentes sources très variables (confiscations révolutionnaires, dépôt légal, collectionneurs privés, etc.), on préfère donc souvent le pluriel de collections²⁹. »

En confrontant les caractéristiques des grainothèques avec cette définition du dictionnaire de l'ENSSIB, il est possible d'identifier certains points de convergences entre les grainothèques et les collections traditionnellement abritées en bibliothèque, mais aussi des points de divergence.

L'appellation grainothèque est ainsi la dénomination choisie pour définir et identifier les ensembles de graines rassemblés du fait de leur nature commune, en tant que collections à part entière. Ces ensembles de graines semblent, la majorité du temps, ordonnés d'une manière ou d'une autre, à la convenance des personnes qui, au sein de la bibliothèque, sont en charge de la gestion et de l'animation de la grainothèque. La Classification Décimale de Dewey ne fait pas autorité en matière de classification des graines. À la place, les bibliothécaires usent souvent d'un classement des graines par catégorie de végétaux, par saisonnalité ou encore par ordre alphabétique³⁰.

Le facteur d'intentionnalité dans la constitution des ensembles de semences qui forment les grainothèques semble plus discutable. Les collections des grainothèques évoluent au gré des emprunts et des dépôts de graines du public. Elles ne sont ainsi pas uniquement le produit de l'intention des personnes qui en ont la

²⁷ Mode d'emploi de la Loi Robert sur les bibliothèques territoriales. *Association des Bibliothécaires de France* [en ligne]. 25 octobre 2022 [consulté le 10 avril 2024], p. 6. Disponible sur le web : <<https://www.abf.asso.fr/6/214/984/ABF/mode-d-emploi-de-la-loi-robert-sur-les-bibliotheques-territoriales>>.

²⁸ *Ibid.*, p. 3.

²⁹ *Dictionnaire de l'ENSSIB*. 2013. Collection cité dans Qu'est-ce qu'un fonds documentaire ?. Service questions ? réponses ! [en ligne], 25 novembre 2013 [consulté le 10 avril 2024]. Disponible sur le web : <<https://www.enssib.fr/services-et-ressources/questions-reponses/quest-ce-quun-fonds-documentaire>>.

³⁰ How to Organize Your Seed. *Seed libraries* [en ligne]. [consulté le 29 juin 2023]. Disponible sur le web : <<http://seedlibraries.weebly.com/how-to-organize-your-seeds.html>>.

responsabilité, mais des actions de toute la communauté qui interagit avec elles. La définition de l'ENSSIB reconnaît les « différentes sources très variables³¹ » potentiellement à l'origine de la constitution des collections des bibliothèques. En cela, elle ouvre la porte, quoique sans les évoquer, à l'existence de collections participatives en bibliothèque. Les grainothèques seraient ainsi à rapprocher de dispositifs expérimentaux récents qui intègrent directement les publics aux processus d'acquisition, de valorisation et de conservation des collections. En somme, la grainothèque serait un ensemble de ressources non documentaires dont le rassemblement en collection n'est pas uniquement le fruit de l'intentionnalité d'un·e gestionnaire de collection. Elle se rapprocherait davantage des collections participatives et pourrait, ce faisant, être étudiée en tant que telle.

Toutefois, outre leur caractère participatif, les collections des grainothèques se distinguent d'un rassemblement intentionnel de ressources aussi par le caractère vivant des semences qu'elles abritent. Lorsque le public des grainothèques y dépose des graines récoltées par leur soin à partir de plantes sauvages ou potagères, plusieurs facteurs sont susceptibles de nuire à la conformité entre les graines déposées et ce qui est annoncé sur le sachet de graines. Il n'est pas ici question d'aborder la question d'une désorganisation volontaire des grainothèques par l'introduction volontaire de semences non étiquetées ou mal étiquetées. Cependant, les jardinier·e·s amateur·ice·s ne sont pas à l'abri de se tromper dans l'identification des graines qu'ils ramassent et déposent ou au cours de l'ensachage des graines. Aussi, par manque d'information à ce sujet, il est tout à fait envisageable que les jardinier·e·s amateur·ice·s déposent des graines hybrides ou qui sont le fruit d'une pollinisation croisée, et ne produisent donc pas un résultat fidèle à ce qu'ils annonceront sur le sachet de graines³². Enfin, selon les conditions de conservation des graines, avant comme après leur dépôt en grainothèque, leur potentiel de germination peut être altéré et tout ou une partie des semences peut ne pas germer³³. La nature vivante des graines introduit une part conséquente d'incertitude dans les ressources mises à disposition en grainothèque et leur identification et rentre ainsi en conflit avec la notion d'une collection élaborée de manière intentionnelle, contrôlée et stable à court voire moyen terme.

Les grainothèques semblent ainsi pouvoir s'inscrire dans le périmètre des collections abritées en bibliothèque depuis le mouvement d'ouverture de ces structures à des collections atypiques et non documentaires (ressources numériques, instruments de musique, objets de bricolage, etc.). Si aucun texte fondateur des bibliothèques ne s'oppose formellement à l'ouverture de leurs collections à des graines, elles y tiennent cependant une place marginale. Les grainothèques sortent du cadre des collections traditionnelles à plus d'un titre : du fait du caractère vivant des graines, dont le potentiel germinatif évolue au fil du temps et en fonction de leurs conditions de conservation, ou encore du fait de leur fonctionnement participatif, qui induit des emprunts et des dépôts de graines la majorité du temps indépendants de toute intervention des grainothécaires.

³¹ Collection. *op. cit.*

³² Pollinisation croisée dans la famille des cucurbitacées. Comprendre les risques liés à la pollinisation et comment la prévenir. *Zollinger* [en ligne]. [consulté le 06 septembre 2023]. Disponible sur le web : <<https://www.zollinger.bio/blog/entretien-du-jardin-9/pollinisation-croisee-dans-la-famille-des-cucurbitacees-zollinger-bio-169>>.

³³ Goust, Jérôme. *Le plaisir de faire ses graines*. Aspet : Terran, 2005, p. 70.

3. Au-delà du présentoir de graines : le dispositif grainothèque

Les collections de semences sont une constituante essentielle des grainothèques, mais ces dernières ne peuvent se réduire à de simples présentoirs de graines mises à disposition à des fins de troc. La mobilisation du concept de dispositif défini par Michel Foucault et l'analyse des grainothèques en tant que tels permettent d'éviter cet écueil et d'embrasser les grainothèques dans leur entièreté et leur complexité. Au-delà du présentoir à graines, la grainothèque s'incarne effectivement à travers un ensemble d'éléments discursifs et non discursifs qui « juxtaposent le pouvoir et le savoir » et « est travaillé par des tensions ».

Pour Michel Foucault, un dispositif est un :

« ensemble résolument hétérogène comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref : du dit, aussi bien que du non-dit, voilà les éléments du dispositif. Le dispositif lui-même, c'est le réseau qu'on peut établir entre ces éléments³⁴.»

L'exemple de la salle de classe, dont la configuration et l'architecture instaurent pour bonne part la relation de pouvoir entre le professeur et les élèves, ainsi que le sens de circulation du savoir, du professeur vers les élèves peut servir à illustrer le concept de dispositif³⁵. À partir de l'énumération des composantes du dispositif et leur mise en relation, il est ainsi possible de mettre en lumière des rapports de force et des stratégies intervenant en son sein. C'est cette méthode qui sera utilisée grâce à l'analyse de différents éléments observés dans les bibliothèques municipales de Lyon.

La grainothèque se manifeste par une quantité variable de graines mises à disposition du public dans des contenants préremplis. Le sachet de graines imprimable et personnalisable est un modèle très largement dominant, dans la mesure où il permet à chaque structure d'afficher son logo et ce que la médiathèque Marguerite Yourcenar nomme des « métadonnées botaniques de premier niveau ³⁶» (espèce, variété, mois de semis, mois de récolte, etc.). Le présentoir de graines est déclinable, de la modeste boîte de rangement en bois au meuble créé sur mesure par le service menuiserie de la ville de Lyon, en passant par l'ancien meuble à cartes de bibliothèque réemployé pour l'occasion. Chaque structure peut adapter son présentoir à graines en fonction de ses besoins et de ses moyens, la taille de la grainothèque n'étant pas forcément à mettre en relation avec l'ampleur du stock de graines disponible au troc. Les grainothèques des bibliothèques municipales de Lyon ont pour point commun d'être fabriquées en matières brutes, aux tonalités naturelles, et par le recyclage de matériaux et de supports préexistants. En cela, elles font appel

³⁴ Foucault, Michel. *Dits et écrits*. Paris : Gallimard, 1994. Le jeu de Michel Foucault, p. 299.

³⁵ Foucault, Michel. *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Paris : Gallimard, 1975, p. 148.

³⁶ Grainothèque en bibliothèque, retour d'expérience de la Médiathèque Yourcenar. *Bibliothèques vertes* Association des Bibliothécaires de France [en ligne], 17 avril 2023 [consulté le 29 juin 2023]. Disponible sur le web : <<https://bib.vertes.abf.asso.fr/grainotheque-en-bibliotheque-retour-dexperience-de-la-mediatheque-yourcenar/>>.

à l'imaginaire du jardinage, de la nature et de l'écologie. Par ces choix, les grainothèques contrastent avec le reste du mobilier des bibliothèques : elles traduisent une certaine liberté des bibliothécaires dans la concrétisation du dispositif et tranchent avec l'uniformité des meubles manufacturés.

Le présentoir à graines accessible au public est à mettre en relation avec la réserve de graines entretenue par les grainothécaires. Cette réserve abrite des graines, souvent en plus gros conditionnement, que les grainothécaires gardent de côté afin de les mettre progressivement à disposition du public de la bibliothèque. Elle est ainsi une manière pour les grainothécaires de contrôler et de réguler les ressources proposées au public.

La grainothèque se matérialise ainsi dans deux emplacements distincts : un présentoir, accessible au public, et une réserve, abritée en interne. La situation du présentoir principal est déterminée au cas par cas souvent à proximité d'une banque d'accueil. Cette proximité entre la grainothèque et un espace d'accueil s'explique par la volonté de favoriser la médiation du dispositif par les agents de la médiathèque. Cette situation géographique permet aussi aux bibliothécaires de surveiller les dépôts et les emprunts de graines de la part du public. En retour, le public peut sentir ce regard et en déduire qu'il est scruté par les agents de la bibliothèque. L'emplacement du dispositif est ainsi conçu de manière stratégique, mais il peut aussi tendre à enfermer les personnes qui interagissent avec la grainothèque dans des rôles donnés. Les bibliothécaires, vigilant·e·s au public qui s'intéresse à la grainothèque, se font ainsi médiateur·ice·s mais aussi gardien·ne·s du dispositif. Le public, quant à lui, devient destinataire d'un discours informatif et normatif, mais est aussi perçu comme étant susceptible de contrevénir aux règles implicites ou explicites de la grainothèque.

L'emplacement choisi pour accueillir la réserve de graines, dans une partie de la bibliothèque inaccessible au public, dépend d'autres facteurs. Aucun endroit en bibliothèque n'est conçu à des fins de réserve de graines, par conséquent, cette dernière trouve sa place dans des interstices de la partie des locaux réservée aux membres du personnel. Chariots à livre, étagères, coins de bureaux, rebords de fenêtres ou encore étagères de cuisine sont par conséquent mis à contribution pour accueillir le stock de graines conservé à l'écart du public. Cette réserve abrite des graines, mais aussi du matériel nécessaire aux animations organisées en lien avec la grainothèque et de jardinage. Elle occupe une place plus ou moins conséquente, mais peut vite s'étaler si des sacs de terreau et des outils de jardinage en font partie. Du fait de l'absence d'un espace conçu pour le stockage, la réserve rentre en concurrence avec d'autres usages de l'espace. Elle peut ainsi empiéter sur l'espace de travail des bibliothécaires, quand elle est abritée dans les bureaux, ou sur leurs espaces de circulation, quand elle est accueillie dans un couloir. Si la réserve est admise dans la cuisine-salle de pause de la bibliothèque, c'est son utilisation à des fins conviviales et de repos qui peut être en partie compromise. Le choix d'un emplacement pour la réserve est ainsi un point délicat qui implique l'ensemble des agents de la bibliothèque.

Dans la bibliothèque, la grainothèque se fond parmi l'ensemble des présentoirs de ressources, toutefois elle invite le public à des interactions d'un genre inédit. Le fait de fouiller parmi les différents sachets de graines peut rappeler les gestes suscités par la recherche dans un bac de bandes dessinées ou de CD, mais une fois la ressource en main, la palette d'action à la disposition du public est plus restreinte. Le public peut effectivement, au choix, observer le dispositif et ce qui l'entoure, fouiller parmi les sachets de graines, déposer et/ou prendre des sachets de graines.

La personne en face de la grainothèque est statique, et n'a pas la possibilité de flâner entre les rayonnages ni celle de consulter les ressources sur place. Si elle décide de se saisir de sachets de graines, elle opère un geste inédit en bibliothèque qui consiste à emprunter une ressource sans passer par un quelconque processus d'emprunt formalisé. De la même manière, le dépôt d'une ressource au sein d'une collection est une action propre au public de la grainothèque. Ainsi, l'aménagement d'une grainothèque dans une bibliothèque implique de faire coexister en un même lieu deux dispositifs dont les règles sont distinctes. Cette cohabitation peut être facteur de tension, car elle exige des publics de connaître et de respecter des attendus différents, selon qu'ils interagissent avec le dispositif de grainothèque ou avec le reste des installations de la bibliothèque.

L'intégration d'une grainothèque à une bibliothèque demande une explicitation de son mode de fonctionnement. Cette médiation passe par le discours émis par les bibliothécaires lors de leurs interactions avec le public et par le biais des supports écrits et visuels (affiches, brochures, panneaux, articles). Ces supports peuvent être créés par les grainothécaires ou empruntés auprès d'autres grainothèques. Ils sont les vecteurs de l'essentiel de l'information que les grainothécaires jugent souhaitable de transmettre à leur public, ils synthétisent le projet derrière la création de la grainothèque et son mode de fonctionnement. Ces supports visuels sont proposés aux côtés de ressources documentaires, dans la mesure où les grainothèques servent aussi la majorité du temps de présentoirs à livres. Les ressources documentaires choisies pour figurer sur la grainothèque témoignent elles aussi de la manière dont le dispositif est conçu et perçu au sein des équipes de la bibliothèque. Ainsi, selon que ces ressources traitent directement des graines et de leur récolte ou qu'elles intègrent aussi des documents appartenant de manière plus générale à un fonds « Environnement », les documents extraits du fonds de la bibliothèque pour figurer sur la grainothèque font partie du discours émis par les bibliothécaires au sujet de ce dispositif. Par la juxtaposition d'affiches, de flyers et d'autres supports écrits relevant de la littérature grise et de documents issus du secteur de l'édition traditionnelle, les bibliothèques construisent un discours à propos de la grainothèque et la relient à un ensemble de thématiques, de valeurs et d'injonctions.

De manière ponctuelle, des animations sont organisées en lien avec la grainothèque. Ces animations peuvent être directement en lien avec la grainothèque ou s'inscrire de manière plus large dans le champ des activités manuelles et créatives ou de la transition écologique. Ainsi, les apéritifs dédiés au troc de graines, les formations à la récolte de graines et la mise en sachet de graines sont des activités reposant sur la grainothèque et visant à la dynamiser. Les ateliers dédiés aux plantes tinctoriales, les projections de films consacrés à la biodiversité et les ateliers de peinture à l'aquarelle élargissent quant à eux les enjeux auxquels se rattache la grainothèque et permettent de l'introduire à un public plus large³⁷. Lors de ces temps forts, la grainothèque reçoit un coup de projecteur qui peut se manifester par son déplacement dans la bibliothèque de son emplacement habituel à un autre, dans une salle d'animation par exemple. Durant ces occasions, la grainothèque sort de son rôle de dispositif passif pour être mobilisée de manière plus active et ce basculement se traduit dans l'espace.

Ces évènements suscitent de nouveaux types d'interaction entre la grainothèque, le public et les agents de la bibliothèque. À ces occasions, la

³⁷ Toutes ces animations ont été ou vont être menées au sein du réseau des BML.

grainothèque devient effectivement le point de mire d'un groupe, là où le reste du temps les dépôts et les emprunts de graines sont davantage le fait d'individus. La programmation culturelle liée aux grainothèques peut aussi renouveler les modalités de circulation du savoir : à l'occasion des interventions d'acteurs extérieurs à la bibliothèque, les grainothécaires se retrouvent en position d'être formé·e·s et de recevoir de l'information, tandis que les temps conviviaux permettent une circulation des connaissances entre les participant·e·s, sans que celles-ci ne transitent par les grainothécaires.

La grainothèque est un dispositif pleinement intégré à la bibliothèque, dans le sens où elle s'inscrit dans la continuité du reste des collections mises à disposition du public. Elle se distingue cependant par les interactions inédites qu'elle suscite et par les règles qui sous-tendent son fonctionnement. La cohabitation entre la grainothèque et le reste des espaces de la bibliothèque peut être sujet à des tensions et à des marchandages.

B. ÉTUDE QUALITATIVE DE GRAINOTHEQUES EN RESEAU

Si toutes les grainothèques partagent des caractéristiques fondamentales, ces dispositifs se prêtent aussi à être déclinés en fonction des contraintes matérielles et des personnes qui les mettent en œuvre. Rien qu'au sein du réseau de la Bibliothèque Municipale de Lyon, les dix grainothèques témoignent de différentes manières de s'approprier le concept de la grainothèque et de l'adapter aux réalités de chaque établissement documentaire. Afin d'harmoniser leurs pratiques et d'échanger à propos des enjeux de la gestion et de la valorisation de grainothèques en bibliothèques, les dispositifs de trocs de semences lyonnais sont organisés par une coordination des grainothèques. C'est ce réseau qui sera considéré dans cette étude, à travers une analyse qualitative des pratiques des grainothèques du point de vue des personnes qui en ont la responsabilité. La littérature scientifique et professionnelle traitant des grainothèques est effectivement lacunaire à ce jour.

1. « Chaque grainothèque a une vie différente » : un réseau harmonisateur pour des grainothèques multiformes

Les grainothèques sont des dispositifs complexes qui, même si elles partagent une essence commune, peuvent se décliner. Les grainothèques du réseau des BML présentent ainsi une remarquable diversité et les responsables des grainothèques s'accordent à dire que « chaque grainothèque a une vie différente ³⁸ ». Cette « vie différente » est notamment à mettre en relation avec les contextes de création des grainothèques et leurs continuations (ou leur absence de continuation) sous forme de bouturothèques et de carrés potagers. Au sein de la ville de Lyon, les grainothèques des bibliothèques municipales sont rassemblées en un réseau chapeauté par une coordination.

³⁸ Grainothèque à la bibliothèque, *Bibliothèque municipale de Lyon* [en ligne], [consulté le 10 juin 2024]. Disponible sur le web : <<https://www.bm-lyon.fr/16-bibliotheques-et-un-biblioibus/article/grainotheque-a-la-bibliotheque>>.

Parmi les 16 grainothèques et le bibliobus qui composent le réseau des BML, dix abritent un dispositif de grainothèque né entre 2017 et 2024. L'inauguration de la première grainothèque du réseau est à mettre en relation avec celle de la nouvelle bibliothèque de Gerland en mars 2017³⁹. En plus d'être la première, cette grainothèque est l'une des seules à avoir été intégrée à la conception d'un établissement documentaire et à être, par conséquent, native de la bibliothèque qui l'accueille. En mai 2017, la bibliothèque du Bachut lance à son tour sa grainothèque dans le cadre de l'évènement « Démocratie, rêver, penser, agir ensemble » porté par le réseau des BML⁴⁰. Pendant plusieurs mois, les bibliothèques proposent aux Lyonnais et aux Lyonnaises « tout un programme de découvertes, d'échanges, d'ateliers, d'expérimentation et de moments de réflexions collectives autour de notre pouvoir d'agir et des nouvelles manières de mettre et de gérer en commun des ressources, des idées, des espaces... »⁴¹. Dès sa création, la grainothèque est ainsi ancrée dans les enjeux environnementaux, mais aussi de participation, de biens communs et de partage des savoirs. Sans qu'il ne soit possible de déterminer la date précise du déploiement de ces dispositifs, le département jeunesse de la bibliothèque de la Part-Dieu propose déjà au printemps 2017 des animations autour des graines à destination des enfants et la grainothèque de la bibliothèque du 6^e arrondissement serait née la même année⁴².

Le mouvement d'ouverture de grainothèques se poursuit en 2018 avec la mise en service en automne des grainothèques de la bibliothèque du Point du Jour, de Saint-Rambert et du 3e Lacassagne⁴³. À noter que cette dernière est née d'un travail de co-construction entre les équipes de la bibliothèque et l'association des Défricheurs du Zénith, qui anime un jardin partagé jouxtant la bibliothèque⁴⁴. Entre 2019 et 2021, le mouvement d'émergence de grainothèques au sein des BML se ralentit, la période étant notamment marquée par la crise de la Covid-19 : ainsi, seule la bibliothèque de la Duchère inaugure une nouvelle grainothèque en octobre 2021⁴⁵. Le troc de graines et les actions culturelles connaissent un coup d'arrêt, mais les équipes des bibliothèques restent mobilisées autour du dispositif. Certaines préparent notamment la réorganisation des collections de la bibliothèque ce qui entraîne parfois le déplacement de la grainothèque au sein de l'établissement documentaire. La grainothèque de la bibliothèque de la Part-Dieu est déplacée du département Jeunesse au département Sciences et Techniques en septembre 2022⁴⁶.

³⁹ Ouverture ! La nouvelle BM du 7^e Gerland. *Topo* [en ligne]. Mars-avril 2017 [consulté le 10 juin 2024], n°130, p. 7. Disponible sur le web : <<https://www.bm-lyon.fr/IMG/pdf/topo130.pdf>>.

⁴⁰ Une grainothèque à la médiathèque !. *Topo* [en ligne]. Mai-août 2017 [consulté le 10 juin 2024], n°131, p. 52. Disponible sur le web : <<https://www.bm-lyon.fr/IMG/pdf/topo131.pdf>>.

⁴¹ Démocratie, rêver, penser, agir ensemble. *Bibliothèque Municipale de Lyon* [en ligne]. 2017 [consulté le 10 juin 2024]. Disponible sur le web : <<https://www.bm-lyon.fr/16-bibliotheques-et-un-bibliobus/a-propos-de-la-bibliotheque-municipale-de-lyon/actualite/article/democratie-rever-penser-agir-ensemble>>.

⁴² La bibliothèque au cœur de la nature. *Topo* [en ligne]. Janvier-février 2017 [consulté le 10 juin 2024], n°10, p. 129. Disponible sur le web : <<https://www.bm-lyon.fr/IMG/pdf/topo129-bd.pdf>>. ; Entretien avec Anne Hélène Grisard le 20 juin 2024.

⁴³ Des grainothèques à la bibliothèque. *Topo* [en ligne]. Septembre-octobre 2018 [consulté le 10 juin 2024], n°136, p. 49. Disponible sur le web : <<https://www.bm-lyon.fr/IMG/pdf/topo136.pdf>>.

⁴⁴ Une nouvelle bibliothèque à Lyon !. *Topo* [en ligne]. Octobre-décembre 2017 [consulté le 10 juin 2024], n°132, p. 8. Disponible sur le web : <https://www.bm-lyon.fr/IMG/pdf/topo_fin_17.pdf>.

⁴⁵ Rendez-vous dans les grainothèques. *Topo* [en ligne]. Septembre-octobre 2021 [consulté le 11 juin 2024], n°150, p. 51. Disponible sur le web : <https://www.bm-lyon.fr/IMG/pdf/topo_150_web.pdf>.

⁴⁶ Du côté des grainothèques. *Topo* [en ligne]. Septembre-octobre 2022 [consulté le 11 juin 2024], n°155, p. 22. Disponible sur le web : <https://www.bm-lyon.fr/IMG/pdf/topo_155_bd.pdf>.



Plus récemment, deux nouvelles grainothèques ont intégré le réseau à Lyon avec l'ouverture en avril 2023 d'une grainothèque pensée comme éphémère, mais rapidement pérennisée à la bibliothèque de la Croix-Rousse et, en octobre, de celle de la bibliothèque du 1er arrondissement⁴⁷. La grainothèque de la bibliothèque de Lacassagne est, quant à elle, temporairement mise en suspens au début de l'année 2024⁴⁸.

Si les grainothèques des BML ne disposent pas toutes de la même antériorité, elles ne s'incarnent pas non plus matériellement de la même manière. Ainsi, en sus de leur présentoir de graines, certaines grainothèques vont de pair avec une bouturothèque ou un espace dédié à la culture de végétaux. L'existence de ces extensions de grainothèques est toutefois conditionnée à la configuration des bibliothèques du réseau et à leur accès exclusif ou partagé à un espace extérieur permettant d'accueillir du public.

Les bibliothèques de la Part-Dieu, de la Croix-Rousse, du 1er et du 6e arrondissement sont actuellement toutes les quatre dépourvues d'un espace extérieur susceptible d'être aménagé à des fins d'accueil du public. Situées dans des arrondissements centraux, densément bâtis et peuplés, elles occupent des bâtiments dénués de jardins, de patios, de parvis ou de toits-terrasses à même d'être investis par le public. Hormis dans le cas de la bibliothèque de Gerland et de Lacassagne, les grainothèques des BML ne sont pas natives des établissements documentaires du réseau, ce qui implique de la part de leurs équipes de composer avec le bâti existant. À la bibliothèque de la Croix-Rousse, toutefois, si les patios voisins de la structure ne sont pas accessibles au public, les responsables de la grainothèque ont tenu dès l'origine du projet à proposer d'emblée une grainothèque-bouturothèque⁴⁹.

Les bibliothèques de Saint-Rambert et du Bachut accueillent, quant à elles, toutes les deux sur leur terrasse des bacs de culture. Elles accueillent respectivement 4 et 6 bacs dotés d'un cadre en bois et garnis de terre pouvant être enrichie de terreau et de compost⁵⁰. Cette manière de procéder permet de limiter le poids exercé au mètre carré sur les terrasses. À la bibliothèque de Saint-Rambert, les bacs de cultures sont situés à l'étage de l'établissement, au niveau du département jeunesse, sur une terrasse communiquant avec l'espace public. Les bacs de culture sont par conséquent accessibles au public en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque. À l'inverse, au Bachut, les bacs de culture sont installés sur le toit de la bibliothèque et ne sont accessibles qu'en passant par la partie de la bibliothèque réservée au personnel et notamment leur cuisine-salle de pause. Ces bacs sont donc hors de la vue et de la portée des publics en dehors des ateliers jardinage. Un projet visant à réserver ces carrés potagers à l'usage du personnel et d'en créer de nouveau au rez-de-chaussée, en bordure de la bibliothèque est envisagé afin de les rendre davantage visibles et accessibles au public⁵¹. Cette ambition nécessite toutefois certains aménagements, et notamment d'installer des portiques de sécurité aux portes qui seront empruntées par le public pour accéder à ce nouvel espace. La bibliothèque de la Duchère fait face à des enjeux similaires : à l'heure actuelle, elle propose une

⁴⁷ Du côté des grainothèques. *Topo* [en ligne]. Septembre-octobre 2023 [consulté le 11 juin 2024], n°158, p. 51. Disponible sur le web : <https://www.bm-lyon.fr/IMG/pdf/topo_158_bd.pdf>.

⁴⁸ Entretien avec Léonore Roskams le 19 avril 2024.

⁴⁹ Entretien avec France Jourdy et Stéphanie Granger le 12 avril 2024.

⁵⁰ Entretien avec Géraldine Tardy le 4 avril 2024. ; Entretien avec Myriam Sarahoui le 25 avril 2024.

⁵¹ Entretien avec Myriam Sarahoui le 25 avril 2024.

grainothèque-bouturothèque et ses responsables souhaiteraient investir le patio voisin de l'établissement documentaire afin d'y installer des carrés potagers⁵². La mise à exécution de ce projet impliquerait cependant certains aménagements et notamment l'accord de la copropriété.

Certaines bibliothèques municipales de Lyon disposent, quant à elles, d'un espace clos à même d'accueillir du public. À la bibliothèque du Point du Jour, les habitant·e·s peuvent ainsi bénéficier d'un extérieur ombragé aménagé pour la détente, la lecture et le jardinage. La bibliothèque de Gerland dispose d'un espace similaire, même si une sortie de secours accessible du jardin et démunie de portiques de sécurité implique actuellement de ne pas l'ouvrir en tout temps, mais seulement pendant les ateliers jardinage⁵³. Cette problématique est en train d'être abordée par les équipes de la bibliothèque qui souhaiteraient la résoudre.

Ainsi, les bibliothèques municipales de Lyon dotées de grainothèques sont inégales en matière de possibilités d'extension de ces dernières : si certaines peuvent aménager des espaces permettant de semer, cultiver, récolter des fruits et des graines, d'autres sont limitées à cet égard. Ces continuations de la grainothèque sont des moyens de proposer au public des ateliers et des animations pratiques, elles constituent aussi un moyen d'alimenter la grainothèque en semences récoltées au sein même de la bibliothèque. Pour les équipes qui en ont la charge quotidiennement, elles représentent aussi une certaine charge de travail inédite en bibliothèque : bouturothèque comme carrés potagers demandent effectivement une certaine maintenance, parfois quotidienne, comme en été⁵⁴. La vie quotidienne des grainothèques et des équipes des bibliothèques est ainsi directement impactée par la présence de bouturothèques, de bacs de culture et de carrés potagers.

À Lyon, les différentes grainothèques des bibliothèques municipales se sont organisées en réseau et se réunissent autour de la coordination des grainothèques. À raison de deux réunions annuelles et d'échanges réguliers par courriel, cette coordination participe à la connaissance mutuelle des personnes en charge de grainothèque au sein du réseau et entretient un terreau fertile au partage de pratiques. Deux co-coordinatrices, en la personne de Sabrina Abramovitch, responsable de la bibliothèque du Point du Jour et Léonore Roskams, bibliotechnicienne en section Découvrir à la bibliothèque de Gerland, se partagent à ce jour la gestion et l'animation de ce réseau qui rassemble des représentantes de toutes les grainothèques de la BML.

Ce réseau remplit la fonction de lieu de rencontre pour les grainothécaires qui peuvent y échanger autour de leurs expériences, mais aussi de leurs difficultés. Les réunions de la coordination permettent aussi de faire émerger des besoins afin de faire porter la voix des grainothèques auprès de la direction des BML. La coordination se charge aussi de faire circuler des informations importantes auprès des bibliothèques d'arrondissement, et notamment, les contacts de personnes susceptibles d'intervenir gracieusement ou de manière rémunérée auprès du public⁵⁵. Enfin, l'organisation en coordination permet de mettre en lien depuis peu les grainothécaires avec des organismes à même de leur prodiguer les formations qu'elles jugent nécessaires.

⁵² Entretien avec Cécile Pontefract et Agnès Duvernois le 23 mai 2024.

⁵³ Entretien avec Léonore Roskams le 19 avril 2024.

⁵⁴ Entretien avec Géraldine Tardy le 4 avril 2024.

⁵⁵ Entretien avec Léonore Roskams le 19 avril 2024. ; Entretien avec Sabrina Abramovitch le 16 mai 2024.

La coordination centralise les questions relatives au budget des grainothèques. Au sein des BML, en 2024, les grainothèques bénéficient de 800 euros de budget pour l'acquisition de graines et de petit matériel de jardinage et de 1 500 euros de budget d'animation, afin de rémunérer des intervenant·e·s extérieur·e·s à la bibliothèque et à la ville de Lyon et d'acquérir du matériel d'animation⁵⁶. Ce matériel d'animation est ensuite mutualisé afin de circuler de bibliothèque en bibliothèque en fonction des besoins émis par les grainothécaires. La coordination offre ainsi un soutien logistique aux différentes grainothèques. Elle ne propose pas un encadrement hiérarchique des grainothèques, mais bien d'harmoniser les pratiques, en matière de communication et d'action culturelle par exemple. À ce titre, elle permet aux grainothécaires de prendre connaissance des ateliers et animations abritées par chacune des bibliothèques lors des deux temps forts annuels, au printemps et en automne, que la majorité des établissements documentaires du réseau organisent.

Le déploiement de grainothèques au sein des BML est ainsi une tendance récente qui prend de l'ampleur au gré des années : en 2024, la majorité des bibliothèques du réseau est ainsi équipée de dispositifs de troc de graines. Il n'a fallu que quelques années après l'introduction du concept de grainothèque en France pour que les bibliothèques municipales de Lyon ne s'en saisissent. Elles disposent à présent pour certaines, de plusieurs années d'expérience en ce qui concerne la gestion et l'animation de grainothèques et ont pu accumuler un certain nombre de connaissances, de compétences et de leçons en la matière. Le contexte et les valeurs qui sous-tendent la création de certaines d'entre elles leur confèrent un ancrage supplémentaire, à la fois au sein de leur bibliothèque que de leur quartier d'accueil. Que ce soit du fait de l'ancienneté des dispositifs de grainothèques ou de la manière dont ils se manifestent et se déplacent au sein des établissements documentaires, ils se déclinent et s'adaptent en fonction des contraintes de la structure qui les accueillent. La coordination des grainothèques de Lyon est un organisme harmonisateur qui donne une cohérence à un réseau de dispositifs de troc de semences aux réalités diverses.

2. Des publications scientifiques et professionnelles lacunaires

Ce mémoire s'inscrit à la croisée de plusieurs questionnements propres aux champs des sciences de l'information et des bibliothèques. À l'heure actuelle, les grainothèques en bibliothèque, leurs collections et leurs services n'ont été abordés que de manière fragmentaire, et les écrits à leur sujet sont souvent étroitement liés à un environnement nord-américain. L'étude des grainothèques peut toutefois s'enrichir des écrits portant sur les évolutions contemporaines du rôle des bibliothèques et des bibliothécaires.

Les dispositifs de grainothèques n'ont fait l'objet que très récemment d'un nombre restreint de recherches scientifiques, souvent menées au Canada et aux États-Unis. C'est le cas du mémoire de recherche de Katherine Berger, soutenu en

⁵⁶ Entretien avec Sabrina Abramovitch le 16 mai 2024.

2015 à la York University de Toronto en vue de l'obtention de son diplôme en études environnementales⁵⁷. Intitulé « A Most Seedy Endivor : the Making of the Toronto Seed Library », il porte sur la création d'un réseau de grainothèques, indépendant de celui des bibliothèques publiques de la ville, à Toronto, et aborde de nombreux écueils et enjeux rencontrés pendant le développement et l'expansion du projet. Le mémoire de licence en anthropologie d'Emily Roberson porte, quant à lui, sur le potentiel des grainothèques en tant qu'outils dans la lutte contre l'insécurité alimentaire. « Seed Libraries and Food Insecurity : an Emerging Solution to an Enduring Problem⁵⁸ » est ainsi le fruit d'une recherche dissociée du monde des bibliothèques, mais intimement liée aux racines politiques et sociales des grainothèques.

Ponctuellement, des articles portant sur la mise en place et le maintien de grainothèques au sein d'établissements documentaires sont publiés au sein de revues professionnelles consacrées au monde des bibliothèques. Il en va ainsi de l'article « From Seed to Harvest : Growing the Macdonald Campus Seed Library⁵⁹ » de Dana Ingalls, publié en 2021 dans la New Review of Academic Librarianship, où l'autrice revient sur l'expérience de la création d'une grainothèque au sein d'une bibliothèque universitaire montréalaise et sur les problématiques spécifiques à cet environnement rencontrées durant ce processus. Dans son article intitulé « Seed Libraries: Sowing the Seeds for Community and Public Library Resilience⁶⁰ », Wilhelm Peekhaus aborde lui aussi les questions logistiques entourant la création de toute grainothèque, mais développe aussi en dernière partie, une comparaison entre leur fonctionnement et l'essence des bibliothèques et des grainothèques. De cette comparaison est née mon ambition d'analyser la compatibilité de ces deux dispositifs.

En France, les grainothèques sont souvent évoquées, au détour d'un article ou d'un ouvrage consacré aux services et aux collections innovantes par exemple, mais ne semblent pas avoir été considérées, à l'heure actuelle, comme des objets de recherche à part entière. Elles n'en constituent pas moins des sujets d'attention et d'interrogations pour les professionnels des bibliothèques et il est à noter que les valeurs d'ouverture et d'échange qui animent les communautés soudées autour du troc de graines se retrouvent aussi en matière de documentation à leur propos. Il est ainsi aisément de trouver en ligne de nombreuses ressources pour créer une grainothèque. Sur le blog de l'ABF Bibliothèques Vertes, un billet est consacré à la « Grainothèque en bibliothèque : retour d'expérience de la Médiathèque Yourcenar⁶¹ ». Malgré le caractère succinct de cet article, la réflexion qui y est développée est précieuse : le caractère hybride des grainothèques en bibliothèques, entre collections et services, y est effectivement abordé de manière inédite. Enfin, sur le blog labenbib, de

⁵⁷ BERGER, Katherine. 2015 [consulté le 25 février 2024]. *A Moist Seedy Endivor: The Making of the Toronto Seed Library* [en ligne]. Mémoire de master. Etudes environnementales. Toronto : Université de York. Disponible sur le web : < <http://hdl.handle.net/10315/30291> >.

⁵⁸ ROBERSON, Emily. 2016 [consulté le 25 février 2024]. *Seed Libraries and Food Insecurity: An Emerging Solution to an Enduring Problem* [en ligne]. Mémoire mené dans le cadre du programme d'honneur de l'université. Anthropologie. Vermillion : Université du Dakota du Sud. Disponible sur le web : < <https://www.esterlibrary.org/wp-content/uploads/2017/02/Seed-Library-Thesis-Final-Draft.pdf> >.

⁵⁹ INGALLS, Dana. From Seed to Harvest: Growing the Macdonald Campus Seed Library [en ligne]. *New Review of Academic Librarianship*. Janvier 2021 [consulté le 25 février 2024], n°1, p. 97-112. Disponible sur le web : < <https://doi.org/10.1080/13614533.2019.1699838> >.

⁶⁰ PEEKHAUS, Wilhelm. Seed Libraries: Sowing the Seeds for Community and Public Library Resilience. *The Library Quarterly* [en ligne]. 1 juillet 2018. Vol. 88, p. 271-285. Disponible sur le web : < <https://www.journals.uchicago.edu/doi/10.1086/697706> >.

⁶¹ Grainothèque en bibliothèque, retour d'expérience de la Médiathèque Yourcenar. op. cit.



l'Association des Bibliothécaires de France, un autre article revient en image sur l'expérience d'« Une grainothèque participative et numérique en bibliothèque⁶² ». Il aborde le processus de création d'une grainothèque en bibliothèque grâce à la participation des publics de la structure.

Les ressources consacrées aux grainothèques s'avèrent ainsi relativement lacunaires quand il s'agit d'étudier ces dispositifs, leur évolution dans le temps et les enjeux que leur présence en bibliothèque soulève. Les professionnel·le·s qui souhaitent mettre en place un service de troc de semences au sein de leur structure trouveront ainsi une abondante documentation relative à la création d'un présentoir de graines, aux sachets de graines et aux valeurs qui sous-tendent de telles initiatives. Toutefois, ces ressources ne traitent pas de l'évolution des grainothèques au fil des années et des difficultés à animer et à gérer sur le moyen et le long terme des collections de graines vivantes et participatives.

Pour pallier ces manques, la recherche appliquée aux dispositifs de grainothèques en bibliothèque peut bénéficier des éclairages apportés par les publications consacrées au devenir des bibliothèques, à la reconfiguration de leurs ambitions et des missions des professionnel·le·s qui y évoluent. Ce questionnement des bibliothécaires, sur leur métier et l'institution qu'iels font vivre, est discernable en creux au sein de publications très diverses.

Les publications consacrées aux pratiques et aux usages existants et souhaitables en bibliothèque concentrent une partie de cette réflexion. Parmi les publications abordant le rôle des bibliothèques, le numéro du Bulletin des Bibliothèques de France en 2019 consacré au fait d'« Habiter la bibliothèque⁶³ » aborde la question du partage des espaces et de modèles de bibliothèques émergents, notamment celui de « la bibliothèque, lieu d'expérience⁶⁴ ». Ces réflexions autour des différentes manières d'occuper la bibliothèque amènent aussi à considérer les études portant sur la diversité des pratiques en bibliothèque, et notamment celle du « Do-It—Yourself » (Fais-le toi-même), ainsi que l'explore le mémoire de master 2 Politique des bibliothèques et de la documentation soutenu à l'ENSSIB en 2022 par Philomène Duriaux, le mémoire de conservatrice des bibliothèques de Coline Silvestre intitulé « Pratiques amateurs et bibliothèques : une évidence ?⁶⁵ » et l'ouvrage *Faire vivre l'action culturelle et artistique en bibliothèque : du tout-petit au jeune adulte*, dirigé par Colin Sidre et publié aux Presses de l'ENSSIB⁶⁶.

Ces études amènent à questionner les limites du rôle que les bibliothèques peuvent endosser et la définition de ce qui est au cœur du métier de bibliothécaire

⁶² Association des Bibliothécaires de France. [Médiation] Une grainothèque participative et numérique en bibliothèque. *Labenbib* [en ligne]. 29 juin 2022 [Consulté le 20 novembre 2023]. Disponible sur le web : <<https://lab-en-bib.abf.asso.fr/2022/06/29/mediation-une-grainotheque-participative-et-numerique-en-bibliotheque/>>.

⁶³ FAILLA, Luigi. Habiter la bibliothèque. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. 2019. [Consulté le 11 février 2024]. Disponible sur le web : <<https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2019-17-0008-001>>.

⁶⁴ BEUDON, Nicolas. La bibliothèque lieu d'expérience : petite philosophie de la mise en espace. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne], 2019 [consulté le 2 novembre 2023], n°17, p. 58-67. Disponible sur le web : <<https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2019-17-0058-006>>.

⁶⁵ SILVESTRE, Coline. 2019 [consulté le 23 octobre 2023]. *Pratiques amateurs et bibliothèques : une évidence ?* [en ligne]. Mémoire d'étude. Diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : ENSSIB. Disponible sur le web : <<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68914-pratiques-amateurs-et-bibliotheques-une-evidence.pdf>>.

⁶⁶ SIDRE, Colin (dir.). *Faire vivre l'action culturelle et artistique en bibliothèque : du tout-petit au jeune adulte* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2020 [consulté le 29 février 2024]. Disponible sur le web : <<https://books.openedition.org/pressesenssib/11338>>.



ou plus en marge. En 2018, le thème du 64e congrès de l'ABF était « A quoi servent les bibliothèques ? » afin d'explorer entre professionnel·le·s « les services récents ou innovants qu'elle rend, loin de son image habituelle, et ses effets pas toujours attendus par les décideur·euse·s, technicien·ne·s, habitant·e·s, usager·e·s...⁶⁷ ». La profession s'interroge effectivement sur la multiplication des missions associées à la bibliothèque et prend directement part au débat visant à définir (et limiter) son rôle et ses ambitions. Ces questionnements sont abordés par Justine Le Montagner, dans son mémoire d'étude de conservatrice de bibliothèque intitulé « Quelle place pour le prêt d'objets en bibliothèque⁶⁸ » où elle questionne le bien-fondé d'un tel service. Elles sont traitées de manière plus globale par Clémence Desrues, dont le mémoire d'étude de conservatrice soutenu en 2018, porte sur « Les réticences face aux évolutions du métier de bibliothécaire : enquête auprès des professionnels de lecture publique⁶⁹ ».

Les grainothèques en bibliothèque figurent ainsi au cœur de préoccupations communes à la majorité des professionnel·le·s des bibliothèques, du fait de l'inscription de ces dispositifs à la rencontre des questions de transition écologique en bibliothèque et de redéfinition des missions de ces dernières et de leur personnel. Elles s'inscrivent aussi au cœur des interrogations en lien avec le statut des publics en bibliothèque, et notamment en lien avec leur participation.

3. Analyse qualitative du réseau de grainothèques de la BML

Afin de pallier les limites de la littérature professionnelle et obtenir une vue de l'intérieur des bibliothèques municipales de Lyon, ce mémoire repose sur une série d'entretiens et sur l'analyse d'un corpus documentaire restreint.

Cette méthode résulte d'une part de la nécessité de pallier les limites de la littérature professionnelle et d'autre part d'aller questionner les personnes directement au contact des grainothèques et en charge de leur gestion et de leur animation quotidienne. Du fait du caractère réduit du réseau des grainothèques de Lyon, les responsables de chacun de ces dispositifs ont été contactées en vue d'un entretien. Ces entretiens ont été menés grâce à l'établissement au préalable d'un guide d'entretien semi-directif afin de favoriser l'émergence de la parole, des représentations des grainothécaires vis-à-vis de leur fonction ainsi que leur appréhension du dispositif de grainothèque et des enjeux qui l'entourent. Ils ont été conduits en face à face, dans les locaux des bibliothèques municipales de Lyon et au

⁶⁷ 64e congrès 7 - 9 juin 2018 La Rochelle. *Association des Bibliothécaires de France* [en ligne]. 2018 [Consulté le 29 février 2024]. Disponible sur le web : < <https://www.abf.asso.fr/2/179/747/ABF/64e-congres-7-9-juin-2018-la-rochelle> >.

⁶⁸ LE MONTAGNER, Justine, 2018. *Quelle place pour le prêt d'objets en bibliothèque?* [en ligne]. Mémoire d'étude. Diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : ENSSIB. Disponible sur le web: < <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68274-quelle-place-pour-le-pret-d-objets-en-bibliotheque.pdf> >.

⁶⁹ DESRUES, Clémence, 2018 [consulté le 23 octobre 2023]. *Les réticences face aux évolutions du métier de bibliothécaire: enquête auprès des professionnels de lecture publique* [en ligne]. Mémoire d'étude. Diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : ENSSIB. Disponible sur le web : < <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68908-les-reticences-face-aux-evolutions-du-metier-de-bibliothecaire-enquete-aupres-des-professionnels-de-lecture-publique.pdf> >.



plus près des grainothèques, la proximité du dispositif favorisant l'interrogation des questions relatives aux pratiques des publics, vis-à-vis de la grainothèque et dans l'espace. Toutes les personnes référentes de grainothèques hormis une, se sont portées volontaire en vue d'un entretien. À plusieurs occasions, ce sont toutes les personnes en lien d'un point de vue opérationnel et/ou stratégique qui ont été interrogées. Aussi, les deux coresponsables de la coordination grainothèque ont pu être entretenues au sujet de leurs missions spécifiques en tant que telles.

Les entretiens réalisés ont duré entre quarante-cinq minutes et une heure et trente minutes, les rencontres les plus longues étant celles menées avec deux grainothécaires et avec les responsables de la coordination grainothèque. Ils ont été conduits entre le mois de mars et le mois de mai 2024. Avec l'accord des professionnelles rencontrées, ils ont tous fait l'objet d'un enregistrement vocal et d'une retranscription. Cette retranscription a rendu possible l'analyse de contenu thématique des entretiens grâce à l'établissement d'un codage thématique et l'étiquetage des thèmes abordés.

Ces entretiens constituent le fondement de ce mémoire, ils ont été enrichis de plages d'observations à l'occasion d'une rencontre de la coordination des grainothèques qui s'est tenue dans la matinée du vendredi 5 février à la bibliothèque municipale du 6^e arrondissement. Ce moment, dédié au partage de pratiques entre grainothécaires et à la prise de décision commune, a constitué une porte d'entrée idéale pour être introduite auprès des professionnelles en charge de la gestion et de la valorisation des grainothèques en vue d'une prise de contact ultérieure pour un entretien. L'observation s'est poursuivie à l'occasion d'un atelier autour du cycle de la graine à la bibliothèque du 1^{er} arrondissement et de l'intervention « Tout sur les tomates : la suite » de Didier Carnielli, un bénévole passionné de ce végétal, à la bibliothèque de La Duchère. La participation à ces deux temps forts des grainothèques de Lyon, l'un conçu en interne, l'autre reposant sur l'intervention d'une personne extérieure à la bibliothèque a permis d'observer deux manières d'opérer une médiation entre la nature, la grainothèque et les publics des bibliothèques.

Enfin, pour compléter les entretiens et les observations d'ateliers et d'animations organisés par les responsables d'une grainothèque, les supports de communication émis par les bibliothèques municipales de Lyon, individuellement ou en tant que réseau, ont été étudiés. Ainsi, le magazine TOPO a été particulièrement mobilisé, en tant que vecteur et archive des animations et des actualités de chacune des grainothèques. Le site internet de la BML constitue une autre source précieuse à ce propos, notamment du fait de sa mise à disposition des internautes du *Guide de la bibliothèque verte* et du *Projet d'établissement 2021-2026* du réseau⁷⁰. Les affiches et flyers créés par chacune des grainothèques ont aussi été considérés.

Cette méthodologie d'enquête vise à distinguer le point de vue des grainothécaires par rapport aux dispositifs qu'elles animent et à dégager les écueils qu'elles peuvent identifier et les points de tensions qui jalonnent la conduite de leurs missions. L'ambition de ce mémoire est notamment de mettre en avant les efforts mis en œuvre par les responsables des grainothèques et la manière dont elles

⁷⁰ LAURENT, Coralie et KRAJESWKI, Pascal. *Guide pratique BML verte* [en ligne], 2022 [consulté le 30 juin 2024], 18 p. Disponible sur le web : <https://www.bm-lyon.fr/IMG/pdf/guide_bib_verte-2.pdf>; *Projet d'établissement 2021-2026* [en ligne], 2021 [consulté le 30 juin 2024], 76 p. Disponible sur le web : <https://www.bm-lyon.fr/Rap_dac/2021/pdf/npde_2021-2026.pdf>.

Chapitre I : Grainothèque en bibliothèque : morphologie d'un dispositif

façonnent les dispositifs de grainothèques au sein de l'écosystème des bibliothèques. Cette méthode a pour limite de ne pas prendre en compte l'avis et les ressentis du public et donc d'occulter la réception du dispositif par les personnes qui interagissent avec lui. Cette lacune est cependant justifiable par la difficulté d'identifier le public des grainothèques, dans la mesure où ces dispositifs sont en libre-service, et de réunir un corpus suffisamment conséquent pour être étudié.

CHAPITRE II : QUESTIONNER L'EVIDENCE DES GRAINOTHEQUES EN BIBLIOTHEQUE

A. GRAINOTHECAIRE : UN METIER A PART ENTIERE ?

Avoir la responsabilité d'une grainothèque implique pour les bibliothécaires de mener à bien des tâches inédites. Qu'il s'agisse de reconditionner des semences en vue de leur mise à disposition ou d'animer des ateliers de jardinage, l'existence même de grainothèques en bibliothèques élargit le spectre des missions assumées par les bibliothécaires. En 2004, Anne-Marie Bertrand émet l'hypothèse d'une déclinaison de la profession de bibliothécaire en métiers différents « sous-tendus par un socle commun qui les réunit souterrainement et qui serait un ensemble de valeurs et d'objectifs, formant une culture professionnelle, une identité professionnelle, une idéologie⁷¹ ». Ce phénomène ne cesse de s'intensifier avec l'introduction de nouveaux services et pratiques en bibliothèque, dont le troc de graines n'est qu'une manifestation parmi d'autres. En conséquence, peut-on considérer que grainothécaire est un métier à part entière en bibliothèque ? Pour répondre à cette question, qui touche à l'identité professionnelle des bibliothécaires, il s'agira d'identifier qui sont les grainothécaires, les raisons qui les ont amenées à assumer la responsabilité de dispositifs de troc de semences ainsi que leur ressenti vis-à-vis de cette charge.

1. Une mission périphérique assumée collectivement

Dans la majorité des bibliothèques municipales lyonnaises qui entretiennent des grainothèques, il n'existe pas de grainothécaire qui en aurait la charge exclusive, mais davantage un groupe de professionnelles qui s'en partagent la responsabilité. En outre, aucun·e agent·e ne consacre l'essentiel de son temps de travail au développement d'une grainothèque : les personnes responsables de la gestion et de l'animation de dispositifs de troc de semences sont aussi, et avant tout, affectées à la gestion de collections et à des activités de médiation. Dans la mesure où la responsabilité d'une grainothèque est une tâche menée par les bibliothécaires en parallèle de leurs missions principales, il ne semble pas y avoir un « profil type » de grainothécaire, mais bien, à la BML, un panel diversifié de professionnelles des bibliothèques qui en ont la charge, seules ou en groupe.

Bibliotechnicienne, médiatrice culturelle, animatrice numérique ou encore responsable de bibliothèques, les personnes référentes des 10 grainothèques du réseau de la BML et de la coordination des grainothèques occupent des postes variés au sein de leurs établissements documentaires respectifs. Ce constat peut s'expliquer par la nature même des grainothèques. À mi-chemin entre le service et la collection, les grainothèques sont aussi susceptibles de servir de support pour des animations et des ateliers, leur développement peut en conséquence s'inscrire dans les missions de divers professionnel·le·s des bibliothèques.

⁷¹ CALENGE, Bertrand (dir.). *Bibliothécaire, quel métier ?*. Paris : Editions du Cercle de la librairie, 2004. Approche archéologique et généalogique du métier, p. 21-37.



Pour la majorité des responsables des grainothèques des BML, la gestion et l'animation d'un dispositif de troc de semences se sont greffées à leurs activités principales après leur prise de poste. En effet, pour une grande partie d'entre elles, leur prise de poste est antérieure à la création de la grainothèque de leur bibliothèque : les bibliothécaires rencontrées exercent en moyenne depuis 9 ans au sein de l'établissement documentaire qui les emploie (avec une ancienneté médiane de 6 ans). La gestion et la valorisation d'une grainothèque sont ainsi des activités qui, en cours de carrière, s'ajoutent à des responsabilités existantes. Par conséquent, le développement d'un dispositif de troc de semences ne figure pas sur leur fiche de poste.

Seule la référente de grainothèque dont le recrutement est intervenu en dernier dispose d'une fiche de poste qui mentionne la question du développement d'un dispositif de troc de semences. Cette mission apparaît de manière succincte, dans la catégorie « activités spécifiques et/ou secondaires » et est formulée de la manière suivante : « Gestion et valorisation de la grainothèque du département, participation au groupe réseau “Grainothèque” ». Cette fiche de poste manifeste le caractère périphérique de la grainothèque parmi l'ensemble des tâches confiées à la bibliothécaire. Il est aussi notable qu'elle fasse figurer sur le même plan l'ensemble des activités exigées pour la gestion et la valorisation de la grainothèque et la dimension partenariale propre au réseau des BML.

En bibliothèque, la gestion d'une grainothèque apparaît comme une affaire collective : en binôme ou en groupe, les agent·e·s sont souvent plusieurs à s'en partager la responsabilité. Bien souvent, il n'existe ainsi pas « une grainothécaire », mais plusieurs référentes de la grainothèque qui s'en répartissent la charge. Même dans les bibliothèques où une seule personne apparaît en tant que responsable de la grainothèque, la collaboration ponctuelle avec d'autres agents est systématique. Une grainothèque est ainsi un projet de service, voire d'établissement, qui implique à différents degrés plusieurs membres du personnel.

La répartition des tâches liées aux grainothèques n'est en aucun cas identique d'un établissement à un autre : il n'existe pas de prescription à ce sujet et les contraintes en matière de ressources humaines et de logistique des bibliothèques diffèrent très largement. En outre, une grainothèque ou une grainothèque doublée d'une bouturothèque et de carrés potagers n'exigent pas le même investissement en temps et pour être valorisées. Les activités de gestion et de valorisation de la grainothèque peuvent être divisées en fonction de leur nature. C'est le choix opéré par certaines équipes rassemblées autour du développement de dispositifs de trocs de semences : dans ce cas, une ou plusieurs agentes peuvent être en charge de la gestion de quotidienne et logistique de la grainothèque, tandis qu'une autre est amenée à assister aux réunions du réseau des grainothèques et à gérer la programmation culturelle et les partenariats. Au sein de ces bibliothèques, les tâches opérationnelles et de manutention en lien avec la grainothèque sont distinguées des tâches administratives, bien que cette répartition des tâches ne semble pas répondre à une organisation très rigide.

Dans certaines bibliothèques, des binômes et des trinômes se répartissent les activités à mener de manière indifférenciée et sans formaliser cette répartition des tâches, tandis que dans une autre, un roulement est organisé entre des agents volontaires. Dans ce dernier cas, une référente grainothèque est identifiée de manière permanente et participe aux coordinations grainothèques, mais la responsabilité de

l'approvisionnement quotidien de la grainothèque et de sa valorisation tourne chaque mois. Deux grainothèques du réseau des BML apparaissent comme portées par une seule bibliothécaire, mais, même dans ce cas, d'autres membres de l'équipe de la bibliothèque contribuent à leur fonctionnement en participant au pliage et au remplissage de sachets de graines et en réassortissant la grainothèque par exemple ou en s'investissant dans l'acquisition des ressources documentaires à même de valoriser le dispositif et d'accompagner ses publics.

Le fait de se diviser la responsabilité de la grainothèque apparaît en bibliothèque comme une pratique vertueuse. La gestion quotidienne d'une grainothèque implique effectivement des tâches chronophages qui peuvent s'avérer pesantes pour un seul agent ou un binôme. La majorité des grainothécaires interrogées s'accordent ainsi à relever le caractère laborieux de l'impression, du découpage, du pliage et de l'annotation des sachets de graines. Une grainothécaire évoque que « ce qui est le plus rébarbatif, c'est les enveloppes de graines, le pliage, j'en ai tellement fait... c'est hyper casse-pied à remplir ». L'aspect chronophage du remplissage des sachets peut même mettre à mal l'approvisionnement régulier de la grainothèque et être un frein à sa gestion quotidienne, un écueil pointé par une autre bibliothécaire :

« Là on a plein de graines qu'il faut qu'on mette en libre accès, il faut qu'on les mette dans de petites enveloppes, qu'on prenne le temps de ça. Et là, j'avoue qu'en ce moment, c'est un peu rude ».

Cette dernière tient toutefois à noter l'aide apportée par le reste de l'équipe de la bibliothèque : « on forme nos collègues pour plier les enveloppes et on a une contractuelle qui a fait un gros travail ». La mise à disposition de semences en vue de leur troc implique nombre de tâches manuelles, répétitives et qu'il n'est guère possible d'optimiser afin de les rendre moins chronophages : face à ces contraintes, le fait de fédérer plusieurs agent·e·s autour de la grainothèque est un atout. Le fait d'assumer collectivement la responsabilité des grainothèques est ainsi à la fois constaté en bibliothèque et désiré par les bibliothécaires, afin d'étaler la charge de travail générée par le développement d'un tel dispositif entre plusieurs personnes.

Interrogées à propos du temps qu'elles consacrent de manière hebdomadaire à la grainothèque, les bibliothécaires interrogées ont eu bien de la peine à répondre. Pour cause, la gestion et la valorisation d'une grainothèque impliquent une activité à la fois émaillée tout au long d'une semaine et, par essence, saisonnière. Les référentes des grainothèques peinent à estimer le temps qu'elles leur consacrent, dans la mesure où plusieurs des activités essentielles à la vie d'une grainothèque ne demandant que quelques minutes et sont réparties au fil des journées. Arroser les boutures, réassortir les sachets de graines mis à disposition, renouveler les ressources documentaires servant à valoriser la grainothèque sont ainsi autant de tâches primordiales qu'il est difficile de quantifier.

Aussi, l'activité des grainothèques suit le cycle des végétaux. Le printemps est une période intense au jardin, propice aux semis, tandis que la fin de l'été se prête à la récolte des graines et le début de l'automne à d'autres semis⁷². En hiver, les végétaux comme les grainothèques entrent en dormance, leur activité se ralentit et certaines bibliothèques choisissent de retirer les grainothèques pendant quelques mois (de novembre-décembre à février-mars la plupart du temps). Pour les bibliothèques qui disposent de carrés potagers, de bacs de culture et d'une

⁷² PEEKHAUS, Wilhelm. *op.cit.*, p. 276.

bouturothèque, la charge de travail varie d'autant plus durant l'année. Au printemps, les grainothécaires se chargent de faire des semis et de les entretenir, tandis qu'en été, il est nécessaire d'arroser très régulièrement, voire quotidiennement, les espaces cultivés. Une bibliothécaire rencontrée en entretien évalue ainsi à environ une heure par semaine le temps qu'elle consacre à la grainothèque, mais estime que « c'était beaucoup plus l'été quand il fallait arroser les bacs qu'on a à l'extérieur ». En moyenne, les référentes des grainothèques jugent passer entre 30 minutes et 2 heures par semaine à s'occuper de la grainothèque, tandis que l'une d'entre elles estime y consacrer jusqu'à 25% de son temps de travail.

Au sein du réseau des BML, aucune agente ne consacre l'essentiel de son temps de travail à la gestion et à la valorisation d'une grainothèque : ces missions sont disséminées tout au long des semaines de bibliothécaires qui se constituent en binôme ou en groupe pour assurer le développement des dispositifs de troc de semences. Si certaines agentes se spécialisent dans les tâches davantage logistiques ou davantage administratives nécessaires à la vie d'une grainothèque, elles occupent des fonctions diversifiées dans leur établissement documentaire. Il n'existe ainsi pas de profil type de la grainothécaire, mais davantage des collectifs qui se créent autour des dispositifs de troc de graines et s'en répartissent la charge.

2. Entre appétence personnelle et compétences professionnelles

Dans la mesure où la responsabilité d'une grainothèque n'est pas systématiquement confiée à des agent·e·s qui occupent un poste en particulier en bibliothèque, qu'est-ce qui amène des bibliothécaires à gérer et à valoriser un dispositif de troc de graines ? Entre intérêt pour le jardinage et opportunité professionnelle, les entretiens menés avec 13 agentes impliquées dans les grainothèques des BML permettent d'esquisser un panel varié de motivations qui amènent des bibliothécaires à s'intéresser au troc de semences.

« On est multifonction, multitâche, et le temps n'est pas extensible. Mais c'est ça aussi qui fait l'intérêt de notre métier, ce côté divers. [...] Moi, je suis rentrée par les boutures, je suis plus à l'aise avec les boutures qu'avec les graines. [...] C'est peut-être une caractéristique de la ville, que les grainothèques soient apparues parce qu'il y avait des bibliothécaires qui étaient prêts à prendre du temps quand même, sans avoir la mission dans leur fiche de poste, de lancer une initiative comme celle-ci. [...] Mais voilà, ça demande du coup de nouvelles compétences dans un temps qui n'est pas extensible, éventuellement au détriment d'une autre tâche. »

Par cet énoncé, une des bibliothécaires rencontrées pointe nombre des enjeux soulevés par l'existence de grainothèques en bibliothèque : les bibliothécaires adhèrent par elles-mêmes au projet de grainothèque, un projet qui implique d'elles qu'elles y consacrent une part de leur temps de travail jusqu'alors alloué à d'autres tâches et qui exige qu'elles acquièrent de nouvelles compétences dans un temps restreint. Ainsi, les agentes choisissent de s'investir pour un projet qui exigera de leur part d'arbitrer le temps qu'elles consacrent à leurs missions principales et celui qu'elles consacrent à la grainothèque, mais aussi de développer de nouvelles

compétences, parfois en marge de leur cœur de métier, et qui seront mises en œuvre dans un cadre professionnel.

Le *Référentiel national des compétences des bibliothèques territoriales 2022* retient comme définition de compétence celle du dictionnaire interministériel des compétences des métiers de l'État selon laquelle « La compétence résulte d'une combinaison de savoirs, savoir-faire et savoir-être mobilisés pour agir de manière adaptée, face à une situation professionnelle donnée. Elle est évaluable⁷³ ». Guy Le Boterf, quant à lui, considère qu'un·e professionnel·e compétent·e doit être capable de mobiliser « une combinatoire de ressources personnelles (connaissances, savoir-faire divers...) et externes à lui-même (banque de données, personnes-ressources, outils numériques) » et de tirer des « leçons de la pratique professionnelle mise en œuvre⁷⁴ ». La compétence apparaît ici comme une notion complexe, qui dépasse le champ strictement professionnel pour inclure des acquis issus des vécus personnels.

L'adhésion aux projets de grainothèque semble tout particulièrement s'inscrire à la croisée de compétences professionnelles des bibliothécaires, de leurs savoir-faire personnels et d'une appétence qui leur est propre. En cela, les grainothécaires sont semblables aux bibliothécaires amené·e·s à gérer des dispositifs participatifs et aux agent·e·s en charge de développer les pratiques amateurs en bibliothèque. Dans l'ouvrage *Construire des pratiques participatives en bibliothèque*, l'exemple du projet « Montez le son » de collection musicale participative à la bibliothèque de la Croix-Rousse, à Lyon, permet par exemple d'identifier qu'à l'origine du projet :

« Il a donc été nécessaire de mobiliser des compétences qui existaient déjà dans l'équipe. Le professionnel doit aussi avoir ses propres leviers de motivation : le plaisir de partager, le plaisir de découvrir, l'envie de construire un nouveau service en rencontrant des individus partageant le même objectif, de participer à une dynamique collective au-delà d'un cercle de professionnels [et de] développer de nouvelles compétences⁷⁵ ».

Cette conclusion, tirée à l'issue de l'expérience de collection musicale participative, rejoue ainsi à bien des aspects le témoignage précédemment cité de la grainothécaire. Parmi les leviers de motivation personnels des responsables de grainothèques à la BML, il est possible de citer la curiosité, le sentiment d'une responsabilité sociétale à engager les publics dans la transition écologique, mais surtout un attrait pour la botanique et le jardin.

La curiosité, l'attrait pour l'innovation en bibliothèque et à l'idée de proposer de nouveaux services à destination des publics semble moteur pour une partie des responsables de grainothèque rencontrées. L'une d'entre elles mentionne ainsi :

« Je suis venue à la grainothèque un peu par hasard. Enfin, par hasard, oui, le jour où j'ai découvert qu'il y avait des grainothèques qui existaient, je me suis dit "Wouah, qu'est-ce que c'est ? Ah ouai, c'est pas mal ! Ah ouai, ça doit être

⁷³ Ministère de la Culture. *Référentiel national des compétences des bibliothèques territoriales 2022* [en ligne]. 15 novembre 2022 [consulté le 12 juin 2024], p. 12. Disponible sur le web : < <https://www.enssib.fr/bibliothèque-numérique/documents/70828-referentiel-national-des-competences-des-bibliotheques-territoriales-2022.pdf> >.

⁷⁴ LE BOTERF, Guy. Etre compétent, c'est être capable de savoir agir en situation [en ligne]. *Fonction Publique*, 19 décembre 2023 [consulté le 12 juin 2024]. Disponible sur le web : < <https://www.fonction-publique.gouv.fr/la-dgafp/notre-coeur-dactivite/animer-la-politique-interministerielle-de-formation'ils-nous-parlent-de-la-formation-professionnelle/etre-competent-etre-capable-de-savoir-agir-en-situation> >.

⁷⁵ BATS, Raphaëlle (dir.). *Construire des pratiques participatives dans les bibliothèques*. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2015, p. 61.



quelque chose de génial, on l'a jamais fait !” Donc bim, bam, boum, je suis arrivée là-dedans et j'y connaissais que dalle. »

Cette déclaration rejoint l'idée de « l'esprit de débrouille des bibliothécaires » identifié par Clémence Desrues dans son mémoire consacré aux réticences face aux évolutions du métier de bibliothécaire, pour désigner le profil de bibliothécaires aventur·euse·s qui témoignent « d'une volonté de se former et de répondre à une demande formulée par l'institution ou la société⁷⁶ ».

Pour d'autres, c'est la question de l'écologie qui est centrale. L'une des grainothécaires rencontrées mentionne ainsi directement qu'elle a « toujours été sensible à la question de l'écologie », tandis que certaines l'évoquent moins frontalement, mais le laissent percevoir par leurs actions. Une des bibliothécaires évoque ainsi son souhait de sensibiliser au vivant, tandis qu'une autre a fait montre d'une volonté de réduire les déchets produits sur son lieu de travail à travers la mise en place d'un compost. Une dernière référente de grainothèque fait, quant à elle, mention d'un engagement antérieur au sein d'un mouvement promouvant l'idée de reprendre possession des moyens de production alimentaire.

Un intérêt pour le jardinage et la récolte de graine, indépendant ou non d'un engagement en faveur de la transition écologique, est abordé par plusieurs des bibliothécaires rencontrées. Ainsi, l'une des grainothécaire présente son lien au jardinage et à la récolte de la manière suivante :

« Alors moi, je vis dans un lieu où il y a un très grand potager [...] C'est un potager qui est géré par d'autres personnes, notamment mes voisins. [...] Ça me permet en fait d'apprendre et de m'autoformer avec mes voisins. Il y a parmi eux qui ont des compétences sur la fabrication de graines, et je me suis lancée du coup ».

La responsable d'une autre grainothèque énonce, à ce propos, que :

« de la bota, j'en fais tout le temps en fait [...] C'est parce que ce truc-là je le trouve important, que je pense que c'est important que par ailleurs, où que je sois, je vais regarder si des semences peuvent être intéressantes. Comme je m'intéresse aux plantes d'une manière ou d'une autre, de les multiplier aussi et de les mettre à disposition ».

Ces deux témoignages renforcent l'idée d'un lien logique entre les intérêts et les cheminements personnels des grainothécaires et leur engagement en tant que telles. À travers leur environnement et dans leurs pratiques de loisir, des bibliothécaires en charge de grainothèque se forment, se sensibilisent et acquièrent des compétences qui seront par la suite réutilisées dans leurs activités en lien avec les dispositifs de troc de semences.

Ce cas de figure n'est toutefois pas majoritaire, ainsi, certaines bibliothécaires témoignent de leur motivation à l'idée de mettre en œuvre un projet de grainothèque, mais reconnaissent ne pas disposer d'un savoir-faire particulier en matière de jardinage et de multiplication des semences. Outre celle qui fait état du fait de n'y connaître « que dalle » de prime abord, une autre responsable de grainothèque déclare :

« Franchement j'ai pas du tout la main verte, si vous voulez une personne qui tue toutes vos plantes, appelez-moi. Mais en soi, je trouve ça assez

⁷⁶ DESRUES, Clémence. *op. cit.* p. 78.

intéressant. Franchement je jardine pas du tout, je récolte jamais de graines, mais je m'y connais un petit peu en plantes ».

L'appétence ne se double ainsi pas systématiquement de compétences personnelles à mettre au service de la grainothèque, au début de la mise en œuvre du projet tout du moins.

L'absence de savoir-faire nés de l'expérience personnelle des grainothécaires n'est pas un frein à leur engagement en faveur du troc de semences en bibliothèque. Effectivement, au fil du temps, les bibliothécaires acquièrent de nouvelles compétences et s'acculturent aux questions de jardinage et de multiplication des graines auprès des autres professionnel·le·s du réseau. Il est aussi à noter que, le métier de bibliothécaire évolue et que cette évolution va de pair avec la redéfinition des compétences-métiers :

« d'un détenteur de savoir, expert, le bibliothécaire se retrouve à mettre en relation plusieurs types de médias avec des usagers de plus en plus diversifiés. Ses compétences glissent alors de la maîtrise sur un domaine à l'aisance sur un nombre de sujets plus importants⁷⁷ ».

Le jardinage et la récolte de graines figurent parmi ces sujets pour les grainothécaires, ainsi que les compétences spécifiques de médiation de ces ressources atypiques en bibliothèque.

Dans certains cas de figure, enfin, c'est une demande de la part de leur hiérarchie qui motive l'adhésion des grainothécaires au projet de grainothèque. L'une d'entre elles mentionne ainsi la rencontre de ses intérêts personnels et de la demande de sa hiérarchie directe : « c'est la responsable qui voulait quelqu'un qui soit déjà sensible à la nature qui ai des connaissances, et donc, du coup, tout naturellement, elle me l'a proposé. » La participation à la gestion et à l'animation de la grainothèque, si elle est proposée à certaines personnes, ne semble toutefois pas être une obligation : «

Et [prénom d'une ancienne collègue] est partie il y a un an à peu près. Elle a été remplacée par quelqu'un que le jardinage n'intéressait pas. Donc on ne l'a pas... j'ai continué toute seule. Et là, la nouvelle collègue qui vient d'arriver depuis début avril, elle aime bien jardiner aussi, donc je pense... On lui laisse le temps d'arriver, mais je vais voir aussi ce qu'on peut faire ensemble. »

Comme dans le cas du projet « Montez le son » de collection musicale participative à la bibliothèque de la Croix-Rousse, il est fréquent de prêter une attention particulière au fait d'identifier des compétences déjà présentes dans l'équipe afin de proposer aux personnes qui les présentent d'intégrer le groupe de professionnel·le·s en charge de projets qui pourraient en bénéficier⁷⁸. Ce recensement est stratégique en vue de la réussite des projets, mais nécessite aussi l'adhésion volontaire des bibliothécaires.

S'il n'existe pas de profil type de bibliothécaire-grainothécaire, certains facteurs semblent favoriser leur adhésion à ce projet. Les convictions écologiques et l'intérêt pour le jardinage semblent des moteurs pour développer l'engagement des professionnel·le·s vis-à-vis d'un dispositif de troc de graines. Pour d'autres, c'est la

⁷⁷ *Ibid.*, p. 43.

⁷⁸ Bats, Raphaëlle (dir.). *op. cit.*, p. 61.

curiosité à l'idée de mettre en œuvre un projet innovant ou la proposition de leur hiérarchie qui agit comme déclencheur. Le fait de devenir grainothécaire semble ainsi s'inscrire à la croisée d'une appétence particulière et de compétences personnelles.

3. Grainothécaire ou responsable de la grainothèque : des enjeux d'identité professionnelle ?

Au quotidien, la gestion et la valorisation des grainothèques impliquent des bibliothécaires de mobiliser des connaissances et des savoir-faire à la marge voire indépendant des compétences professionnelles traditionnelles qui sont les leurs. Les grainothèques exigent ainsi des agents des bibliothèques d'adopter des postures de médiation inédites et de gérer des collections d'un genre particulier. Ces changements dans les pratiques professionnelles des bibliothécaires sont induits par le développement de grainothèques en bibliothèques, par conséquent, se pose la question des mutations de leur identité professionnelle.

Parmi les 12 bibliothécaires impliquées dans la gestion des grainothèques, seules trois se considèrent comme « grainothécaires », tandis que les autres se définissent soit comme « bibliothécaires en charge d'une grainothèque », soit ne s'identifient pas du tout à cette fonction. Cette absence d'identification en tant que grainothécaires s'explique en partie par la répartition des tâches au sein des équipes : les personnes qui s'occupent de manière plus ponctuelle des grainothèques ou qui considèrent être en position de soutien vis-à-vis d'une grainothécaire référente sont moins susceptibles de s'identifier en tant que telle. L'identification à la fonction de grainothécaire apparaît comme étant également influencée par d'autres facteurs comme le sentiment de légitimité, la reconnaissance par les pairs et la direction et la perception d'un impact positif du dispositif chez les publics. À travers les témoignages recueillis, il apparaît également que l'appropriation de cette nouvelle identité professionnelle est un processus progressif. Or, l'identification à la fonction de grainothécaire impacte tant l'engagement des professionnel·le·s que la pérennité des actions menées en bibliothèque.

D'après le témoignage de responsables de grainothèques à la BML, le sentiment d'illégitimité est un frein à l'identification à cette fonction. Par exemple, une bibliothécaire explique que son sentiment d'être grainothécaire s'est développé avec le temps, grâce à la reconnaissance de son travail par ses collègues et sa direction :

« Oui, je me sens grainothécaire. Je me sens grainothécaire, mais je me suis pas sentie grainothécaire tout de suite. Je me suis sentie grainothécaire à partir du moment où mon travail a été reconnu. Alors voilà, il a été reconnu, il a été porté par le groupe grainothèque [la coordination] à la direction. À partir du moment où voilà, où il y a eu le groupe "Transition Ecologique", où les collègues du groupe se sont aussi intéressés à la graine, à l'idée de s'en occuper [...] Moi, chez moi, j'ai pas de jardin, j'ai des petits rebords de fenêtres, j'ai des plantes, mais je suis pas une spécialiste, voilà. Je suis encore en apprentissage, je ne sais pas tout. ».

L'absence de pratique personnelle du jardinage et d'expérience en matière de récolte de graines a initialement nui à son sentiment de légitimité, mais ces freins initiaux ont été dépassés par l'acquisition progressive de connaissances en botanique et le

sentiment d'être reconnue et soutenue au sein de son équipe. Il ne semble ainsi pas suffire de devenir responsable de grainothèque pour s'en sentir l'assise : l'identité professionnelle des grainothécaires se construit au fil du temps et des expériences.

Ce sentiment d'illégitimité traverse aussi d'autres grainothécaires et pas forcément celles qui font preuve des moindres connaissances et compétences en matière de jardinage et de récolte de graines. Ainsi, l'une d'entre elles revient sur l'expérience d'un atelier jardin qui l'a mise à mal dans sa posture de grainothécaire :

« En fait, les gens posaient des questions auxquelles j'étais pas en mesure de répondre. Je me suis sentie pas suffisamment experte pour faire une explication suffisamment qualitative. Après c'est peut-être moi qui... mon exigence, mais c'était pas, c'était pas assez précis... Et puis aussi, même si on fait beaucoup d'animation en bibliothèque, ça demande aussi de la pratique quoi. Donc vu que c'était aussi la première fois que je faisais ce type d'animation, je pense que c'était aussi bien en dehors de ma zone de confort. »

En interaction avec le public, cette bibliothécaire ne s'est pas sentie assez spécialiste, alors même qu'elle ne mentionne pas par ailleurs de difficultés relatives à l'approvisionnement de la grainothèque et à sa logistique quotidienne. Or, ce manque de légitimité a des conséquences directes sur le développement des grainothèques, en l'occurrence, à la suite de cette expérience, cette bibliothécaire a choisi de faire intervenir des prestataires externes pour de futurs ateliers jardinages plutôt que de les animer elle-même.

D'autres bibliothécaires rencontrées ne se sentent, quant à elles, pas totalement grainothécaires du fait du temps limité qu'elles peuvent consacrer aux dispositifs de troc de semences et de leur impact sur les publics. L'une d'entre elles mentionne ainsi que :

« La grainothèque elle a un petit enfin comment dire, en fait le problème c'est qu'elle a un très petit impact auprès de notre public. [...] Et du coup c'est oui, je pense qu'elle est trop petite pour qu'on puisse dire que c'est une grosse grainothèque et que on sera vraiment responsable d'une entité à part entière, c'est pas au cœur de mes missions en fait. »

Ce témoignage n'est pas isolé. Ainsi, à la question « Comment vous définiriez-vous vis-à-vis de la grainothèque ? », l'une des personnes interrogées trouve que c'est une question « Difficile » avant d'enchaîner :

« Parce que c'est quand même... mineur dans les bibliothèques. C'est dommage, mais ce que je déplore, c'est que les lecteurs nous pillent le fonds est on est souvent obligé de réalimenter sans avoir forcément des retours importants ».

Dans ce cas, c'est le fait de voir le dispositif confronté à une de ses limites (le fait que les jardinier·e·s prennent des graines sans systématiquement en déposer) qui semble nuire à son sentiment d'être pleinement grainothécaire.

D'autres personnes interrogées témoignent, à l'inverse, d'un débordement de leurs fonctions de grainothécaires sur leur vie personnelle : le temps de travail qu'elles arrivent à libérer pour la gestion et la valorisation de la grainothèque n'est pas suffisant et, pour faire vivre le dispositif, elles travaillent bénévolement à récolter et ensacher des graines. Ainsi, elle évoque le fait que :

« la principale difficulté, c'est le temps qui m'est laissé pour vraiment bien la gérer [...] la charge de travail elle est importante, mais moi, je suis un peu en

porte à faux par rapport à ça, puisque j'hésite pas à prendre sur mon temps à moi pour le faire, mais je considère sans problème qu'une bibliothécaire "classique" elle dirait "bah j'ai pas autant de temps que je voudrais, pour le faire" ».

Dans le cas de cette grainothécaire, l'envie de « bien la gérer » l'amène à travailler volontairement en dehors de son temps de travail pour animer le dispositif. Aussi, cette agente se distingue du reste des professionnel·le·s des bibliothèques, les « bibliothécaires classiques » dont elle se considère différente. Son identité professionnelle semble fortement structurée par sa fonction de grainothécaire, au point où elle en ressent un rapport distinct à son travail.

D'autres bibliothécaires témoignent enfin récolter des graines pour la grainothèque sur leur temps libre, dans le potager de proches ou dans la nature, sur des plantes sauvages, comme cette grainothécaire qui peut consacrer une dizaine d'après-midi de son été à récupérer et trier des graines. Son témoignage ne fait pas mention d'une considération différente de son métier et de sa posture au sein de l'équipe, mais son rôle de grainothécaire déborde sur sa vie personnelle : certain·e·s de ses proches peuvent récupérer des graines à son attention pour la grainothèque.

Au sein du réseau des BML, les responsables de grainothèque s'approprient de manière différenciée leur fonction de grainothécaire. Cette identification dépend de différents facteurs et il ne faut pas nier l'influence de l'ancienneté du dispositif de grainothèque et de l'expérience de la grainothécaire, responsabilité vis-à-vis de la grainothèque. Certaines bibliothécaires se sentent freinées par un sentiment d'illégitimité vis-à-vis du jardinage, de la récolte de graines et de leur capacité à transmettre à ce propos. Pour d'autres, c'est l'impression de ne pas avoir d'impact positif perceptible chez les publics et le manque d'appropriation du dispositif de troc qui semble nuire à leur nuire à leur identification en tant que grainothécaire. Si certaines responsables de grainothèques rejettent l'appellation de grainothécaire, notamment car elles considèrent cette fonction comme mineure par rapport à l'ensemble des responsabilités qui leur sont confiées, pour d'autres, les frontières entre les activités personnelles de jardinage et de récolte de graines et la mission de gestion et de valorisation de la grainothèque sont plus poreuses.

B. GRAINES APRES GRAINES, PROMOUVOIR L'ECOLOGIE ET LE VIVANT

Les grainothèques en bibliothèques viennent s'inscrire à la marge des collections traditionnelles des établissements documentaires et participent à questionner l'unité du métier de bibliothécaire. Les dispositifs de trocs de semences prennent racine dans une démarche de militant·e·s etatsunien·ne·s qui s'organisent afin de faire circuler des semences non-hybrides parmi les jardinier·e·s amateur·ice·s. C'est seulement dans un second temps que des bibliothèques d'Amérique du Nord, puis d'autres aires géographiques, mettent en place des grainothèques. Ce déploiement de grainothèques en bibliothèque implique toutefois une certaine adaptation des dispositifs de trocs de semences, perceptible dans les discours des institutions. Alors que les bibliothèques s'organisent en vue de leur engagement dans la transition écologique et solidaire, les grainothèques se multiplient et sont souvent reliées à l'engagement des établissements documentaires pour un futur durable et désirable.

1. Promotion de l'autonomie alimentaire, de la biodiversité et lutte contre l'appropriation du vivant : les racines militantes des grainothèques

Historiquement, les grainothèques prennent racine dans un projet émanant directement de citoyens et de citoyennes. Aux États-Unis, la première *seed library* à avoir été fondée serait ainsi la BASIL (Bay Area Seed Interchange Library) à Berkeley, en Californie⁷⁹. Le BASIL Project est créé en 2000, à partir du stock de graines de la ferme pédagogique de l'Université de Berkeley, lors de la dissolution de cette dernière. Trois personnes (Shein et Terri Compost, ainsi que Sascha DuBrul) auraient effectivement eu l'idée de réemployer cette abondante réserve de semences pour en faire une grainothèque⁸⁰. Vingt-quatre ans plus tard, la BASIL existe toujours et persiste à promouvoir la création d'un réseau de jardiniers et jardinières, la sensibilisation aux enjeux de la privatisation du vivant par des entreprises multinationales et la préservation des savoir-faire en matière de multiplication des semences⁸¹. L'héritage des grainothèques en tant que dispositifs formalisés de troc de graines est ainsi profondément militant et tire ses origines d'une initiative bénévole de citoyen·ne·s.

Les grainothèques s'inscrivent dans plusieurs luttes sociales et environnementales. En diffusant des semences reproductibles au sein d'un réseau de jardins indépendants les uns des autres, elles favorisent l'adaptation des végétaux à des territoires et à des conditions climatiques donnés. Grâce à leur fonctionnement, fondé sur le troc, qui encourage les jardinier·e·s à récolter leurs propres graines, elles participent à la conservation et à la transmission d'un savoir-faire crucial. En outre, par leur existence même, les grainothèques tendent à susciter la discussion et l'échange autour de la question des graines et des semences, et donc, à terme, permettre une sensibilisation des utilisateurs·ice·s à la question de la biodiversité cultivée. La mise en place de grainothèques recouvre ainsi une dimension politique, plus ou moins revendiquée selon les structures.

Sans en être le seul outil, les grainothèques peuvent ainsi participer à la préservation d'un patrimoine naturel cultivé. Cette dimension est particulièrement frappante dans certains projets qui ont pour enjeu principal la survie et la perpétuation de végétaux associés à un territoire ou à un peuple en particulier. Aux États-Unis, en Arizona, le Maricopa Community Colleges abrite ainsi la « Maricopa Native Seed library [which] provides free, native seed to the community⁸² ». Cette grainothèque se caractérise par sa volonté de faire circuler des semences cultivées par les populations autochtones avant la colonisation européenne. Elle se concentre sur les native plants afin de poursuivre des enjeux à la fois écologiques (ces plantes sont adaptées au climat désertiques de cette partie de l'Arizona) et éthiques (la culture de ces végétaux est voulue comme un hommage à la richesse des cultures

⁷⁹ Ecology Center. BASIL Seed Library. *Ecology Center* [en ligne]. [consulté le 20 juin 2023]. Disponible sur le web : <<https://ecologycenter.org/basil/>>.

⁸⁰ CONNER, Cindy. *Seed Libraries: And Other Means of Keeping Seeds in the Hands of the People*. Gabriola Island: New Society Publishers, 2014. p. 13.

⁸¹ Ecology Center. *op. cit.*

⁸² Maricopa Native Seed Library. About. *Maricopa Native Seed Library* [en ligne]. [consulté le 23 juin 2023]. Disponible sur le web : <<https://libguides.maricopa.edu/seed/about>>.



autochtones)⁸³. Les grainothèques participent à la sauvegarde de la biodiversité, mais aussi de tout un pan d'histoire. Ce projet de grainothèque témoigne du fait que ces dispositifs peuvent se décliner, en fonction des besoins et des problématiques des personnes qui s'y investissent et des territoires où ils sont implantés.

Les grainothèques constituent indubitablement des leviers pour promouvoir le lien social. Comme l'évoquent les membres de l'association Partageons les Jardins dans leur « kit d'installation et de suivi d'une grainothèque », considéré comme le guide de référence au sein du réseau francophone de grainothèques :

« La grainothèque est un espace d'échange de graines, mais pas seulement ! Elle crée également des opportunités de rencontres et d'échange de savoir, savoir-faire et expériences entre personnes d'horizons, d'âges et de sexes différents. Ces échanges informels ont tout autant d'importance que les échanges de graines. Le troc étant une pratique accessible à tous, la grainothèque peut être un endroit de rencontres entre personnes de catégories sociales différentes et donc un véritable outil de mixité sociale⁸⁴. »

Les grainothèques suscitent les rencontres entre jardinières et jardiniers, expertes comme débutants, tant du fait des échanges de graines, qu'à l'occasion des ateliers et des animations proposées par la plupart des structures à l'origine de leur création. Cette volonté de créer du lien entre les habitant·e·s d'un quartier autour d'une initiative de grainothèque rejoint, pour la bibliothèque Marguerite Yourcenar, le rôle social des bibliothèques en cultivant « les relations entre les citoyens sur ces enjeux environnementaux⁸⁵ ». Elle rejoint aussi l'idée de la bibliothèque comme troisième lieu, où « l'usager y est plus acteur que consommateur [et où cette] participation à la fois sociale et active accroissent la “qualité de l'expérience⁸⁶” ». Le développement de grainothèque s'inscrit ainsi dans un mouvement plus global de diversification des missions de la bibliothèque.

L'impact des grainothèques est cependant en premier lieu symbolique, il est difficile de quantifier l'impact de leur mise en œuvre, notamment en matière de lutte en faveur de la sécurité alimentaire. Près de la moitié des 160 grainothécaires interrogé·e·s par Emily Roberson dans le cadre de son mémoire de recherche en anthropologie estiment que leur service de troc de graines participe à lutter contre la précarité alimentaire chez les personnes qui en usent⁸⁷. Il s'agit ici des estimations des responsables de grainothèques et non des jardinier·e·s qui participent au troc de graines. Pour Lenstra et d'Arpa, les établissements documentaires sont tout désignés pour s'engager en faveur de la démocratie alimentaire :

⁸³ Maricopa Native Seed Library. Why Native. *Maricopa Native Seed Library* [en ligne]. [consulté le 23 juin 2023]. Disponible sur le web : <<https://libguides.maricopa.edu/seed/whynative>>.

⁸⁴ Association Partageons les Jardins, *Kit d'installation et de suivi d'une grainothèque* [en ligne]. 2017 [consulté le 23 juin 2023]. p. 12. Disponible sur le web : <<http://partageonslesjardins.fr/wp-content/uploads/2017/07/kit-installation-graines.pdf>>.

⁸⁵ Grainothèque en bibliothèque, retour d'expérience de la Médiathèque Yourcenar. *op. cit.*

⁸⁶ SERVET, Mathilde, 2009 [consulté le 3 avril 2024]. *Les bibliothèques troisième lieu* [en ligne]. Mémoire d'étude. Diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : ENSSIB. p. 25. <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/voir_document_embarque?id_doc=21206>.

⁸⁷ ROBERSON, Emily. *op. cit.*

« Libraries and librarians are uniquely positioned to collaborate with communities to address food insecurity—the library as place and space cannot be underestimated nor can the access it provides to information resources⁸⁸. »

Le maillage des bibliothèques à travers le territoire, ainsi que leurs collections documentaires, en font ainsi pour ces chercheuses des institutions adaptées à la lutte contre la précarité alimentaire. L'impact concret de la mise à disposition de semences en vue de leur troc exigerait toutefois d'être étudié plus en profondeur et du point de vue des jardinier·e·s.

L'origine des grainothèques est militante et les grainothèques permettent de promouvoir à travers un seul dispositif des ambitions multiples. Effectivement, par la mise à disposition de semences non hybrides en vue de leur troc, les grainothèques participent à la biodiversité cultivée et à la lutte contre la précarité alimentaire, tout en favorisant le lien social et la préservation d'un patrimoine vivant. Les valeurs promues par les grainothèques et par les bibliothèques sont compatibles, même si la multiplication et la diversification des rôles assumés par les bibliothèques posent question. Dispositifs militants et politiques, les grainothèques ont une fonction en premier lieu symbolique.

2. Des dispositifs militants adaptés à l'environnement des bibliothèques

Les bibliothèques sont des environnements favorables à l'accueil de grainothèques en ce qu'elles constituent des lieux de mise à disposition de ressources. Ainsi, les semences des grainothèques peuvent s'inscrire dans un ensemble de collections, tandis que les bibliothécaires disposent d'emblée d'un fonds documentaire à même de les accompagner dans leur montée en compétence en matière de multiplication des semences. Les bibliothèques sont émaillées à travers l'ensemble du territoire national et constituent par conséquent des lieux de choix pour accueillir des dispositifs de troc de semences. Les bibliothèques sont ainsi, en un sens, toutes désignées pour accueillir des grainothèques d'un point de vue pratique. Les bibliothèques françaises ont adopté le concept de grainothèque, mais se pose la question de l'adaptation de ce dispositif à l'environnement des bibliothèques et aux ambitions qu'elles poursuivent.

Les supports de communication des Bibliothèques Municipales de Lyon, qu'il s'agisse du site internet du réseau ou du Topo, le magazine bimestriel des BML, font mention des grainothèques. Ces documents présentent à destination du grand public la conception officielle de ce que sont les grainothèques et des valeurs qu'elles portent selon le réseau des BML. Une page intitulée « Grainothèque à la bibliothèque⁸⁹ » expose ainsi :

- les raisons qui ont mené à la création de grainothèques en bibliothèque ;

⁸⁸ LENSTRA, Noah et D'ARPA, Christine. Food Justice in the Public Library: Information, Resources, and Meals. *The International Journal of Information, Diversity & Inclusion* [en ligne]. Vol. 3, n° 4, octobre 2019 [consulté le 3 avril 2024]. P. 60. Disponible sur le web : <<https://jps.library.utoronto.ca/index.php/ijidi/article/view/33010/25412>>.

⁸⁹ Grainothèque à la bibliothèque. *Bibliothèque municipale de Lyon* [en ligne], [consulté le 10 juin 2024]. Disponible sur le web : <<https://www.bm-lyon.fr/16-bibliotheques-et-un-biblioibus/article/grainotheque-a-la-bibliotheque>>.

- succinctement le fonctionnement pratique d'une grainothèque ;
- la liste des 9 grainothèques en activité parmi les BML ;
- des conseils pour semer et faire germer des graines ;
- quelques structures et sites internet ressources.

Sur cette page, à la question « Une grainothèque, pourquoi ? » la BML répondent :

« – pour la gratuité dans un monde où tout s'achète. Les graines restent des ressources naturelles !

- pour un entretien citoyen de la biodiversité cultivée
 - pour des semences adaptées à notre territoire
 - pour retrouver localement les variétés adaptées et les partager ensemble !
- pour que tout le monde puisse se réapproprier la question de la semence, échanger les savoir-faire. Et reprendre en main notre héritage⁹⁰! ».

La dimension engagée de cette présentation est évidente et reprend l'essentiel des revendications initialement porté à travers le développement de grainothèques, il est toutefois à noter que cette page n'est pas accessible à partir d'un cheminement interne au site internet et n'apparaît qu'à travers une requête sur un moteur de recherche combinant la notion de grainothèque et le réseau des bibliothèques municipales de Lyon. D'autres pages du site internet du réseau mettent en lumière les grainothèques des BML à travers des articles portant sur les ouvertures ou à l'occasion d'évènements en lien avec ces dispositifs. Elles sont aussi mises en avant par un pictogramme dédié dans la rubrique « Points Forts » de chacune des bibliothèques qui déplient des grainothèques.

Les grainothèques bénéficient aussi d'une entrée dédiée et régulière au sein du *TOPO* intitulée « Du côté des grainothèques ». Cette entrée a évolué au fil du temps, passant de la rubrique « Sciences et Santé » à la rubrique « Transition Écologique⁹¹ » à partir du numéro de mai-juin 2023. Par ce changement, les BML témoignent d'un déplacement du regard porté sur les grainothèques : d'une considération « technique » du dispositif et de son rattachement aux sciences vers une association plus forte à l'écologie. À travers leurs supports de communication, les BML proposent ainsi une conception engagée des dispositifs qu'elles déplient.

Les actions menées dans les différentes bibliothèques s'inscrivent dans la continuité des valeurs auxquelles elles se rattachent. Ainsi, la dimension sociale et participative induite par la mise à disposition de dispositifs de troc de graines transparaît dans la démarche de co-construction entre les équipes de la bibliothèque du 3^e arrondissement Lacassagne et l'association des Défricheurs du Zénith, qui anime un jardin partagé jouxtant la bibliothèque. Elle est aussi particulièrement manifeste dans les partenariats ponctuels et réguliers entre les bibliothèques et des structures publiques (écoles maternelles et primaires), associatives (jardins partagés) et des acteur·ice·s individuel·le·s (passionné·e·s de jardin souhaitant partager leurs connaissances). D'autres bibliothèques françaises, telle la médiathèque la Boussole, à Montigny en Gohelle, peuvent pousser la démarche encore plus loin en proposant

⁹⁰ *Ibid.*

⁹¹ *Topo* [en ligne]. Mai-juin 2023 [consulté le 10 juin 2024], n°159, 76 p. Disponible sur le web : <https://www.bm-lyon.fr/IMG/pdf/topo_159_bd.pdf>.



le développement d'une grainothèque sur plusieurs séances animées par le personnel de la bibliothèque à destination de son public. Ainsi, dans cette ville du Pas-de-Calais, un groupe de 8 habitant·e·s de la ville s'est ainsi rassemblé une fois par semaine pendant 8 mois afin de mener à bien la création de la grainothèque, de son meuble à son site internet en passant par son logo⁹². La mise en place d'un tel projet fait appel à des compétences variées et instaure, dès en amont de l'inauguration de la grainothèque, un climat d'échange et de partage entre les participant·e·s.

La promotion de semences autochtones et adaptées au territoire est quant à elle perceptible dans les choix menés lors des acquisitions de graines de certaines grainothécaires et dans l'attention qu'elles prêtent à récolter et proposer au troc des graines locales. Pour ce faire, certaines responsables de grainothèques se tournent vers des entreprises semencières engagées, comme Semailles par exemple. Tandis qu'une autre évoque sa démarche : « l'été dernier, j'ai récupéré des graines de plumeaux violets, qu'on trouve beaucoup dans les montagnes. C'est des espèces un peu régionales, mais finalement qui sont peu connues et il y a aussi une idée derrière ça, de participer à la biodiversité. ». Seule une partie des grainothécaires semble mettre en œuvre une telle démarche, qui nécessite un investissement personnel et/ou une réflexion plus poussée et exigeante durant le processus d'acquisition des semences.

La question de la lutte contre la précarité alimentaire à travers la mise à disposition de semences non hybrides ne figure pas parmi les revendications des bibliothécaires rencontrées ni du réseau des BML, à l'inverse des propos recueillis par Emily Roberson lors de son mémoire de recherche en anthropologie mené aux États-Unis⁹³. Cette dimension ne semble pas faire partie des ambitions premières des grainothèques en bibliothèque en France. À cet égard, l'ouvrage *Engager les bibliothèques dans la transition écologique*, dirigé par Reine Bürki, mentionne que : « Déployer une grainothèque ne réglera pas les problèmes de faim dans le monde et d'adaptation de l'agriculture aux défis climatiques. » bien que les grainothèques constituent des outils d'apprentissages de « techniques que les citoyen·nes se réapproprient pour ne plus compter sur la seule grande distribution pour s'approvisionner⁹⁴. »

Un alignement est perceptible entre les valeurs des bibliothécaires, les actions qu'elles mettent en place, la communication des BML et les valeurs initialement portées par les grainothèques. Les grainothèques, les ambitions qu'elles poursuivent et leurs actions sont mises en avant à destination du grand public et des professionnel·le·s, même si le site internet des BML ne dispose pas d'une page centralisant les informations portant sur les grainothèques immédiatement accessibles. Une interrogation demeure toutefois en la matière du degré de radicalité mis en œuvre dans les actions des BML : à l'origine, ces dispositifs citoyens vont effectivement de pair avec un projet militant, synonyme de lutte contre la privatisation du vivant et les monopoles des grands semenciers. Dans la mesure où les grainothèques des bibliothèques sont des dispositifs inscrits dans un

⁹² Association des Bibliothécaires de France. [Médiation] Une grainothèque participative et numérique en bibliothèque. *Op. cit.*

⁹³ ROBERSON, Emily, *op. cit.*, p. 47.

⁹⁴ BÜRKI, Reine (dir.) *Engager les bibliothèques dans la transition écologique* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2023. [Consulté le 29 janvier 2024]. P. 67. Disponible sur le web : < <https://books.openedition.org/presesenssib/17786> >.

établissement public, se pose la question de la compatibilité entre le développement d'un projet militant en faveur de la transition écologique et l'écosystème des bibliothèques municipales.

3. Manifester l'engagement des bibliothèques dans la transition écologique

En introduction de l'ouvrage *Engager les bibliothèques dans la transition écologique*, Reine Burkï évoque le fait que :

« Pour les bibliothèques, la contribution à un modèle de société durable et responsable concerne tous les champs d'application, que ce soit leur fonctionnement en tant que bâtiment et comme lieu accueillant du public, les activités traditionnelles de traitement et de développement des collections, les usages numériques, l'offre de services et de médiation, la sensibilisation des usagers⁹⁵... ».

En tant que dispositif à mi-chemin entre la collection et le service qui vise à la sensibilisation des usager·e·s à travers la mise en avant de ressources sélectionnées et d'ateliers, les grainothèques participent d'un mouvement plus global des bibliothèques en faveur de la transition écologique et solidaire. Cependant, les grainothèques sont des dispositifs avant tout symboliques qui ne doivent pas se contenter d'être cosmétiques et dédouaner les établissements culturels qui en développent d'engager d'autres démarches écologiques.

L'écueil de la mise en œuvre de grainothèques en bibliothèque est ainsi le *greenwashing*, un terme qui désigne « désigne une méthode de communication utilisée par une organisation (entreprise, administration publique nationale ou territoriale, etc.) dans le but de se donner une image socialement et environnementalement responsable assez éloignée de la réalité⁹⁶ ». Une bibliothèque qui se contenterait de mettre en place une grainothèque pour toute mesure écologique et capitaliserait sur l'existence de ce dispositif pour revendiquer un engagement fort dans la transition écologique et solidaire pourrait s'inscrire dans une démarche de *greenwashing*. A la BML, l'engagement global du réseau des bibliothèques dans la transition écologique est un axe majeur de développement de l'institution. Il s'est concrétisé notamment par la nomination d'un référent transition écologique à l'échelle du réseau et par la rédaction du guide pratique de la bibliothèque verte, pour ne citer que ces mesures⁹⁷. A l'inverse, une grainothécaire ayant évolué auparavant dans une autre bibliothèque dont le directeur souhaitait la mise en place d'un dispositif de troc de semences a pu identifier ce risque.

Outre le risque du *greenwashing*, c'est la création d'une grainothèque sous l'effet d'une mode qui guette les bibliothèques. En tant que dispositif attrayant, qui met à disposition gratuitement des ressources, la grainothèque suscite l'adhésion. Elle peut être considérée comme une manifestation consensuelle de l'engagement des bibliothèques dans la transition écologique. Les grainothèques se multiplient en

⁹⁵ *Ibid.*, p. 10.

⁹⁶ Géoconfluences. Greenwashing, verdissement, écologie de façade. *Géoconfluences* [en ligne]. 2016 [consulté le 7 juillet 2024]. Disponible sur le web : <<https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/greenwashing>>.

⁹⁷ LAURENT, Coralie et KRAJESWKI, Pascal. *Guide pratique BML verte* [en ligne], 2022 [consulté le 30 juin 2024], 18 p. Disponible sur le web : <https://www.bm-lyon.fr/IMG/pdf/guide_bib_verte-2.pdf>.

bibliothèque depuis la deuxième moitié des années 2010 et suscitent l'engouement de certain·e·s bibliothécaires qui se portent volontaires pour leur mise en œuvre. Les dispositifs de troc de semences constituent des leviers d'action pour engager leur lieu de travail dans la transition écologique, pour se positionner en tant qu'acteur·ice et ne pas rester impuissant·e face au changement climatique. En outre, les grainothèques sont des dispositifs attrayants, qui permettent aux bibliothécaires d'exprimer leur créativité et de développer de nouveaux services à destination du public. Le développement d'une grainothèque satisfait ainsi certaines attentes des bibliothécaires, mais il ne faut pas que les grainothèques deviennent un attendu, un dispositif à mettre en œuvre pour s'inscrire dans une tendance à l'échelle de la profession.

La bibliothèque Berthe Morisot Maurecourt a contacté le Labo des possibles afin de mettre en œuvre une formation intitulée « comment monter un projet participatif » à destination de ses équipes. La bibliothèque dispose d'une grainothèque, qui ne reçoit que peu de retour de graines et dont les agent·e·s manquent de temps pour s'en occuper. Un des points abordés par la formation a été « d'acquérir de nouvelles méthodes de montages de projets, [de] comprendre l'intérêt du projet et [de ne] pas faire « parce que c'est la mode »⁹⁸ ». La tendance à la création des grainothèques n'est ainsi pas ignorée de la profession qui prend conscience de la réflexion à mener avant le développement d'une grainothèque. Toute politique qu'elle est, une grainothèque ne suffit pas à manifester l'engagement d'une bibliothèque dans la transition écologique. En outre, du fait de l'engagement qu'une grainothèque exige de la part des équipes sur le long terme et les efforts à déployer pour l'animer et la valoriser, les dispositifs de troc de semences n'apparaissent pas comme un projet écologique adapté à tous les établissements documentaires.

Le lien entre grainothèque et « bibliothèque verte » est à ce jour indéniable. Le fait de mettre à disposition des semences en vue de leur troc, est une action volontaire visant à sensibiliser aux enjeux d'appauvrissement de la biodiversité et de changement climatique. De manière plus étonnante, toutefois, le développement de grainothèques et de leurs extensions sous forme de bouturothèques et de carrés potagers conduisent à une prise de conscience des effets déjà perceptibles du changement climatique. Durant les entretiens menés avec les responsables de grainothèques qui prennent aussi soin de boutures et de cultures en pleine terre, la difficulté à s'occuper de végétaux en temps de canicule et alors que les phénomènes climatiques extrêmes ressort comme un élément de préoccupation.

En période de sécheresse intense, lorsque l'arrosage des potagers est soumis à des restrictions horaires, il est difficile pour les bibliothécaires de continuer à arroser les cultures. Les infrastructures des bibliothèques ne sont pas conçues pour faciliter l'arrosage de plantations extérieures et, surtout, les créneaux où l'arrosage est autorisé ne sont pas compatibles avec les horaires de travail du personnel des bibliothèques. L'une des responsables de grainothèque mentionne ainsi que :

« l'an dernier, on charriaient des arrosoirs d'eau et, en fait, on a arrêté de le faire en juin, à cause de la chaleur. Et puis, avec les restrictions d'eau, on pouvait pas faire ce qu'on voulait et en fait tout est mort dans les bacs. »

⁹⁸ QUERTIER, Patrick. Une grainothèque, oui, mais pas que !. *Association des Bibliothécaires de France* [en ligne]. 2018 [20 novembre 2023]. Disponible sur le web : <<https://www.abf.asso.fr/2/179/747/ABF/64e-congres-7-9-juin-2018-la-rochelle>>.

Le changement climatique tend à compliquer le fait d'entretenir des cultures en bibliothèque, un constat qui est corroboré par une autre grainothécaire :

« Voilà, donc ces carrés potagers étaient réservés donc aux animations et puis on s'est rendu compte que bah voilà, avec la canicule, avec les chaleurs, l'exposition des carrés potagers était très problématique puis qu'ils étaient exposés la journée en plein soleil. Donc imagine sur la terrasse 6 carrés potagers, c'était très très très compliqué de tôt le matin les arroser, d'entretenir, c'était très très compliqué de les entretenir. ».

Ainsi, indirectement, le fait de déployer en bibliothèque des projets autour du vivant et du végétal amène à une sensibilisation à propos de la crise climatique. Face à ces difficultés, les bibliothèques en sont déjà à une phase d'adaptation au changement climatique, afin d'ajuster leurs cultures et de les rendre plus résilientes. A la bibliothèque du Bachut, des bacs de culture vont être installés au rez-de-chaussée de l'établissement, notamment afin d'être plus à l'ombre. Les carrés potagers du toit vont, quant à eux, être réattribués :

« Après plein de réunions de travail, on a décidé de ne plus utiliser les carrés potagers pour des animations, on va les utiliser pour notre usage personnel, avec l'aide justement de la jardinière du jardin partagé du 8^e arrondissement de Langlet-Santy qui va intervenir chez nous [...] avec son aide on a décidé de planter des choses qui vont avec le climat actuel qu'on a, ça veut dire qu'on va essayer de planter de la lavande, des herbes aromatiques, des plantes résistantes à la chaleur, de manière à maintenir [...] ces carrés potagers à flot⁹⁹. ».

De la même manière, les jardinier·e·s comme les grainothécaires ne peuvent passer outre le fait que les périodes de semis et de récolte se décalent progressivement sous l'effet d'une hausse globale de la température. Une des responsables de grainothèque rencontrée mentionne à cet égard réfléchir à limiter la période de mise en dormance de la grainothèque durant les mois d'hiver pour permettre des semis plus précoces :

« Globalement, de la période qui va de fin novembre à mi-mars, je mets rien [dans la grainothèque] quoi. C'est un truc là, je réfléchis quand même aussi avec les, les températures qu'il fait et en ayant discuté avec certains jardiniers qui me disent qu'en fait ils commencent leurs semis en janvier et de voir que moi chez moi je commence mes semis en février, je me dis que je vais peut-être quand même changer un peu ça. Mais je vais quand même toujours garder, je pense, une période d'hibernation ».

Les grainothèques en bibliothèques participent de la sensibilisation au changement climatique et de l'engagement des établissements documentaires en faveur de la transition écologique et solidaire à deux niveaux. D'une part, elles constituent des initiatives écologiques qui, intégrées à un projet global de réflexion des bibliothèques à propos de leur impact sur l'environnement, peuvent contribuer à des prises de conscience chez les équipes et le public. Les grainothèques permettent en outre d'engager, à leur échelle, les jardinier·e·s dans l'action. D'autre part, par les conséquences déjà perceptibles du changement climatique sur les grainothèques et les projets qui leur sont associés, la gestion et l'animation de

⁹⁹ Entretien avec Myriam Sarahoui le 25 avril 2024.

Chapitre II : Questionner l'évidence des grainothèques en bibliothèque

grainothèques permettent une prise de conscience de l'urgence de la transition écologique.

CHAPITRE III : POUR UN RESEAU DE GRAINOTHEQUE PERENNE

A. QU'EST-CE QU'UNE GRAINOTHEQUE EPANOUIE ?

La majorité des bibliothèques du réseau de la BML proposent à ce jour des grainothèques. Le succès et la pérennisation de ces dispositifs constituent cependant une entreprise délicate. Les grainothèques sont à la fois mineures et marginales parmi les collections et l'offre de services des bibliothèques et la littérature scientifique et professionnelle ne s'avance guère sur le déploiement à moyen et à long terme de ces dispositifs. Avant de considérer les leviers à activer en vue du succès des grainothèques, encore est-il nécessaire de définir les critères qui font qu'une grainothèque est épanouie. Au fil des rencontres avec les bibliothécaires qui ont la responsabilité des grainothèques du réseau de la BML, trois facteurs de la réussite du troc de semences en bibliothèques se dessinent : l'engouement des équipes, la participation du public et la participation active de ce dernier au troc de graines.

1. Un dispositif fédérateur auprès des équipes de la bibliothèque

La gestion et l'animation des grainothèques est une responsabilité assumée volontairement par les grainothécaires, qui ne bénéficient pas en retour d'un allègement de leurs missions principales ou d'une rétribution financière. Par conséquent, la reconnaissance de leur engagement par leurs collègues et leur hiérarchie, la curiosité voire l'implication de ces dernier·e·s sont autant de leviers à même de soutenir leurs efforts. L'entretien d'une grainothèque, ainsi que d'une éventuelle bouturothèque et de carrés potagers impliquent en outre des tâches chronophages. Ces responsabilités prennent toutefois une autre dimension si elles sont réparties entre les différents membres de l'équipe ou menées collectivement. Une grainothèque est susceptible de servir de support à des fins de valorisation documentaire ou d'animations, pour des bibliothécaires affecté·e·s à des missions diverses en bibliothèque. En retour, le dispositif gagne en visibilité et peut être garni de nouvelles graines s'il est valorisé à travers des animations. Les bénéfices de l'appropriation de la grainothèque par l'ensemble des salariés de la bibliothèque sont réciproques.

Considérant que la connaissance et l'adhésion des différent·e·s membres de l'équipe d'une bibliothèque au projet de grainothèque sont des ambitions poursuivies en vue de la pérennisation et de l'épanouissement de ces dispositifs, il est nécessaire d'identifier certains écueils qui pourraient y nuire. Pour ce faire, l'interrogation en réunion d'équipe ou par le biais d'un formulaire du ressenti et du positionnement des agent·e·s vis-à-vis de la grainothèque permettrait d'identifier certains freins potentiels. Ce sondage permettrait de faire émerger d'éventuelles résistances au changement. Dans la mesure où la grainothèque est un dispositif marginal en bibliothèque, qu'il questionne le métier de bibliothécaire et les missions des établissements documentaires, il est effectivement susceptible de cristalliser

certaines réticences. Aussi, dans la mesure où des ressources humaines et financières sont allouées à la gestion et au développement d'animations en lien avec la grainothèque, certain·e·s bibliothécaires pourraient considérer l'attribution de ces moyens illégitimes ou non prioritaires par rapport à d'autres projets. Enfin, comme les grainothèques occupent une partie de l'espace de la bibliothèque, qu'elle soit vouée à accueillir le public ou réservée au personnel de la structure, des tensions peuvent naître de la concurrence entre différents usages d'un même espace.

Afin de permettre à l'ensemble des membres de l'équipe de la bibliothèque de se saisir de la grainothèque, de reconnaître les efforts de leurs collègues et, éventuellement, de participer à son fonctionnement, plusieurs mesures sont déjà mises en place à travers le réseau des BML. D'autres solutions sont aussi envisageables afin de favoriser la connaissance de la grainothèque par les agent·e·s des bibliothèques et dépasser leurs réticences, si elles existent. Parmi les bibliothécaires rencontrées, certaines ont réussi à établir des partenariats innovants au sein de leur établissement documentaire : par ce biais, les professionnel·le·s de différents pôles peuvent unir leurs connaissances et leurs compétences pour valoriser la grainothèque. C'est le cas par exemple à la bibliothèque de la Croix-Rousse où les animateur·ice·s de l'espace numérique ont proposé une animation à partir de la grainothèque, de la bouturothèque et de leurs ressources :

« Notre collègue a présenté les différentes applications comme Plant.Net, mais elle a trouvé des choses beaucoup mieux. [...] Et du coup on avait déplacé la grainothèque et on faisait une reconnaissance déjà visuelle. Après [les enfants] allaient avec les tablettes, ils les prenaient en photo, puis on avait un botaniste qui était là aussi, qui validait. Enfin voilà, on essaye de faire des petites choses comme ça, des liens. C'était sympa. [...] Et donc, on s'est promené aussi dans la bibliothèque, on prenait en photo les plantes de la bibliothèque. Alors c'est pareil, ils ont bien aimé¹⁰⁰ ».

Cette animation est un exemple de partenariat fructueux entre la grainothèque et un autre département de la bibliothèque.

La présentation de la grainothèque à l'ensemble des nouvelles·aux membres du personnel, assortie de la proposition de s'y impliquer au degré de leur choix, peut aussi être un moyen de faire infuser une culture commune au sein des équipes et de donner naissance à de nouveaux partenariats. Les grainothécaires rencontrées en entretien font preuve d'enthousiasme vis-à-vis de leurs tâches et sont, en cela, susceptibles de susciter l'intérêt de leurs collègues. Si l'adhésion de l'ensemble du personnel à un dispositif de jardinage et de multiplication n'est pas forcément chose aisée, chacun·e n'ayant pas les mêmes centres d'intérêt, il est cependant possible de présenter les différentes facettes de la grainothèque pour toucher des agent·e·s qui ne se sentent pas forcément concerné·e·s de prime abord. C'est ce que note une bibliothécaire rencontrée lorsqu'elle mentionne que : « Du coup, ça peut impliquer plein de collègues dans plein de domaines, qui seraient plus sensibles à l'écologie qu'aux graines. »

Les bibliothécaires partagent dans leur ensemble un socle commun de valeurs, en cela, iels sont nombreux·se·s à adhérer à certains objectifs poursuivis par les dispositifs de grainothèque, tels que le lien social, l'écologie ou la promotion d'une économie non marchande par exemple. La constitution d'un groupe de travail « Transition Ecologique » à la bibliothèque du Bachut a ainsi permis de fédérer six

¹⁰⁰ Entretien avec France Jourdy et Stéphanie Granger le 12 avril 2024.

membres du personnel autour de la grainothèque et de répartir sa responsabilité quotidienne entre tous·te·s :

« On a créé un groupe de travail, qui est le groupe de travail transition écologique, et dans ce groupe de travail qui est constitué de plusieurs collègues [...] on a un planning mensuel. [...] En fait, chaque mois, on a un binôme, 2 collègues donc issus de ce groupe de travail [désignés] pour maintenir la grainothèque active¹⁰¹. ».

À la bibliothèque de Gerland, des temps communs dévoués au pliage et au remplissage de sachets sont organisés afin de permettre aux membres de l'équipe qui le souhaitent de se familiariser avec la grainothèque tout en œuvrant à son fonctionnement. Ces moments s'avèrent propices aux échanges de connaissances et de savoir-faire et permettent de diminuer la charge de travail assumée par la responsable de la grainothèque :

« Donner un rendez-vous aux collègues pour qu'on se retrouve tous ensemble autour d'une table et qu'on fasse les sachets ensemble, ça c'est un truc qu'on a mis en place il y a 2 ans je pense maintenant et franchement ça me change la vie. [...] En fait maintenant, on le fait plutôt une matinée une fois de temps en temps et on se met tous ensemble¹⁰². ».

Ces actions, destinées à impliquer l'ensemble de l'équipe dans la logistique de la grainothèque, sont d'autant plus efficaces qu'elles sont assorties du soutien des responsables des bibliothèques.

Afin d'impliquer de nouvelles·aux membres d'une équipe dans les activités quotidiennes nécessaires au bon entretien d'une grainothèque, mais aussi d'une bouturothèque ou de carrés potagers, l'identification précise des besoins et leur communication à l'ensemble du personnel peut être une solution. Alors qu'une répartition floue des tâches entre plusieurs bibliothécaires peut nuire au développement du dispositif, la formalisation des responsabilités assumées par chacun·e peut permettre un suivi plus constant de la grainothèque et de son réassortiment de semences par exemple. Aussi, pour les tâches chronophages et laborieuses, telles que l'arrosage des boutures et des carrés potagers en été, la mise à disposition d'un planning vierge où chacun·e peut s'inscrire en fonction de sa motivation peut être une manière de répartir la responsabilité entre davantage de membres du personnel.

Toutes ces mesures, dédiées à fédérer l'équipe d'une bibliothèque autour de sa grainothèque visent à favoriser la pérennité du dispositif. Dans le cas où seule une personne ou un binôme sont investis dans le déploiement d'un dispositif de troc de semences, il existe effectivement un risque non négligeable d'essoufflement du projet dans le cas du départ d'un·e agent·e. En outre, le fait d'assumer seul·e ou en trop petit nombre la responsabilité d'une grainothèque peut conduire à un épuisement des agent·e·s devant l'ampleur de la tâche à accomplir et/ou à un sentiment d'isolement au sein de leur équipe qui ne peut que leur nuire, ainsi qu'à la conduite du projet. Le fait d'aborder en équipe les ressentis vis-à-vis de la grainothèque, afin d'identifier d'éventuelles réticences, et de présenter les valeurs qui sous-tendent la mise en place d'une grainothèque peut favoriser son acceptation

¹⁰¹ Entretien avec Myriam Sarahoui le 25 avril 2024.

¹⁰² Entretien avec Léonore Roskams le 19 avril 2024.

par les membres qui la composent. Aussi, l'établissement de partenariat entre différents pôles d'une même bibliothèque est un levier efficace pour susciter un certain engouement autour de la grainothèque.

2. Une grainothèque appropriée par son public

Pour nombre des bibliothécaires rencontrées, l'appropriation du dispositif par le public ressort comme un critère d'épanouissement d'une grainothèque. Cette appropriation est à relier à des indicateurs quantitatifs (nombre d'emprunts et de dépôt de graines) difficiles à évaluer dans un dispositif en libre-service, ainsi qu'à des indicateurs qualitatifs. Pour les grainothécaires des BML, cet épanouissement est perceptible par le nombre et la qualité des échanges avec les publics suscités par la grainothèque, ainsi que dans les interactions entre le public et le dispositif.

L'un des marqueurs de l'appropriation d'une grainothèque en bibliothèque est à relier avec l'activité qu'elle suscite, ce qu'une des grainothécaires résume sous l'appellation d'une « grainothèque vivante ». Selon elle, une grainothèque vivante serait :

« une grainothèque où il y a des retours, des retours de graines, des retours de plantes, où des livres ne sont plus en rayon, donc ça veut dire qu'ils ont été emprunté et que des choses ont été déplacées. Voilà, c'est ça, je me dis “bon bah des gens ont fouillé dedans” et ça, c'est plutôt satisfaisant. »

Cette bibliothécaire prête ainsi une attention particulière aux dépôts de graines et de boutures. Mais, plus important encore, elle considère tout autant les emprunts de livres valorisés sur et à côté de la grainothèque, ainsi que le dérangement du classement initial des sachets de graine. Ces dernier paramètres (signe de manipulation des sachets, emprunts des ressources documentaires et de semences) témoignent d'un premier degré d'appropriation de la grainothèque : le dispositif est identifié et le public s'en empare en empruntant les ressources. Au même titre, le nombre d'inscription aux animations en lien avec la grainothèque sont des indicateurs d'un certain engouement pour le dispositif.

Encore faut-il que le principe même d'une grainothèque soit connu des publics qui fréquentent la bibliothèque, que le dispositif soit identifié au sein de la bibliothèque et que son mode de fonctionnement lui apparaisse à la fois comme étant compréhensible et acceptable. Une étude réalisée auprès des publics permettrait d'en apprendre davantage sur la connaissance et la perception de la grainothèque par les publics. A défaut, il est possible de se fonder sur le degré d'observation des principes de fonctionnement de la grainothèque par le public, tel qu'il est perçu par les bibliothécaires. En l'occurrence, les grainothécaires n'ont pas d'incidents majeurs ou répétés à déplorer, qui témoigneraient d'un rejet ou d'un défaut de compréhension du dispositif par les publics. Un seul évènement négatif a ainsi été évoqué par les bibliothécaires en entretien, à l'occasion duquel elles ont retrouvé « tous [leurs] sachets ouverts, tous ouverts, éventrés et les graines partout ». A noter que cet incident est survenu dans une période circonscrite de tensions à la fois dans le quartier d'implantation de la bibliothèque et entre les bibliothécaires et les habitant·e·s du quartier. Suite à cette dégradation du dispositif, les grainothécaires ont opté pour un temps pour une mise en accès indirect des semences, tout en communiquant à propos de cette décision auprès du public grâce à des affiches. Rapidement, la grainothèque a été remise en accès direct et libre et aucun évènement

du même genre ne s'est reproduit. Dans la grande majorité du temps, les grainothèques sont ainsi épargnées de toute dégradation.

Afin de permettre l'appropriation de ces dispositifs, les grainothécaires du réseau de la BML choisissent judicieusement leur emplacement. Les critères généralement pris en compte sont la visibilité de la grainothèque, sa proximité avec les fonds « Jardinage » ou « Environnement » et avec une banque d'accueil. Un autre facteur à prendre en compte pourrait être une rupture spatiale marquée entre l'espace de la bibliothèque et l'espace dédié à la grainothèque. Dans la mesure où les règles de la bibliothèque sont différentes de celles qui régissent le fonctionnement du troc de semences, il pourrait effectivement être pertinent de marquer dans l'espace la transition entre ces deux dispositifs. De cette manière, le public pourrait davantage se situer et comprendre où s'arrête l'emprunt de ressources documentaires et les collections gérées par les bibliothécaires et où commence l'emprunt et le dépôt de graines et les collections participatives de semences. Un marquage au sol et un affichage pédagogique pourrait ainsi renforcer cette distinction, en plus des affiches et écrits déjà utilisés par les bibliothécaires.

Dans l'optique de favoriser l'utilisation de la grainothèque et la participation du public à son bon fonctionnement, il pourrait être utile de s'accorder à l'échelle d'une bibliothèque ou du réseau des grainothèques des BML sur une trame de présentation orale du dispositif. Les grainothèques sont des projets récents et atypiques et, même si elles sont présentes dans la majorité des bibliothèques de Lyon, il reste nécessaire de les introduire au public. Plus encore, dans la mesure où les grainothèques sont à relier avec un ensemble de valeurs (économie non-marchande, autonomie alimentaire, etc.) et de concepts (semences hybrides et non-hybrides), il est nécessaire d'opérer une médiation auprès des publics en vue de leur appropriation. Pour ce faire, les grainothécaires pourraient élaborer une présentation des grainothèques mêlant les enjeux auxquels elles sont liées et les principaux piliers sur lesquels reposent leur fonctionnement. Cette présentation pourrait être transmise à l'ensemble des membres des équipes des bibliothèques amené·e·s à accueillir les publics. De cette manière, chacun·e bénéficierait d'une introduction au concept de grainothèque à la fois accessible et qui leur permettrait de prendre conscience du rôle qu'iels ont à jouer dans le bon fonctionnement du dispositif. Plusieurs grainothécaires rencontrées font effectivement état de la confusion qui peut exister entre une grainothèque et un service de don de graines, ce qui entraînerait des emprunts de sachets de graines qui ne seraient pas suivis de dons de semences. Une trame de présentation de la grainothèque commune permettrait d'introduire clairement la notion de troc synchrone ou asynchrone au public.

Pour accompagner des jardiniers et jardinières débutant·e·s en matière de multiplication de semences, il est essentiel de perpétuer les efforts en matière d'animations à destination des adultes. Ce sont effectivement les adultes qui sont en position de semer, récolter et rendre des graines en bibliothèques. Or, cette compétence n'est pas universellement partagée, encore moins en milieu urbain. En vue de l'encapacitation des adultes à la récolte de graines et à la participation à la vie de la grainothèque, des ateliers peuvent être organisés pour offrir des connaissances théoriques portant sur le cycle de la plante et le jardinage et pour appliquer ces savoirs en pratique. Les bibliothèques municipales de Lyon qui disposent d'espaces adaptés proposent déjà des ateliers semis et entretien du jardin et ce mouvement devrait dans l'idéal être généralisé afin de contribuer à une montée du niveau général de la population en matière de jardinage et de récolte de semences.

A noter qu'il est essentiel de proposer des temps distincts aux enfants et aux familles et aux public exclusivement adultes. Ce principe est à mettre en relation avec une expérience mitigée d'une bibliothèque du réseau lyonnais qui initialement a programmé un atelier pour les adultes, mais qui, dans les faits, s'est retrouvé avec un groupe mixte enfants-adultes auquel il était difficile de transmettre des savoirs et des savoir-faire :

« Et puis comme on est sur la terrasse, qu'on a l'école juste en face, souvent quand on est là, les enfants arrivent. Mais des fois c'était pas des ateliers à destination des enfants. Et on se retrouve avec quelque chose d'un peu hybride où il y a des adultes qui veulent apprendre des choses pour savoir comment faire leur jardinage, leur potager et puis des enfants à côté qui veulent planter. Donc c'est un peu entre les 2, ça peut être insatisfaisant pour tout le monde, au final. Enfin, il y a eu un, un atelier qui s'est passé un peu comme ça ou j'avais l'impression que les adultes étaient un peu sur leur faim parce que les enfants plantaient et que c'est, c'est pas la même chose. ».

A la lumière de cette expérience, il apparaît ainsi pertinent de dissocier les ateliers dédiés aux enfants et aux adultes, ce qui impliquerait toutefois de multiplier les animations, au risque de surmobiliser les grainothécaires.

Les grainothèques en bibliothèques sont des dispositifs qui, s'ils peinent à être connus de l'ensemble des publics, sont acceptés ces derniers. Il n'y a pas de rejet des dispositifs de troc de semences, et un respect général des normes et des règles qui sous-tendent leur fonctionnement. Afin de faire connaître la grainothèque, les bibliothécaires intègrent sa présentation à celle de l'offre de service de la bibliothèque et vont au-devant des habitant·e·s qui passent le seuil de l'établissement documentaire pour la leur présenter. Pour les responsables de grainothèques, l'épanouissement de ces dispositifs passerait cependant par une participation plus active des habitant·e·s et des jardinier·e·s à son fonctionnement. Cet enjeu est clairement identifié par les bibliothécaires de la BML qui échangent à ce sujet durant les réunions de la coordination et multiplient les initiatives pour engager le public dans le projet de grainothèque.

3. Un système de troc fonctionnel

Le principe du troc est à la base des dispositifs de grainothèque, même si les échanges de semences peuvent être, dans la majorité des cas, aussi bien synchrones qu'asynchrones, équivalents qu'inégaux. Au sein du réseau des BML, les grainothèques sont en accès libre, aucune mesure n'est prise en vue de vérifier que les personnes qui sollicitent la grainothèque y déposent des graines. Or, les grainothécaires rencontrées observent que les présentoirs de semences se vident plus qu'ils ne se remplissent et doivent intervenir pour les regarnir, grâce à des graines récoltées par leur soin ou acquises dans le commerce. Pour les bibliothécaires, cette faiblesse des dons de graines et la nécessité d'intervenir en vue du maintien de stocks de graines constitue le principal frein à l'épanouissement des grainothèques.

Aucune grainothèque du réseau des bibliothèques lyonnaises n'est exclusivement approvisionnée sur la base du troc de semences. Les dons de graines émanant de jardinier·e·s sont plus ou moins rares selon les établissements documentaires, sans qu'il ne soit possible de dégager de tendances claires quant aux

facteurs qui les favoriseraient ou les freineraient. Pour pallier ces défaillances, le réseau des grainothèques dispose depuis quelques années d'un budget annuel dédié à l'acquisition de semences, divisé à part égale entre l'ensemble des bibliothèques qui proposent des dispositifs de trocs de graines. Chaque bibliothèque reçoit ainsi 80 euros en vue de l'achat de semences, un budget distinct de celui qui est alloué au financement d'animations. A Lyon, les grainothécaires ne sont pas astreintes à s'approvisionner auprès du fournisseur de graines de la ville dans la mesure où cette entreprise ne répond pas à leurs besoins spécifiques en semences¹⁰³. Les grainothécaires préfèrent effectivement acquérir des graines diversifiées en quantité restreinte, plutôt que quelques variétés de semences seulement en gros conditionnement. Un présentoir de graines est effectivement plus attractif et adapté aux besoins de différents publics s'il est garni de nombreuses variétés. Pour cela, les bibliothèques bénéficient de tolérances et peuvent s'approvisionner hors marché public, là où ce n'était pas le cas lors des premières années d'existence des grainothèques lyonnaises.

Les grainothèques lyonnaises sont ainsi organisés de manière à pallier les limites du troc de semences en bibliothèque, du point de vue de l'approvisionnement des présentoirs tout du moins. Leurs responsables sont effectivement unanimes pour déplorer le fait que les dons de graines n'équivalent pas, et de loin, les emprunts. En cela, elles rejoignent les constats de bibliothécaires étatsunien·ne·s et canadien·ne·s considéré·e·s à l'occasion d'autres études. Wilhelm Peekhaus note ainsi, à l'issue de son étude de dix grainothèques émaillées à travers les Etats-Unis que :

« None of the seed libraries included in the sample are self-sustaining yet, meaning that they must purchase and/or solicit seed donations from seed companies each year to stock their collections¹⁰⁴ ».

Or, ce manque de retour de graines entrave le succès des dispositifs, à Lyon comme ailleurs :

« In the process of getting the seed library set up, some librarians reported that it was difficult to keep all the stakeholders in communication, and the initial promotion of the program and restocking of the seeds was a challenge in their community. One library also reported that they did not get any results from the seed library because very few patrons participated in the seed library program, and since it is a patron-based program, its success was impacted by lack of participation from the patrons¹⁰⁵. »

Le fait que le troc ne suffise pas à entretenir les présentoirs à graines entraîne ainsi deux conséquences : d'une part, les bibliothécaires doivent acheter ou obtenir des semences afin de les approvisionner, d'autre part, ce manque tend à associer les grainothèques à l'idée de dispositifs défaillants ou défectueux. Au quotidien, le fait de voir les grainothèques se vider de sachets de graines sans que ces derniers ne soient remplacés grâce à des dons de semence peut entraîner un sentiment de découragement chez certaines responsables de grainothèque. L'une d'entre elle confie ainsi que : « dans les bibliothèques, c'est dommage, mais ce que je déplore, c'est que les lecteurs nous pillent le fonds et on est souvent obligé de réalimenter

¹⁰³ Entretien avec Sabrina Abramovitch le 16 mai 2024.

¹⁰⁴ PEEKHAUS, Wilhelm. *op. cit.*, p. 280.

¹⁰⁵ SINGH, Vandana, MEHRA, Bharat et SIKES, Everett Scott. Agriculture-based community engagement in rural libraries. *Journal of Librarianship and Information Science* [en ligne]. Septembre 2022 [13 mars 2024]. Vol. 54, n° 3, p. 407. Disponible sur le web : < <https://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1177/09610006211015788> >.

sans avoir forcément des retours importants », ce qui, pour elle, est dû au fait que « cette idée de troc n'est pas tellement perçue par le public ».

Ce sentiment peut, marginalement, conduire à une certaine défiance envers les publics. Or, cette défiance entraîne parfois un rationnement des sachets de graines mis à disposition :

« Bah là par exemple, hier, j'ai passé 2 heures à remplir mes sachets pour être sûre d'en avoir assez jusqu'à je pense 1 ou 2 mois. Parce qu'en fait, du coup, ça part très très vite. On essaie de mettre très très peu de sachets parce que du coup sinon les gens se servent et ils remettent pas. Du coup, ouai, à raison de 4-5 sachets, et là je sais pas, j'ai dû en faire une cinquantaine hier. »

Cette économie des sachets de graines conduit toutefois à une situation paradoxale : les grainothèques visent à mettre des semences non-hybrides en circulation à travers le troc mais ce qui est une sur-sollicitation du dispositif aux yeux de cette grainothécaire, entraîne la régulation du nombre de sachets disponibles pour limiter leur emprunt. Là où l'emprunt de nombreux sachets de graines pourrait être perçu comme une marque d'intérêt du public envers le dispositif, la responsable de grainothèque tente de préserver les ressources limitées de semences dont elle dispose, semences qui n'ont pourtant d'autres vocations que d'être empruntées par le public. La défaillance du système de troc de semences entraîne une limitation drastique des graines mises à disposition, ce qui nuit, à terme, à l'installation d'une dynamique de troc et à l'attractivité du dispositif.

La défiance née du déséquilibre entre le nombre d'emprunt et de don de graines peut aussi compromettre les échanges entre les grainothécaires et le public. Dans les rares cas où les dons de graines limités s'imposent au premier plan des considérations des grainothécaires vis-à-vis des dispositifs dont elles ont la responsabilité, l'introduction de la grainothèque au publics peut être marquée de leurs inquiétudes. A l'occasion d'un entretien, l'une d'entre elle déclare ainsi que :

« on voit souvent des lecteurs venir prendre par exemple des sachets de graines et s'en aller comme ça, en en crabe. Au lieu de venir nous dire : « voilà, je vais prendre ça », venir vers nous. C'est ceux qui savent qu'ils vont pas revenir rendre des graines. On a vraiment cette impression qu'ils volent, eux-même ont cette impression, qu'ils sont là pour prendre et pas pour rendre, il y a pas cette idée de troc. Quand je les vois, je vais vers eux, je leur dis, je leur explique ce que c'est : c'est pas du tout un don, que c'est un troc, c'est pas gratuit, que c'est un échange. Je leur explique pourquoi on fait ça. Alors, du coup, ils entendent bien, hein, ils restent bien jusqu'au bout de l'explication. Mais du coup ils s'en vont sans rien, ils reposent. »

La lassitude teinte le discours de cette bibliothécaire, qui, à force de voir les présentoirs se vider plus que se remplir, part du principe qu'un·e jardinier·e qui emprunte des graines sans se signaler ne participera pas, à terme, à la dynamique de troc. Or, cette conception semble induire un discours qui insiste sur la nécessité de rendre des semences, propre à décourager l'emprunt de graines par des personnes qui doutent de leur capacité d'être à même d'en récolter et d'en ramener à la bibliothèque.

Un système de troc efficace est à la base de ce que les grainothécaires des BML considèrent comme une grainothèque épanouie, mais c'est aussi une difficulté à laquelle le réseau de bibliothèques se heurte : les dons de graines émanant de

jardinier·e·s sont rares et ne permettent pas de maintenir des présentoirs de graines suffisamment garnis pour être attractifs et susciter de nouveaux emprunts. Pour se prémunir du dépérissement du dispositif, les grainothécaires acquièrent elles-mêmes des graines dans le commerce, toutefois, ces sachets ne suffisent pas à enclencher une dynamique de troc. Les emprunts dépassent largement les dons, avec pour conséquence le sentiment que les grainothèques du réseau des BML ne sont pas, pour leur majorité, des dispositifs épanouis et pérennes. Les efforts des grainothécaires n'étant pas toujours récompensés d'une réussite franche du dispositif qu'elles développent, certaines peuvent, à la marge, répercuter leurs doutes et leurs insatisfactions dans leur manière de gérer et d'animer la grainothèque.

B. DES LEVIERS POUR UN RESEAU DE GRAINOTHEQUES PERENNE

1. Un approvisionnement en graines adapté et fiable

Une grainothèque attractive est une grainothèque fournie et approvisionnée. Elle se caractérise par des semences diversifiées, un nombre suffisant de sachets disponibles au troc et des graines adaptées au besoin des habitant·e·s du territoire. Face à une dynamique de troc faible, les grainothécaires alimentent elles-même les présentoirs de semences et, pour ce faire, mettent en place une politique d'acquisition des ressources de graines.

Le fait de garnir un présentoir de semences au risque qu'il soit vidé dans les jours ou la semaine à suivre sans forcément recevoir de nouveaux sachets de graines, peut apparaître comme un effort vain. Les grainothèques sont des dispositifs de trocs de semences et il importe aux bibliothécaires qu'ils ne soient ni perçus, ni appropriés par le public comme des dispositifs de dons de graines. Ce faisant, la faiblesse voire l'absence de dons de graines témoigne d'une limite au bon fonctionnement des grainothèques. Reste à savoir si les emprunteur·euse·s de semences ne veulent pas, ne se soucient pas ou ne peuvent pas donner de graines. Une première hypothèse serait de considérer qu'ils agissent en consommateur·ice·s et, en tant que tel·le·s transgressent la règle explicite mais appliquée avec peu ou pas de surveillance de l'échange, synchrone ou asynchrone, de graines. Le fait d'emprunter des semences sans en rendre serait à considérer au même titre que :

« La transgression des règles relatives à l'emprunt des documents : demande de prolongation abusive, retards dans le retour ou refus de rendre, demande de dépassement du droit de prêt en nombre, pression pour emprunter des documents exclus du prêt et, dans le même ordre d'idée, l'appropriation systématique de documents réservés exclusivement à la consultation sur place¹⁰⁶. »

Une autre hypothèse, serait de considérer l'incapacité des emprunteur·euse·s de graines à récolter et rapporter des semences par la suite. La récolte de graines est une compétence spécifique, même pour des jardinier·e·s chevronné·e·s et, devant

¹⁰⁶ PEIGNET, Dominique. La bibliothèque peut-elle survivre à ses consommateurs ?. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. 1 janvier 2005. [Consulté le 22 mai 2024]. Disponible sur le web : <<https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2005-01-0038-009>>.

l’abondance de l’offre de semences en jardinerie et en ligne, iels n’ont pas forcément besoin d’apprendre à en récolter et peuvent se contenter d’en acheter. La faible quantité de semences déposée en grainothèque serait donc davantage à mettre en lien avec la méconnaissance des procédés de récolte de graines parmi l’ensemble de la population, qu’avec une défaillance des dispositifs de grainothèques en bibliothèque. Une étude menée auprès de jardinier·e·s fréquentant des grainothèques implantées dans différents territoires, permettrait, en outre, d’identifier l’impact de leur environnement sur leur propension à troquer de manière effective des semences.

Attendu que la dynamique de troc est défaillante et que les présentoirs de graines se vident s’ils ne sont pas approvisionnés régulièrement par les soins des grainothécaires, il est nécessaire d’accepter le fait de s’inscrire dans une démarche plus vaste et à long terme d’accompagnement des emprunteur·euse·s de graines au troc et à la récolte de semences. Le fait de multiplier ses propres graines est un acte marginal à l’échelle de la société et le fait de proposer des grainothèques en bibliothèque ne peut suffire à engendrer un tel changement de pratique. Les bibliothèques peuvent toutefois, en toute conscience, continuer à alimenter des dispositifs de troc de graines, afin de prendre part à un mouvement plus global, mené aux côtés d’autres acteurs publics et associatifs, visant à multiplier les interactions entre les habitant·e·s d’un territoire et le vivant. Le fait d’investir en les grainothèque, en gardant en tête l’idée d’autonomiser les jardinier·e·s dans leur utilisation du dispositif, mais sans en faire l’objectif premier, devient, en ce sens, un acte politique de la part des bibliothèques. Pour poursuivre de front l’ambition d’encourager la pratique du troc de graines et sensibiliser au vivant et aux enjeux entourant les semences, les grainothèques doivent poursuivre les efforts qu’elles mènent en faveur d’un approvisionnement en semences fiables et adaptées aux besoins des habitant·e·s de leur territoire.

Afin de stimuler le désir chez les emprunteur·euse·s de graines de s’investir dans le bon fonctionnement du dispositif en donnant des semences, il est nécessaire dans un premier temps de fournir des graines et de rendre leur présentoir. C’est une démarche qui est adoptée dans l’ensemble des bibliothèques de la BML, où les bibliothécaires œuvrent à garnir et orner la grainothèque. Dans certains cas, cette entreprise peut être menée en partenariat avec des structures extérieures à la bibliothèque et/ou avec son public. Le présentoir de semences de la bibliothèque de la Croix-Rousse a ainsi été créé par l’association Les Goonies, et a fait l’objet d’un atelier visant à qu’il soit décoré par les habitant·e·s du quartier¹⁰⁷.

Outre le fait de proposer une grainothèque attrayante, il est nécessaire que le présentoir de graines soit garni durant les mois où il n’est pas mis en dormance. Un·e jardinier·e qui découvre la grainothèque et la trouve vide une ou plusieurs fois risque effectivement de se détourner du dispositif. En outre, une grainothèque vide n’exprime pas le plein potentiel de ces dispositifs de troc de semences et ne permet pas au public de se projeter dans un système de troc fonctionnel. Il est primordial, par conséquent, de ne pas rationner de manière drastique l’approvisionnement en sachet de graines du présentoir, quitte à réduire le nombre de graines par sachet afin d’allier l’économie des ressources à la nécessité de proposer une grainothèque attractive.

L’ambition d’un stock minimum de graines accessible en tout temps est, à terme, de donner l’image d’un dispositif dynamique, auquel il vaut la peine de

¹⁰⁷ Entretien avec France Jourdy et Stéphanie Granger le 12 avril 2024.

prendre part. Afin de ne pas faire reposer la responsabilité de l'alimentation de la grainothèque sur une seule grainothécaire et considérant que le fait d'ajouter des sachet pré-remplis au présentoir est une tâche à la fois rapide et peu contraignante, il peut être pertinent de créer un planning d'approvisionnement de la grainothèque. Ce planning permettrait aux membres de l'équipe de la bibliothèque qui le souhaite, de s'inscrire sur la base du volontariat et d'assumer la responsabilité ponctuelle du réassortiment du présentoir.

Les graines mises à disposition doivent être sélectionnées soigneusement en considérant la multiplicité des publics et de leurs compétences en matière de récolte de semences. Certaines grainothécaires des BML font preuve, à ce titre, d'une réflexion particulièrement poussée en la matière. Elles privilégient, pour se faire, des entreprises semencières présentant une démarche biologique et engagée, ou encore achètent dans le commerce les graines qu'elles savent plébiscitées par le public tout en veillant à le surprendre et à l'ouvrir à de nouvelles variétés végétales en approvisionnant la grainothèque par des semences plus originales qu'elles récoltent elles-mêmes. En cela, les grainothécaires développent une politique d'acquisition proche de celle qu'elles mettent en œuvre dans leur gestion des collections documentaires. Elles s'inscrivent aussi, par la même occasion, dans « une conception politique de la bibliothèque qui prête la plus grande attention aux besoins de la population. Cette attention ne se construit pas sur le respect de sollicitations explicites, mais est raisonnée dans le contexte de besoins collectifs à satisfaire¹⁰⁸. ».

Considérant l'existence d'un public de jardinier·e·s débutant·e·s et disposant d'un espace restreint en vue de leur culture, les grainothécaires pourraient aussi veiller à acquérir des semences faciles à cultiver, dont il est aisément pour des néophytes de récolter des graines et à même d'être plantées en pot et dans de petites jardinières. Ces graines « pour débutant·e·s » seraient les plus susceptibles d'entraîner des dons de semences. Pour accompagner le public dans son choix de graines, ces sachets pourraient être marqués afin d'être directement visibles. Cette solution a été mise en œuvre à la grainothèque de la Hall Middle School qui fait figurer la mention « Super Easy » sur certains sachets de graines¹⁰⁹. À l'inverse, des sachets de semences plus recherchées, s'adressant à des jardinier·e·s expert·e·s et rôdé·e·s à la récolte de graines, peuvent être tamponnés d'une mention incitant plus vivement à leur préservation comme « Rare. Please save seeds »¹¹⁰. Ces mesures permettent d'aiguiller les jardinier·e·s dans leurs emprunts de graines, vers des semences adaptées à leur savoir-faire et à leurs besoins.

Afin de favoriser la réussite des semis et de la culture des végétaux, il est aussi nécessaire d'indiquer au mieux les périodes de semis, de récolte, la variété et la date de récolte des graines. Ces subdivisions sont celles qui existent actuellement sur les sachets imprimés par les grainothécaires des BML et il peut être laborieux de les remplir à la main pour chacun des sachets de graines pliés et mis à disposition. Pour éviter une partie de ce travail chronophage, la bibliothèque de Gerland opte pour le fait d'inscrire les informations nécessaires sur les sachets imprimés, à raison de deux

¹⁰⁸ CALENGE, Bertrand. La collection entre offre et demande ?. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. 2001. [Consulté le 14 août 2024]. Disponible sur le web : < <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2001-02-0040-003> >.

¹⁰⁹ Hall Middle School Seed Lending Library. What types of seeds should I save?. *Hall Middle School Seed Lending Library* [en ligne]. [consulté le 18 juin 2023]. Disponible sur le web: < <https://hallseedlibrary.weebly.com/new-to-seed-saving.html> >.

¹¹⁰ *Ibid.*

ou trois par page A4, et de photocopier ces modèles¹¹¹. De cette manière, tous les sachets sont renseignés de manière complète et égale et les grainothécaires gagnent un temps précieux.

Malgré un souci de mettre à disposition du public des graines fiables et adaptées, les grainothécaires des BML ne s'engagent pas à garantir la germination des semences mises à disposition, d'une part car la germination d'une plante dépend de bien d'autres facteurs que de la graine seulement, d'autre part car le rôle des grainothèques n'est pas pour elles de fournir des graines remplissant les standards des semences commercialisées. Elles s'accordent autour du fait que « on ne garantit rien [...] parce qu'on ne peut pas », tandis que l'une d'entre elle mentionne que « si les gens veulent des graines sur lesquelles il comptent absolument [...] ils peuvent aller acheter un peu de graines chez un fournisseur ». A cet égard, les grainothécaires font preuve de transparence, pour ne pas créer chez le public des attentes que les dispositifs de troc de semences ne pourraient pas remplir. Cette perception est véhiculée dans la production de Juliette Patissier (@PlantPlantZinePlant sur instagram), une autrice de fanzine qui propose une vision alternative, inventive et ludique de la culture de plantes et dont les créations sont disponibles à la grainothèque de la bibliothèque municipale de la Part-Dieu, qui met à disposition de son public ces petits livrets illustrés.

Derrière la question de l'approvisionnement en semences des grainothèques se cache aussi la question des valeurs et des ambitions véhiculées par les dispositifs. Ainsi, l'achat de semences est un compromis de mise à la BML, afin de compenser la faible dynamique de troc actuelle, mais peut se mener auprès de fournisseurs qui mettent en œuvre des valeurs compatibles avec celles des grainothèques. Aussi, les dispositifs de troc de semences ne sont ni revendiquent comme des entreprises semencières : elles ne sont pas en mesure de garantir l'absence de graines F1/F2 ou issues d'une hybridation, ni la germination des semences qu'elles proposent à l'emprunt. Ces limites de la grainothèque n'entament pas leur légitimité, d'autant plus que les grainothécaires sont transparentes à cet égard et avertissent le public.

2. Une formation des bibliothécaires à la gestion et à la valorisation des grainothèques

En vue de la pérennisation des grainothèques en bibliothèque, de leur épanouissement et de celui des bibliothécaires qui les animent, la formation à la gestion et à la valorisation de ces dispositifs apparaît comme un levier de poids. La majorité des grainothécaires font effectivement mention d'un besoin d'informations et de temps dédiés à la réflexion et à l'échange de pratiques autour de l'animation de grainothèques. A la BML, ce besoin est entendu et pris en compte et la montée en compétence des bibliothécaires sur des sujets spécifiquement en lien avec les grainothèques s'inscrit depuis récemment dans les pratiques du réseau.

Au cours de l'année 2023-2024, les grainothécaires du réseau des BML ont pu bénéficier d'une formation délivrée par un jardinier du pôle médiation – jardin botanique chargé de l'accueil des publics adulte à Lyon Nature. Lyon Nature est le « service de médiation de la Direction de la biodiversité et nature en ville de la Ville

¹¹¹ Entretien avec Léonore Roskams le 19 avril 2024.

de Lyon¹¹² », et, en tant que tel, constitue un partenaire de choix pour les grainothèques des bibliothèques municipales. La formation s'est scindée en deux temps, chacun d'une demi-journée : l'un consacré aux graines, l'autre aux semis. Elle s'est concentrée sur des questions botaniques, qui, de tous les sujets liés aux grainothèques, sont ceux les plus éloignés du cœur de métier des bibliothécaires. En favorisant l'acquisition de nouvelles connaissances botaniques pratiques, en lien avec les semences et le jardinage, cette formation participe à la valorisation des grainothèques en renforçant la capacité des grainothécaires à mener la médiation. En outre, cette formation renforce la légitimité des grainothécaires à assumer cette fonction.

Cette formation a été appréciée des bibliothécaires de la BML qui ont pu y assister, l'ensemble des grainothécaires n'ayant pas pu y participer pour des raisons de contraintes de permanence d'accueil du public. Certaines d'entre-elles estiment même qu'elles auraient pu en retirer un certain bénéfice en y assistant dès le début du déploiement de la grainothèque de leur bibliothèque. L'une des grainothécaires mentionne ainsi qu'« il y a un intervenant qui nous a formé, et ça fait deux événements qu'on fait avec lui, des formations, ça c'est bien, mais ça aurait été super de l'avoir dès le début, au moment de la création des grainothèques ».

Ces temps dédiés au partage de savoirs de la part d'un jardinier professionnel a cependant aussi suscité certaines craintes chez une partie des grainothécaires : lors de la formation, l'intervenant a ainsi soulevé les risques inhérents au partage de boutures. Le fait de faire multiplier et de faire circuler des boutures, engendre le risque de propager par la même occasion des ravageurs, des champignons ou des maladies dans la bibliothèque ou chez les emprunteur·euse·s de boutures. Or, les bibliothécaires ne considèrent pas qu'il est de leur ressort de détecter et d'arrêter la contamination de végétaux. Evoquée à la coordination grainothèque, cette question s'est ensuivie d'une réaffirmation du positionnement des grainothèques comme des lieux d'expérimentation qui ne garantissent pas les végétaux proposés au prêt.

Outre cette formation dispensée par Lyon Nature, les grainothécaires ont participé il y a deux ans à une journée thématique à la Maison de l'Environnement de la Métropole de Lyon (MEML). La MEML est une association qui vise à favoriser l'interconnaissance et la coopération entre les acteurs de la transition écologique et solidaire de la Métropole de Lyon. Elle poursuit aussi le fait de mettre à disposition des habitant·e·s de la Métropole des ressources mutualisées en lien avec ces thématiques et dispose, pour ce faire, d'une médiathèque abritant plus de 5 000 ressources documentaires. La journée consacrée aux grainothèques a été un moment privilégié pour les grainothécaires qui ont pu y participer, dans la mesure où elle leur a permis de créer du lien avec les associations du territoire.

Les grainothécaires se rejoignent autour de leur désir de se rencontrer et d'échanger autour de leurs pratiques. La coordination des grainothèques représente en cela une initiative précieuse, en ce qu'elle dédie un temps à l'échange de connaissances et au partage de pratiques, soit à la formation entre pairs. Pour les bibliothécaires, elle permet notamment de « recueillir des informations », de « connaître les collègues » et de « voir ce qui se fait dedans et hors du réseau ». Seule l'une des grainothécaires du réseau « pense qu'elle est peut-être pas assez motrice, pas assez à l'initiative de projets autour des plantes » et « pas assez militante ».

¹¹² Lyon Nature. Qui sommes-nous ? Lyon Nature [en ligne]. [Consulté le 2 août 2024]. Disponible sur le web : <http://www.nature.lyon.fr/nature/sections/fr/entete/mon_premier_menu_de/qui_sommes_nous/>.



Même si elle « pense que c'est important [que les grainothécaires] s'identifient les unes les autres, [qu'elles] sachent quand même quelles sont les actions portées par les autres, que ça se fasse pas seulement par mail », elle voudrait trouver en la coordination plus de « temps de débats ». La coordination des grainothèques est ainsi source d'information et un lieu reconnu par les grainothécaires comme propice à l'échange et à la circulation des connaissances et des initiatives. En mettant en contact les grainothécaires, elle leur permet aussi de développer des fichiers partagés revenant sur les ateliers, de la procédure de leur mise en œuvre à leur déroulé. Les outils pédagogiques créés par certaines des grainothécaires peuvent aussi être partagés par ce biais.

En complément des échanges tenus lors des rencontres de la coordination, les grainothécaires mentionnent se former à la gestion, à la valorisation et à l'animation des dispositifs de troc de semences à l'aide des ressources dont elles disposent au sein de leurs bibliothèques. En cela, elles partagent les mêmes sources d'informations que celles mises à disposition des jardinier·e·s qui empruntent et donnent des semences à la grainothèque. L'ensemble des documents présents en bibliothèque sont susceptibles de nourrir leur réflexion et d'apporter à leur connaissance, l'une d'entre elles loue ainsi particulièrement la qualité des ouvrages destinés à la jeunesse portant sur les semis et les récoltes de graines. Les grainothécaires apprécient aussi pouvoir suivre les initiatives portées au sein des autres établissements documentaires qui abritent des dispositifs de troc de semences. Lors de leurs déplacements personnels, certaines n'hésitent pas à passer les portes des bibliothèques et à se renseigner auprès des professionnel·le·s de ces établissements pour échanger des pratiques et des savoir-faire. Ces retours d'expériences peuvent ensuite être partagés lors des réunions de la coordination.

En ligne, les grainothécaires peuvent compter sur les billets de blogs et les articles qui reviennent sur la création de grainothèques en bibliothèques, en France et à l'étranger. Si un fil de discussion a été ouvert en 2017 sur le forum Agorabib pour échanger à propos des grainothèques, celui-ci n'a reçu que peu de contributions¹¹³. La plateforme Instagram semble cependant plus dynamique à cet égard, les #grainothèque et #grainotheque renvoient respectivement à 1468 et 2620 publications. Instagram pourrait ainsi constituer une source d'inspiration pour les professionnel·le·s en matière d'animation à proposer et de valorisation de leur dispositif de troc de semences, mais aussi une plateforme sur laquelle créer une certaine émulation autour des grainothèques et partager les réussites de leur bibliothèque.

Grâce à ces différents canaux de communication et d'informations, les bibliothécaires adoptent une posture propre aux fonctions de grainothécaire et renforcent leur légitimité. Le fait de ne pas se sentir suffisamment armée face aux questions du public à propos du jardinage et de la récolte de graines peut être un frein à l'animation d'ateliers par les bibliothécaires et peut nuire au développement des dispositifs de troc de semences. A l'inverse, la formation est un vecteur de confiance et de motivation, l'une des grainothécaires évoque ainsi le fait que :

« Les grainothécaires, on s'est professionnalisées. A travers des réunions, des ateliers, des formations, on s'est formées. Nous ne sommes pas des jardinières – peut-être que certaines le sont, hein – mais on a une, on a développé des

¹¹³ Beryl. Grainothèque. Agorabib [en ligne]. 14 mars 2017 [4 août 2024]. Disponible sur le web : <<https://www.agorabib.fr/topic/3017-grainoth%C3%A8que/>>.

compétences parce qu'on s'est formées, parce qu'on a appris, parce qu'on a échangé ».

Les grainothécaires sont consciente de leurs besoins en matière de formation et d'acquisition de nouvelles compétences. Leur constitution en coordination permet de faire émerger ces besoins et de les rapporter à leur tutelle. Grâce à cette organisation, les bibliothécaires ont pu bénéficier d'une première série de formations au cours de l'année passée. Au-delà de ces besoins, les grainothécaires, en tant que professionnelles de l'information et des bibliothèques, sont au fait des ressources documentaires dont disposent les bibliothèques et y ont recours. En outre, à l'échelle de leur quartier ou grâce à la coordination, elles bénéficient d'une mise en réseau avec d'autres acteurs, associatifs notamment, susceptibles d'être des ressources pour elles. Les efforts mis en œuvre pour accompagner les grainothécaires dans le déploiement des dispositifs de troc de semences portent leur fruit jusqu'à présent et il importe de les poursuivre, notamment à destination des nouvelles grainothécaires qui rejoignent la coordination.

3. Une mutualisation des ressources et un développement des partenariats

Les grainothèques des BML disposent de l'avantage d'être constituées en réseau, sous la forme de la coordination des grainothèques. Grâce à cette organisation, les grainothécaires peuvent partager leurs expériences et harmoniser les animations qu'elles proposent au sein des différentes bibliothèques de la ville. A raison de, la majeure partie du temps, deux animations par an, l'une au printemps et l'autre en automne, les grainothèques participent à la programmation culturelle du réseau des bibliothèques. La programmation d'ateliers et d'animations n'est toutefois pas sans receler certains écueils logistiques et financiers pour les bibliothèques.

Entre juin 2023 et juin 2024, les grainothèques du réseau de la BML ont proposés 16 ateliers, animations et rencontres à destination du grand public, auxquelles il faut rajouter des interventions menées à destination de classes de maternelle et d'école primaire. Ces actions visant à animer les dispositifs de troc de semences, à les faire connaître au public et à contribuer à la mise à disposition de savoirs et de savoir-faire en lien avec le jardinage et la récolte de graines sont des temps forts pour les grainothèques et les grainothécaires. Elles se concentrent durant les périodes de l'année les plus propices aux semis et à la récolte de graines. Les grainothécaires peuvent, au choix, opter pour une animation créée et menée par leurs soins et/ou en partenariat avec des collègues d'autres département de la bibliothèque (Jeunesse, Numérique, etc.) ou de déléguer ces animations à des intervenant·e·s extérieur·e·s.

Parmi les 16 animations identifiées dans la catégorie « Du côté des grainothèques » dans le TOPO entre juin 2023 et juin 2024, des bibliothécaires se sont chargées de mener à bien 10 d'entre elles : 6 temps conviviaux dédiés à l'échange de graines et de boutures, 1 inauguration d'un nouveau dispositif de troc de semences, 1 atelier dédié à la décoration de la grainothèque et 2 ateliers pratiques de jardinage. Les apéritifs, goûters et temps réservés au troc de semences et de plantes sont ainsi majoritaires parmi les animations conduites par les bibliothécaires.

Ces temps fort ont l'avantage de stimuler le troc et de favoriser les rencontres et les échanges entre jardinier·e·s, tout en faisant découvrir la grainothèque à un public plus large de la bibliothèque qui ne la connaît peut-être pas encore. Pour ce faire, les grainothécaires prennent garde à installer le présentoir de graines à l'endroit le plus accessible et visible de la bibliothèque, souvent dans son entrée. Ce type d'animation permet aussi de favoriser les échanges horizontaux entre les utilisateur·ice·s de la grainothèque et évite aux grainothécaires d'avoir forcément à adopter une posture de transmission de savoir-faire et de connaissances en matière de botanique. Ce faisant, il est tout désigné pour être largement adopté par les grainothécaires, même celles qui douteraient encore de leur légitimité à animer des ateliers semis ou de jardinage.

Dans le cas d'un appel à des intervenant·e·s extérieur·e·s, les bibliothèques restent investies et mobilisées tout du long de la préparation et de la tenue de l'animation : de la prise de contact à l'organisation logistique, en passant par une éventuelle co-création de l'animation et l'accueil de l'intervenant·e. En outre, même si :

« on peut être tenté de considérer ce type d'interventions comme une externalisation de la médiation. Cependant, ces évènements ponctuels s'inscrivent dans un travail de médiation par les bibliothécaires qui ne doit pas se limiter à la construction d'un programme d'action culturelle et au choix des intervenants. Un travail de médiation continue doit, en amont, préparer l'événement et créer les conditions de son succès. Ce dernier doit ensuite être « capitalisé » par un travail de médiation indirecte en aval : production de documents numériques ou physiques¹¹⁴. »

Afin de financer des interventions extérieures, la coordination des grainothèques dispose d'un budget annuel de 1500€, à répartir entre l'ensemble des bibliothèques qui disposent de grainothèques¹¹⁵. A l'heure actuelle, ce budget constraint n'est pas réparti de manière à doter chaque grainothèque de 150€, mais davantage de façon à soutenir ponctuellement les projets spécifiques de certaines grainothèques une année et d'autres l'année suivante¹¹⁶. Entre juin 2023 et juin 2024, 6 interventions ont été menées en partenariat avec des acteur et actrices externes à la bibliothèque. En l'occurrence, monsieur Didier Carnielli, ancien formateur aux Serres de l'école à Ecully et jardinier expert et passionné de tomate est intervenu 3 fois à la bibliothèque de la Duchère, les écocitoyen·ne·s du lycée horticole de Dardilly et leur enseignante 1 fois à la bibliothèque de la Part-Dieu, Lyon Nature 1 fois à la bibliothèque du Point du Jour et l'association Via Terra 1 fois à la bibliothèque de Gerland. Les intervenant·e·s sont ainsi diversifi·e·s et l'on peut compter parmi eux : un particulier à la retraite, une association, un service municipal et des élèves en formation.

Didier Carnielli est un partenaire privilégié pour la bibliothèque de la Duchère, passionné de jardinage et tout particulièrement de tomate, il a à cœur de partager avec le plus grand nombre son savoir et sa passion¹¹⁷. En tant que professionnel à la retraite, qui intervient gracieusement en bibliothèque, sa figure se rapproche de

¹¹⁴ SANDOZ, David, 2010. *Repenser la médiation culturelle en bibliothèque publique : participation et quotidiednaté*. Mémoire d'étude. Diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : ENSSIB. P. 55.

¹¹⁵ Entretien avec Sabrina Abramovitch le 16 mai 2024.

¹¹⁶ *Ibid.*

¹¹⁷ Entretien avec Cécile Pontefract et Agnès Duvernois le 23 mai 2024.

l'amateur-expert. Sa venue témoigne du réseau dense de partenariats noué par la bibliothèque de la Duchère avec les acteurs de son territoire. Elle manifeste aussi l'ouverture de la bibliothèque à la participation du public à un degré important : en l'occurrence les animations autour des tomates sont créées et menées de bout en bout par Didier Carnielli.

Le service de médiation de la Direction de la biodiversité et nature en ville de la Ville de Lyon constitue, quant à lui, un partenaire évident pour les bibliothèques municipales. Il est un partenaire à différents degrés pour les grainothèques lyonnaises : il dispense des formations aux grainothécaires et peut intervenir dans le cadre d'animations à destination du grand public. En octobre 2023, deux jardiniers ont animé un atelier pédagogique autour de la question du cycle de la graine, une intervention qui s'inscrit dans la volonté d'encapaciter les publics au jardinage et la récolte de semences en partant des fondements de ces questions. Les grainothécaires apprécient ces interventions jugées « toujours de qualité » et notamment la capacité de Lyon Nature de proposer des prestations diversifiées (récolte de graines, balade thématique, etc.)¹¹⁸. Les bibliothèques sont toutefois nombreuses à abriter des grainothèques, et donc à être susceptible de faire appel au service de médiation de la Direction de la biodiversité et nature en ville de Lyon, et il semble parfois difficile pour elles de nouer un contact avec ce département. Pour ces raisons, il est nécessaire pour les grainothèques de diversifier leurs partenariats.

Les intervenant·e·s extérieur·e·s peuvent appartenir à des structures privés, associatives, comme l'association Via Terra intervenue en 2024 à la bibliothèque de Gerland, ou entrepreneuriales. A cet égard, le réseau des grainothèques peut être démarché directement par des structures qui se proposent d'animer des temps d'ateliers et/ou de formation à destination du public. Par le passé, certaines grainothèques ont pu nouer des partenariats très fructueux avec des acteurs du secteur privé qui, d'une saison à l'autre, intervenaient en bibliothèque pour des semis, puis pour la récolte de graines. Toutefois, les prestations proposées peuvent être onéreuses en comparaison du budget des grainothèques et il est difficile de juger de prime abord de la qualité de l'intervention, mais aussi des graines et des plants, qui seront proposés. En outre, les grainothèques se retrouvent en proie avec une vision partielle de l'offre d'animation existant à l'échelle de Lyon et de sa Métropole, comme le note Sabrina Abramovitch, responsable de la bibliothèque du Point du Jour et co-coordinatrice des grainothèques à l'échelle du réseau : « Je trouverais pertinent d'être mise en contact, mise en réseau [...] par exemple d'avoir une vision plus globale des acteurs qui pourraient proposer des prestations [afin de les] comparer dans les tarifs, mais aussi dans les services¹¹⁹ ». Les grainothèques bénéficieraient ainsi d'un temps dédié à l'interconnaissance entre les grainothécaires des différentes bibliothèques et les acteurs à même d'y animer des ateliers, des rencontres et des formations.

¹¹⁸ Entretien avec Sabrina Abramovitch le 16 mai 2024.

¹¹⁹ *Ibid.*

CONCLUSION

Les grainothèques ne sont ni des entreprises semencières, ni des banques de graines, ni des cercles d'échanges informels de graines entre jardinier·e·s. Elles constituent des dispositifs distincts, ayant pour objectif de sensibiliser le grand public au changement climatique et à la biodiversité cultivée, à travers le troc de semences non-hybrides. En bibliothèques, elles constituent des collections atypiques et participent à la diversification de l'offre de services de ces établissements documentaires. Pour autant, la création de grainothèques en bibliothèque est compatible avec les textes fondateurs de ces dernières. Les grainothèques ne sont pas non plus des initiatives isolées, elles s'inscrivent dans un mouvement global d'engagement des bibliothèques dans la transition écologique, de développement d'initiatives participatives et de prise en compte croissante des besoins des habitant·e·s dans le développement de leur offre documentaire et de services.

Les grainothèques interrogent les frontières actuelles du métier des bibliothécaires. Leur gestion, leur animation et leur valorisation exigent effectivement des compétences nouvelles de leur part. Pour les acquérir, les responsables de grainothèques peuvent compter sur leurs connaissances personnelles en matière de jardinage, mais aussi sur leurs échanges avec leurs collègues et sur les ressources documentaires de leurs bibliothèques. A Lyon, la coordination des grainothèques sanctuarise un espace dédié à ces échanges et favorise le partage de pratiques entre les responsables de grainothèque. En cela, elle participe au maintien d'une dynamique et d'un engouement autour de ces dispositifs. L'établissement de partenariats avec des services municipaux, des particuliers et des associations est également nécessaire pour soutenir les responsables dans leurs missions de médiation, d'animation d'ateliers de jardinage et d'entretien des cultures. La mise en place de formations autour des graines et des semis pour les responsables de grainothèques constitue un autre levier de montée en compétences et vient remplir des besoins identifiés par les grainothécaires. Pour assurer la pérennité des grainothèques, il est crucial de sensibiliser les équipes des bibliothèques aux valeurs promues par les dispositifs de troc de semences et de leur proposer de s'y impliquer. A moyen et à long terme, une grainothèque qui fédère et qui génère des collaborations au sein d'une bibliothèque est effectivement plus ancrée dans un établissement documentaire.

La sensibilisation des habitant·e·s du quartier et des jardinier·e·s amateur·ice·s aux rudiments de la récolte de graines, à l'importance du troc et aux enjeux qui entourent les semences constitue un deuxième moyen d'assurer la viabilité des grainothèques. Les grainothèques sont appropriées par le public, dans la mesure où les jardinier·e·s empruntent des semences, mais ne reçoivent que peu de dons de graines. En ce sens, la participation du public peut être considérée incomplète, ce qui peut générer des sentiments contrastés chez les responsables de grainothèques. La récolte de graines par des jardinier·e·s néophytes est une entreprise délicate et, pour encourager les retours de graines, les responsables de grainothèques peuvent continuer d'organiser des ateliers pratiques et mettre à disposition des graines adaptées aux débutant·e·s. Les grainothèques ne semblent toutefois pas être vouées à devenir des dispositifs autonomes en semences dans un avenir proche : elles dépendent de l'approvisionnement des personnes qui en ont la charge. Si l'autonomie des grainothèques apparaît comme un critère actuellement considéré par leurs responsables pour évaluer leur épanouissement, il pourrait être souhaitable de

Conclusion

se détacher de cet objectif pour se concentrer sur d'autres indices de l'appropriation de ces dispositifs par le public.



SOURCES

Entretiens

Entretiens avec Géraldine Tardy, Axelle Couriol et Emilie Ledoux à la bibliothèque du 9^e arrondissement Saint-Rambert le 4 avril 2024.

Entretien avec France Jourdy et Stéphanie Granger à la bibliothèque du 4^e arrondissement Croix-Rousse le 12 avril 2024.

Entretien avec Léonore Roskams à la bibliothèque du 7^e arrondissement Gerland – Hannah Arendt le 19 avril 2024.

Entretien avec Garance Salaün à la bibliothèque de la Part-Dieu le 24 avril 2024.

Entretien avec Myriam Sarahoui à la bibliothèque du 8^e arrondissement Bachut – Marguerite Duras le 25 avril 2024.

Entretiens avec Sabrina Abramovitch et Isabelle Marty à la bibliothèque du 5^e arrondissement Point du Jour le 16 mai 2024.

Entretien avec Cécile Pontefract et Agnès Duvernois à la bibliothèque du 9^e arrondissement la Duchère – Annie Schwartz le 23 mai 2024.

Entretien avec Anne-Hélène Grisard à la bibliothèque du 6^e arrondissement – Clémence Lortet le 25 juin 2024.

Entrées de dictionnaire

Banque de graines. *Wikipédia*, [en ligne]. [consulté le 21 juin 2023]. Disponible sur le web : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Banque_de_graines>.

Dictionnaire de l'ENSSIB. 2013. Collection cité dans Qu'est-ce qu'un fonds documentaire ?. *Service questions ? réponses !* [en ligne], 25 novembre 2013 [consulté le 10 avril 2024]. Disponible sur le web : <<https://www.enssib.fr/services-et-ressources/questions-reponses/quest-ce-quun-fonds-documentaire>>.

Dictionnaire de l'information. 3^e édition, Paris : Armand Colin, 2008. Collection. P. 56.

Le Petit Robert [en ligne]. [consulté le 28 février 2024]. Graine. Disponible sur le web : <<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/graine>>.

Le Petit Robert [en ligne]. [consulté le 28 février 2024]. Grainothèque. Disponible sur le web : <<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/grainotheque>>.

Le Petit Robert [en ligne]. [consulté le 28 février 2024]. -thèque. Disponible sur le web : <<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/theque>>.

Articles de loi

Article L661-8 modifié par la loi n° 2020-699 du 10 juin 2020. *Code rural et de la pêche maritime* [en ligne]. 12 juin 2020 [consulté le 8 avril 2024]. Disponible sur le web : <https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000041985047>.

Article L661-8 modifié par la loi n° 2020-699 du 10 juin 2020. *Code rural et de la pêche maritime* [en ligne]. 12 juin 2020 [consulté le 8 avril 2024]. Disponible sur le web : < https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000041985047 >.

LOI n° 2020-699 du 10 juin 2020 relative à la transparence de l'information sur les produits agricoles et alimentaires (1). *Réseau Semences Paysannes* [en ligne], 2020 [consulté le 8 avril 2024]. Disponible sur le web : < <http://ressources.semencespaysannes.org/veille/fiche-veille-3038.html> >.

Site internet et documents de la BML

Démocratie, rêver, penser, agir ensemble. *Bibliothèque Municipale de Lyon* [en ligne]. 2017 [consulté le 10 juin 2024]. Disponible sur le web : < <https://www.bm-lyon.fr/16-bibliotheques-et-un-bibliobus/a-propos-de-la-bibliotheque-municipale-de-lyon/actualite/article/democratie-rever-penser-agir-ensemble> >.

Grainothèque à la bibliothèque, *Bibliothèque municipale de Lyon* [en ligne], [consulté le 10 juin 2024]. Disponible sur le web : < <https://www.bm-lyon.fr/16-bibliotheques-et-un-bibliobus/article/grainotheque-a-la-bibliotheque> >.

LAURENT, Coralie et KRAJESWKI, Pascal. *Guide pratique BML verte* [en ligne], 2022 [consulté le 30 juin 2024], 18 p. Disponible sur le web : < https://www.bm-lyon.fr/IMG/pdf/guide_bib_verte-2.pdf >.

Projet d'établissement 2021-2026 [en ligne], 2021 [consulté le 30 juin 2024], 76 p. Disponible sur le web : < https://www.bm-lyon.fr/Rap_dac/2021/pdf/npde_2021-2026.pdf >.

Magazine TOPO de la BML

La bibliothèque au cœur de la nature. *Topo* [en ligne]. Janvier-février 2017 [consulté le 10 juin 2024], n°10, p. 129. Disponible sur le web : < <https://www.bm-lyon.fr/IMG/pdf/topo129-bd.pdf> >.

Ouverture ! La nouvelle BM du 7^e Gerland. *Topo* [en ligne]. Mars-avril 2017 [consulté le 10 juin 2024], n°130, p. 7. Disponible sur le web : < <https://www.bm-lyon.fr/IMG/pdf/topo130.pdf> >.

Une grainothèque à la médiathèque !. *Topo* [en ligne]. Mai-août 2017 [consulté le 10 juin 2024], n°131, p. 52. Disponible sur le web : < <https://www.bm-lyon.fr/IMG/pdf/topo131.pdf> >.

Une nouvelle bibliothèque à Lyon !. *Topo* [en ligne]. Octobre-décembre 2017 [consulté le 10 juin 2024], n°132, p. 8. Disponible sur le web : < https://www.bm-lyon.fr/IMG/pdf/topo_fin_17.pdf >.

Des grainothèques à la bibliothèque. *Topo* [en ligne]. Septembre-octobre 2018 [consulté le 10 juin 2024], n°136, p. 49. Disponible sur le web : < <https://www.bm-lyon.fr/IMG/pdf/topo136.pdf> >.

Rendez-vous dans les grainothèques. *Topo* [en ligne]. Septembre-octobre 2021 [consulté le 11 juin 2024], n°150, p. 51. Disponible sur le web : < https://www.bm-lyon.fr/IMG/pdf/topo_150_web.pdf >.

Du côté des grainothèques. *Topo* [en ligne]. Septembre-octobre 2022 [consulté le 11 juin 2024], n°155, p. 22. Disponible sur le web : < https://www.bm-lyon.fr/IMG/pdf/topo_155_bd.pdf >.

Topo [en ligne]. Mai-juin 2023 [consulté le 10 juin 2024], n°159, 76 p. Disponible sur le web : < https://www.bm-lyon.fr/IMG/pdf/topo_159_bd.pdf >.

Du côté des grainothèques. *Topo* [en ligne]. Septembre-octobre 2023 [consulté le 11 juin 2024], n°158, p. 51. Disponible sur le web : < https://www.bm-lyon.fr/IMG/pdf/topo_158_bd.pdf >.

Actes de Congrès de l'ABF

60e congrès 19 - 21 juin 2014 Paris. *Association des Bibliothécaires de France*. [en ligne]. 2014 [Consulté le 23 juin 2024]. Disponible sur le web: < <http://www.abf.asso.fr/2/141/408/ABF/60e-congres-19-21-juin-2014-paris> >.

64e congrès 7 - 9 juin 2018 La Rochelle. *Association des Bibliothécaires de France*. [en ligne]. 2018 [Consulté le 29 février 2024]. Disponible sur le web : < <https://www.abf.asso.fr/2/179/747/ABF/64e-congres-7-9-juin-2018-la-rochelle> >.

Sites Internet de grainothèques

Agir. Acteurs et évènements pour agir local. *Graines de Troc* [en ligne]. [consulté le 21 juin 2023]. Disponible sur le web : < <https://www.grainesdetroc.fr/agir> >.

Association Partageons les Jardins, *Kit d'installation et de suivi d'une grainothèque* [en ligne]. 2017 [consulté le 23 juin 2023]. p. 12. Disponible sur le web : < <http://partageonslesjardins.fr/wp-content/uploads/2017/07/kit-installation-graines.pdf> >.

Ecology Center. BASIL Seed Library. *Ecology Center* [en ligne]. [consulté le 20 juin 2023]. Disponible sur le web : < <https://ecologycenter.org/basil/> >.

Hall Middle School Seed Lending Library. What types of seeds should I save?. *Hall Middle School Seed Lending Library* [en ligne]. [consulté le 18 juin 2023]. Disponible sur le web: < <https://hallseedlibrary.weebly.com/new-to-seed-saving.html> >.

How to Organize Your Seed. *Seed libraries* [en ligne]. [consulté le 29 juin 2023]. Disponible sur le web : < <http://seedlibraries.weebly.com/how-to-organize-your-seeds.html> >.

Maricopa Native Seed Library. About. *Maricopa Native Seed Library* [en ligne]. [consulté le 23 juin 2023]. Disponible sur le web : < <https://libguides.maricopa.edu/seed/about> >.

Maricopa Native Seed Library. Why Native. *Maricopa Native Seed Library* [en ligne]. [consulté le 23 juin 2023]. Disponible sur le web : < <https://libguides.maricopa.edu/seed/whynative> >.

Articles de presse

En Norvège, la réserve mondiale de graines rattrapée par le réchauffement. *Libération* [en ligne], 26 mai 2017 [consulté le 8 avril 2024]. Disponible sur le web :

<https://www.libération.fr/planète/2017/05/26/en-norvege-la-reserve-mondiale-de-graines-rattrapee-par-le-rechauffement_1572264/>.

Les graines poussent au Pays de la pierre bleue. *Ouest-France Pays de la Loire* [en ligne]. 6 octobre 2007 [consulté le 20 juin 2023]. Disponible sur le web : <https://nouveau-europresse-com.docelec.enssib.fr/Link/ENSSIBT_1/news%c2%b720071006%c2%b7OFP%c2%b752169785>.

Ils jardinent nature. *Presse Océan* [en ligne]. 8 octobre 2012 [consulté le 20 juin 2023]. Disponible sur le web : <https://nouveau-europresse-com.docelec.enssib.fr/Link/ENSSIBT_1/news%c2%b720121008%c2%b7OFP%c2%b72616489>.

Sites Internet

Action contre la Faim. Qu'est-ce que la souveraineté alimentaire ?. *Action contre la Faim* [en ligne]. 7 juin 2024 [consulté le 3 août 2024]. Disponible sur le web : <<https://www.actioncontrelafaim.org/a-la-une/quest-ce-que-la-souverainete-alimentaire/>>.

Kit réglementaire. Comprendre le cadre existant : quelles ouvertures pour cultiver la biodiversité ?. *Réseau Semences Paysannes* [en ligne], décembre 2021 [consulté le 8 avril 2024]. Disponible sur le web : <https://www.semencespaysannes.org/images/documents/semons-nos-droits/KIT-SEMENTES-PAYSANNES_WEB_2021.pdf>.

LE BOTERF, Guy. Etre compétent, c'est être capable de savoir agir en situation [en ligne]. *Fonction Publique*, 19 décembre 2023 [consulté le 12 juin 2024]. Disponible sur le web : <<https://www.fonction-publique.gouv.fr/la-dgafp/notre-coeur-d-activité/animer-la-politique-interministérielle-de-formation/ils-nous-parlent-de-la-formation-professionnelle/etre-competent-c'est-etre-capable-de-savoir-agir-en-situation>>.

Lyon Nature. Qui sommes-nous ?. *Lyon Nature* [en ligne]. [Consulté le 2 août 2024]. Disponible sur le web : <http://www.nature.lyon.fr/nature/sections/fr/entete/mon_premier_menu_de/qui_sommes_nous/>.

Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères. La sécurité alimentaire et le changement climatique. *France Diplomatie - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères* [en ligne]. [Consulté le 17 août 2024]. Disponible sur le web : <<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-étrangère-de-la-france/developpement/autres-secteurs-d-importance/securite-alimentaire-nutrition-et-agriculture-durable/la-securite-alimentaire-et-le-changement-climatique/>>.

Qu'est-ce qu'une variété hybride F1 ?. *La Ferme de Sainte-Marthe* [en ligne]. [consulté le 28 juin 2023]. Disponible sur le web : <<https://www.fermedesaintemarthe.com/questce-quune-variete-hybride-f1—p-7700>>.

Svalbard Global Seed Vault. *Crop Trust* [en ligne]. [consulté le 8 avril 2024]. Disponible sur le web : <<https://www.croptrust.org/work/svalbard-global-seed-vault/>>.

Devenir adoptant. *CRBA* [en ligne], [consulté le 21 juin 2023]. Disponible sur le web : <<http://www.crba.fr/?Devenir-adoptant&menu=31>>.



BIBLIOGRAPHIE

Graines et grainothèques

Grainothèques en bibliothèque

ALGER, Annie, JONKEL, Elizabeth et BRAY, Honore. Seed Libraries in Sustainable Communities. *Pacific Northwest Library Association Quarterly* [en ligne]. 2014. Vol. 79, n° 1, p. 25-31. Disponible sur le web : <<https://pnla.org/wp-content/uploads/2018/03/volume-79-1.pdf>>.

Association des Bibliothécaires de France. [Médiation] Une grainothèque participative et numérique en bibliothèque. *Labenbib* [en ligne]. 29 juin 2022 [Consulté le 20 novembre 2023]. Disponible sur le web : <<https://lab-en-bib.abf.asso.fr/2022/06/29/mediation-une-grainotheque-participative-et-numerique-en-bibliotheque/>>.

BERGER, Katherine. 2015 [consulté le 25 février 2024]. *A Moist Seedy Endivore: The Making of the Toronto Seed Library* [en ligne]. Mémoire de master. Etudes environnementales. Toronto : Université de York. Disponible sur le web : <<http://hdl.handle.net/10315/30291>>.

CONNER, Cindy. *Seed Libraries: And Other Means of Keeping Seeds in the Hands of the People*. Gabriola Island: New Society Publishers, 2014, 192 p.

DEAN, Holly et MEZICK, Jennifer. An Examination of Seed Libraries across two Academic Institutions. *Urban Library Journal*. 15 juillet 2020. Vol. 26, n° 1, p. 1-35.

Grainothèque en bibliothèque, retour d'expérience de la Médiathèque Yourcenar. *ABF Bibliothèques vertes* [en ligne], 17 avril 2023 [consulté le 29 juin 2023]. Disponible sur le web : <<https://bib.vertes.abf.asso.fr/grainotheque-en-bibliotheque-retour-dexperience-de-la-mediatheque-yourcenar/>>.

INGALLS, Dana. Breaking New Ground: The Case for Seed Libraries in the Academic Library. *Public Services Quarterly*. Avril 2017 [consulté le 25 février 2024]. Vol. 13, n° 2, p. 78-89. Disponible sur le web : <<https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/15228959.2017.1304315>>.

INGALLS, Dana. From Seed to Harvest: Growing the Macdonald Campus Seed Library [en ligne]. *New Review of Academic Librarianship*. Janvier 2021 [consulté le 25 février 2024], n°1, p. 97-112. Disponible sur le web : <<https://doi.org/10.1080/13614533.2019.1699838>>.

LENSTRA, Noah et D'ARPA, Christine. Food Justice in the Public Library: Information, Resources, and Meals. *The International Journal of Information, Diversity & Inclusion* [en ligne]. Vol. 3, n° 4, octobre 2019 [consulté le 3 avril 2024]. P. 45-67. Disponible sur le web : <<https://jps.library.utoronto.ca/index.php/ijidi/article/view/33010/25412>>.

MAUREL, Lionel. Proposer des « grainothèques » en bibliothèque pour favoriser le partage des semences libres. - *S.I.Lex* - [en ligne]. 18 décembre 2013. [Consulté le 14 août 2024]. Disponible sur le web: <<https://scinfolex.com/2013/12/18/proposer-des-grainotheques-en-bibliotheque-pour-favoriser-le-partage-des-semences-libres/>>.



PEEKHAUS, Wilhelm. Seed Libraries: Sowing the Seeds for Community and Public Library Resilience. *The Library Quarterly* [en ligne]. 1 juillet 2018. Vol. 88, p. 271-285. Disponible sur le web : <<https://www.journals.uchicago.edu/doi/10.1086/697706>>.

Qui sème la grainothèque récolte la bibliothèque ?. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 2015 [Consulté le 14 août 2024]. Disponible sur le web: <https://bbf.enssib.fr/le-fil-du-bbf/qui-seme-la-grainotheque-recolte-la-bibliotheque-10-04-2015>

ROBERSON, Emily. 2016 [consulté le 25 février 2024]. *Seed Libraries and Food Insecurity: An Emerging Solution to an Enduring Problem* [en ligne]. Mémoire mené dans le cadre du programme d'honneur de l'université. Anthropologie. Vermillion : Université du Dakota du Sud. Disponible sur le web : <<https://www.esterlibrary.org/wp-content/uploads/2017/02/Seed-Library-Thesis-Final-Draft.pdf>>.

RUPCHAN, Juliana. Seeds of sustainability: Roles and practices of seed libraries. *Pathfinder: A Canadian Journal for Information Science Students and Early Career Professionals* [en ligne], 2023, n°4. P. 68-80. Disponible sur le web : <<https://doi.org/10.29173/pathfinder89>>.

SINGH, Vandana, MEHRA, Bharat et SIKES, Everett Scott. Agriculture-based community engagement in rural libraries. *Journal of Librarianship and Information Science* [en ligne]. Septembre 2022 [13 mars 2024]. Vol. 54, n° 3, p. 404-414. Disponible sur le web : <<https://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1177/09610006211015788>>.

Semences hybrides et non-hybrides

ARDEAR. Faire vivre la diversité des blés. *Silence*. Février 2018, n°464.

BONNEUIL, Christophe, THOMAS, Frédéric et PETITJEAN, Olivier. *Semences : une histoire politique : amélioration des plantes, agriculture et alimentation en France depuis la Seconde Guerre mondiale*. Paris : Editions Charles Léopold Mayer, 2012. 215 p.

HERMESSE, Julie, HECQUET, Corentin et STASSART, Pierre. Verrouillage du système semencier et enjeux de sa réappropriation. *Études rurales* [en ligne]. 1 juillet 2018 [consulté le 10 mars 2024]. N° 202, p. 8-17. Disponible sur le web : <<https://journals.openedition.org/etudesrurales/14909>>.

LECLERC, Christian, LOUAFI, Selim, TERES, Paule et THOMAS, Mathieu. La biodiversité ne se conserve pas au réfrigérateur. *CIRAD* [en ligne], 13 juin 2022 [consulté le 21 juin 2023]. Disponible sur le web : <<https://www.cirad.fr/les-actualites-du-cirad/actualites/2022/la-biodiversite-ne-se-conserve-pas-au-refrigerateur>>.

Les Greniers d'Abondance. La gestion des semences et de la diversité cultivée. *Les Greniers d'Abondance* [en ligne]. 14 août 2020. [Consulté le 17 juin 2024]. Disponible sur le web : <<https://resiliencealimentaire.org/la-gestion-des-semences-et-de-la-diversite-cultivee/>>.

Office Français de la Biodiversité. La biodiversité, malade de certains modes de production. *Office Français de la Biodiversité* [en ligne]. [Consulté le 17 août 2024]. Disponible sur le web : <<https://www.ofb.gouv.fr/la-biodiversite-source-de-nourriture/la-biodiversite-malade-de-certains-modes-de-production>>.

Ecologie en bibliothèque

Association pour l'écologie du livre. *Le livre est-il écologique ?: matières, artisans, fictions.* Marseille : Wildproject, 2020, 103 p.

BARRIO, Amélie. Vert-ueuses bibliothèques. *Bibliothèque(s)*. Décembre 2020. N° 102-103, p. 20-63.

BATS, Raphaëlle. Agenda 2030 et bibliothèques. *Bibliothèque(s)* [en ligne]. Décembre 2017 [consulté le 12 avril 2024]. N° 90-91, p. 152. Disponible sur le web : < <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68612-90-91-illettrisme.pdf#page=8> >.

BATS, Raphaëlle. La bibliothèque responsable et durable. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. 2020. [Consulté le 26 février 2024]. Disponible sur le web : < <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2020-00-0000-014> >.

BÜRKI, Reine (dir.) *Engager les bibliothèques dans la transition écologique* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2023. [Consulté le 29 janvier 2024]. Disponible sur le web : < <https://books.openedition.org/pressesenssib/17786> >.

KRAJEWSKI, Pascal. La « bibliothèque verte », pour quoi faire ?. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. Mai 2023. [Consulté le 9 août 2024]. Disponible sur le web : < https://bbf.enssib.fr/matières-a-penser/la-bibliotheque-verte-pour-quoi-faire_71245 >.

LAPOINTE, Jean-Michel et MILLER Michael David. Quand la bibliothéconomie devient critique. *Bâbord !* [en ligne]. Février-mars 2018 [consulté le 10 juillet 2024]. N° 73. Disponible sur le web : < <https://www.ababord.org/Quand-la-bibliotheconomie-devient-critique> >.

LE GUENNEC, Manon, 2017 [consulté le 14 novembre 2023]. *Bibliothèques et écologie: les bibliothèques de lecture publique françaises et les enjeux environnementaux* [en ligne]. Mémoire d'étude. Diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : ENSSIB. Disponible sur le web : < https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/voir_document_embarque?id_doc=68275 >.

MAILLARD, Chloé, 2023 [consulté le 15 mai 2024]. *Démarche de projet et outils stratégiques pour la transition écologique des bibliothèques territoriales françaises*. Mémoire de master. Politique des Bibliothèques et de la Documentation. Villeurbanne : ENSSIB. Disponible sur le web : < <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/71821-demarche-de-projet-et-outils-strategiques-pour-la-transition-ecologique-des-bibliotheques-territoriales-francaises-l-exemple-du-pces.pdf> >.

MOISON, Pierre. Bibliothèques et changement climatique [en ligne]. *ENSSIB LibGuides*. 13 novembre 2023. [Consulté le 29 janvier 2024]. Disponible sur le web : < <https://enssib.libguides.com/c.php?g=682683&p=4870883> >

OUAZZANI, Johanna, 2021 [consulté le 7 avril 2024]. *Responsabilité sociale, sociétale et environnementale des bibliothèques universitaires: l'exemple du développement durable* [en ligne]. Mémoire d'étude. Diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : ENSSIB. Disponible sur le web : < https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/voir_document_embarque?id_doc=70141 >.

Collections des bibliothèques

CALENGE, Bertrand. La collection entre offre et demande ?. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. 2001. [Consulté le 14 août 2024]. Disponible sur le web : <<https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2001-02-0040-003>>.

CALENGE, Bertrand. Le nouveau visage des collections. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. 2010. [Consulté le 14 août 2024]. Disponible sur le web : <<https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-03-0006-001>>.

CHERBUY, Elsa, 2017 [consulté le 27 février 2024]. *Les objets en bibliothèque* [en ligne]. Mémoire d'études. Diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : ENSSIB. Disponible sur le web : <<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/67421-les-objets-en-bibliotheque.pdf>>.

DUQUENNE, Isabelle, ÉBOLI, Gilles et VANDERHAEGEN, Jean. Au regard des collections. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. 1 janvier 2015. [Consulté le 14 août 2024]. Disponible sur le web : <<https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2015-05-0072-007>>.

FRASER-ARNOTT, Melissa et MEZICK, Jennifer. Embracing the Non-Traditional: Incorporating Non-Traditional Elements into Library Identity. *Urban Library Journal*. 2021. Vol. 27, n° 1, p. 1-21.

LE MONTAGNER, Justine, 2018. *Quelle place pour le prêt d'objets en bibliothèque?* [en ligne]. Mémoire d'étude. Diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : ENSSIB. Disponible sur le web: <<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68274-quelle-place-pour-le-pret-d-objets-en-bibliotheque.pdf>>.

Pratiques innovantes et modèles de bibliothèque

AMANDA, Etches et SCHMIDT, Aaron. *Utile, utilisable, désirable*. Presses de l'ENSSIB : Villeurbanne, 2016, 258 p.

BATS, Raphaëlle (dir.). *Construire des pratiques participatives dans les bibliothèques*. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2015, 157 p.

BATS, Raphaëlle. Bibliothécaires, participation et expertise métier. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. 2017 [consulté le 7 janvier 2024]. N° 13, p. 96-104. Disponible sur le web : <<https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2017-13-0096-012>>.

BERTRAND, Anne-Marie. *Quel modèle de bibliothèque ?* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2008 [Consulté le 11 avril 2024]. Le modèle de bibliothèque : un concept pertinent ?. P. 10-24. Disponible sur le web : <<https://books.openedition.org/pressesenssib/>
<https://books.openedition.org/pressesenssib/749>>.

BEUDON, Nicolas. La bibliothèque, lieu d'expérience. Petite philosophie de la mise en espace. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. 2019. N° 17, p. 58-67. Disponible sur le web : <<https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2019-17-0058-006>>.

BISBROUCK, Marie-Françoise (dir.). *Bibliothèques d'aujourd'hui: à la conquête de nouveaux espaces* [en ligne]. Paris : Éditions du Cercle de la librairie,

2014, 452 p. Disponible sur le web : < <https://www-cairn-info.docelec.enssib.fr/bibliotheques-d-aujourd-hui--9782765414292.htm> >.

COURTY, Héloïse (dir.). *Développer l'accueil en bibliothèque. Un projet d'équipe* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB. 2017. [Consulté le 4 juin 2024]. Disponible sur le web : < <https://books.openedition.org/pressesenssib/8001> >.

DI PIETRO, Christelle, 2015 [consulté le 15 octobre 2023]. *Impulser et piloter l'innovation en bibliothèque : mode d'emploi*. Villeurbanne : ENSSIB. Disponible sur le web : < <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/65045-impulser-et-piloter-l-innovation-en-bibliotheque-mode-d-emploi.pdf> >.

DUJOL, Lionel (dir.). *Communs du savoir et bibliothèques* [en ligne]. Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 2017 [consulté le 22 mars 2024], 196 p. Disponible sur le web : < <https://www.cairn.info/communs-du-savoir-et-bibliotheques--9782765415305.htm> >.

FAILLA, Luigi. Habiter la bibliothèque. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. 2019. [Consulté le 11 février 2024]. Disponible sur le web : < <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2019-17-0008-001> >.

GILBERT, Raphaële, 2010 [consulté le 14 octobre 2023]. *Services innovants en bibliothèque : construire de nouvelles relations avec les usagers* [en ligne] Mémoire d'étude. Diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : ENSSIB. Disponible sur le web : < https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/voir_document_embarque?id_doc=48197 >.

LECLAIRE, Céline, 2009 [consulté le 14 novembre 2023]. *Posture, geste, mouvement. L'usager dans la bibliothèque publique : du corps raisonné au corps inspiré*. Mémoire d'étude. Diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : ENSSIB. Disponible sur le web : < <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48201-posture-geste-mouvement-l-usager-dans-la-bibliotheque-publique-du-corps-raisonne-au-corps-inspire.pdf> >.

Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique [en ligne], 1994 [consulté le 10 avril 2024]. Disponible sur le web : < https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000112122_fre >.

MATTERN, Shannon. Library as Infrastructure. *Places Journal* [en ligne]. 9 juin 2014. [Consulté le 30 décembre 2023]. Disponible sur le web: < <https://placesjournal.org/article/library-as-infrastructure/> >.

MERKLEN, Denis. *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB. 2013 [Consulté le 12 avril 2024]. Disponible sur le web : < <https://books.openedition.org/pressesenssib/2128> >.

Mode d'emploi de la Loi Robert sur les bibliothèques territoriales. *Association des Bibliothécaires de France* [en ligne]. 25 octobre 2022 [consulté le 10 avril 2024], p. 6. Disponible sur le web : < <https://www.abf.asso.fr/6/214/984/ABF/mode-d-emploi-de-la-loi-robert-sur-les-bibliotheques-territoriales> >.

NÉDELEC, Claudine (dir.), *Les Bibliothèques, entre imaginaires et réalités* [en ligne]. Arras : Artois Presses Université. 2009 [Consulté le 11 avril 2024]. La constitution d'une collection en bibliothèque de lecture publique : modalités, contraintes, enjeux. P. 87-103. Disponible sur le web : < <https://books.openedition.org/apu/12436> >.

PEIGNET, Dominique. La bibliothèque peut-elle survivre à ses consommateurs ?. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. 1 janvier 2005. [Consulté le 22 mai 2024]. Disponible sur le web : < <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2005-01-0038-009> >.

PERRIN, Georges. Architecture et bibliothèque. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. 2013 [Consulté le 10 mai 2024]. Disponible sur le web : < <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-03-0100-004> >.

SERVET, Mathilde, 2009. *Les bibliothèques troisième lieu* [en ligne]. Mémoire d'étude. Diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : ENSSIB. 83 p. < https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/voir_document_embarque?id_doc=21206 >.

Métier de bibliothécaire

CALENGE, Bertrand (dir.). *Bibliothécaire, quel métier ?*. Paris : Editions du Cercle de la librairie, 2004, 314 p.

DESRUES, Clémence, 2018 [consulté le 23 octobre 2023]. *Les réticences face aux évolutions du métier de bibliothécaire: enquête auprès des professionnels de lecture publique* [en ligne]. Mémoire d'étude. Diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : ENSSIB. Disponible sur le web : < <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68908-les-reticences-face-aux-evolutions-du-metier-de-bibliothecaire-enquete-aupres-des-professionnels-de-lecture-publique.pdf> >.

HENARD, Charlotte (dir.). *Le métier de bibliothécaire*. Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 2019. 558 p.

MARCEROU-RAMEL, Nathalie (dir.). *Les métiers des bibliothèques* [en ligne]. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2017. P. 212. Disponible sur le web : < <https://www.cairn.info/les-metiers-des-bibliotheques--9782765415268.htm> >.

Ministère de la Culture. *Référentiel national des compétences des bibliothèques territoriales 2022* [en ligne]. 15 novembre 2022 [consulté le 12 juin 2024], p. 12. Disponible sur le web : < <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/70828-referentiel-national-des-competences-des-bibliotheques-territoriales-2022.pdf> >.

Action culturelle en bibliothèque

BAILLARGEON, Jean-Paul. *Plaidoyer pour une bibliothèque publique culturelle: dix défis à relever*. Montréal : Éditions ASTED, 2007, 116 p.

ARNAUD, Lionel, GUILLON, Vincent et MARTIN, Cécile, 2014. Élargir la participation à la vie culturelle : expériences françaises et étrangères. *L'Observatoire*. 2014. Vol. 45, n° 2, p. 98-102.

SANDOZ, David, 2010. *Repenser la médiation culturelle en bibliothèque publique : participation et quotidienneté*. Mémoire d'étude. Diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : ENSSIB. 69 p.

SIDRE, Colin. *Faire vivre l'action culturelle et artistique en bibliothèque: du tout-petit au jeune adulte* [en ligne]. Villeurbanne, France : Presses de l'ENSSIB.

2020 [consulté le 29 février 2024]. Disponible sur le web : <<https://books.openedition.org/pressesensib/11338?lang=fr>>.

SILVESTRE, Coline, 2019 [consulté le 29 février 2024]. *Pratiques amateurs et bibliothèques: une évidence?* [en ligne]. Mémoire d'étude diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : ENSSIB. Disponible sur le web : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/voir_document_embarque?id_doc=68914>.

Notion de dispositif

FOUCAULT, Michel. *Dits et écrits*. Paris : Gallimard, 1994. Le jeu de Michel Foucault, p. 299.

FOUCAULT, Michel. *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Paris : Gallimard, 1975, p. 148.

NICOLAS-LE STRAT, Pascal. Dispositif. *Encyclopédie des Fabriques* [en ligne]. Février 2020. [Consulté le 11 novembre 2023]. Disponible sur le web : <<https://encyclopedia.fabriquesdesociologie.net/dispositif/>>.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	9
CHAPITRE I : GRAINOTHEQUE EN BIBLIOTHEQUE : MORPHOLOGIE D'UN DISPOSITIF	13
A. Un dispositif hybride, à mi-chemin entre la collection et le service	13
1. <i>Des graines en partage : l'essence d'une grainothèque</i>	<i>13</i>
2. <i>Des collections vivantes et participatives en bibliothèque</i>	<i>16</i>
3. <i>Au-delà du présentoir de graines : le dispositif grainothèque</i>	<i>19</i>
B. Étude qualitative de grainothèques en réseau	22
1. <i>« Chaque grainothèque a une vie différente » : un réseau harmonisateur pour des grainothèques multiformes</i>	<i>22</i>
2. <i>Des publications scientifiques et professionnelles lacunaires</i>	<i>26</i>
3. <i>Analyse qualitative du réseau de grainothèques de la BML</i>	<i>29</i>
CHAPITRE II : QUESTIONNER L'EVIDENCE DES GRAINOTHEQUES EN BIBLIOTHEQUE	33
A. Grainothécaire : un métier à part entière ?	33
1. <i>Une mission périphérique assumée collectivement</i>	<i>33</i>
2. <i>Entre appétence personnelle et compétences professionnelles ...</i>	<i>36</i>
3. <i>Grainothécaire ou responsable de la grainothèque : des enjeux d'identité professionnelle ?.....</i>	<i>40</i>
B. Graines après graines, promouvoir l'éologie et le vivant.....	42
1. <i>Promotion de l'autonomie alimentaire, de la biodiversité et lutte contre l'appropriation du vivant : les racines militantes des grainothèques.</i>	<i>43</i>
2. <i>Des dispositifs militants adaptés à l'environnement des bibliothèques.....</i>	<i>45</i>
3. <i>Manifester l'engagement des bibliothèques dans la transition écologique.....</i>	<i>48</i>
CHAPITRE III : POUR UN RESEAU DE GRAINOTHEQUE PERENNE ...	52
A. Qu'est-ce qu'une grainothèque épanouie ?	52
1. <i>Un dispositif fédérateur auprès des équipes de la bibliothèque..</i>	<i>52</i>
2. <i>Une grainothèque appropriée par son public</i>	<i>55</i>
3. <i>Un système de troc fonctionnel</i>	<i>57</i>
B. Des leviers pour un réseau de grainothèques pérenne	60
1. <i>Un approvisionnement en graines adapté et fiable</i>	<i>60</i>
2. <i>Une formation des bibliothécaires à la gestion et à la valorisation des grainothèques</i>	<i>63</i>

Table des matières

3. <i>Une mutualisation des ressources et un développement des partenariats</i>	66
CONCLUSION	69
SOURCES	71
<i>Entretiens</i>	71
<i>Entrées de dictionnaire</i>	71
<i>Articles de loi</i>	71
<i>Site internet et documents de la BML</i>	72
<i>Magazine TOPO de la BML</i>	72
<i>Actes de Congrès de l'ABF</i>	73
<i>Sites Internet de grainothèques</i>	73
<i>Articles de presse</i>	73
<i>Sites Internet</i>	74
BIBLIOGRAPHIE	75
<i>Graines et grainothèques</i>	75
Grainothèques en bibliothèque.....	75
Semences hybrides et non-hybrides	76
<i>Ecologie en bibliothèque</i>	77
<i>Collections des bibliothèques</i>	78
<i>Pratiques innovantes et modèles de bibliothèque</i>	78
<i>Métier de bibliothécaire</i>	80
<i>Action culturelle en bibliothèque</i>	80
<i>Notion de dispositif</i>	81
TABLE DES MATIERES	83